Vol 17 # 21 • Du 22 au 28 Novembre 2023

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

QUELLE ALLIANCE POUR LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE DES AMÉRIQUES !



Voir page 3

Le sommet inaugural de l'Alliance pour la prospérité économique (APEP) organisé par les États-Unis à la Maison Blanche le vendredi 3 Novembre 2023

JUAN BOLÍVAR DÍAZ : UNE VOIX DOMINICAINE POUR LA PAIX ET LA COOPÉRATION



Voir page 4

L'ambassadeur dominicain en Espagne Juan Bolívar Díaz : Nous devons trouver un moyen d'avancer pour qu'en dix ans nos relations avec Haïti ne se détériorent pas au niveau d'Israël et de la Palestine...



Yon polisye viktim nan atak gang Bèlè sou popilasyon Solino a

Page 6

A Dominican Voice for Peace and Cooperation

Page 9



Haïti, laboratoire de l'Empire

Page 7



Relire le Manifeste du parti communiste, 175 ans après !

Page 10-11



Palestine Action» bloque l'entrée d'une usine de drones israéliens à Leicester

Page 17



Le chaos organisé !

Par Berthony Dupont

Les ingénieurs du chaos ont transformé complètement en poubelles certains pays, surtout les plus rebelles qui décident d'exercer leur indépendance. L'un des méfaits de l'économie mondiale capitaliste est de recoloniser et d'appauvrir nombreux de ces pays avec le consentement honteux de leurs élites gouvernantes. En leur créant de nouveaux enjeux politiques et à cause de la corruption qui y est profondément enracinée, ils réorientent leurs formes de gouvernement tout en provoquant de nouvelles crises porteuses de germes interminables de conflits internes.

C'est ce qu'on a observé dans le cas d'Haïti. Les causes profondes de la décomposition violente et rapide de l'État haïtien sont à rechercher non seulement dans le programme centenaire de domination néocoloniale américaine, mais aussi dans une certaine mesure, les causes secondaires : le chômage, la misère, la pauvreté, dégradation de l'éducation, hausse de l'inflation etc…

En effet, les différentes interventions militaires étasuniennes ou onusiennes en Haïti ont, de préférence, terriblement aggravé la situation qu'elles prétendaient améliorer. De tous les maux qui l'accablent, il faut nommer le vrai mal : l'impérialisme américain. Il est devenu une sorte de loup dans une bergerie puisqu'il est le principal responsable ou auteur de la tragédie destructrice d'un pays jadis riche d'immenses ressources naturelles. Evidemment, depuis plus d'un siècle, il concocte des exactions malhonnêtes à l'encontre de la classe ouvrière haïtienne, en changeant selon ses critères des régimes qui ne lui plaisent pas. Il apparait comme le point de départ de ce processus de défaillance de l'Etat, puisqu'il est en somme, le décideur à la place de la volonté populaire qui devrait en principe diriger les destinées de son pays.

Aucune surprise aujourd'hui, si le pays est en crise constante acculé à une faillite sans appel où le peuple est soumis à des conditions de violence extrême. Avec des groupes satellites disséminés dans différentes régions, la situation politique et sécuritaire du pays se détériore et n'est plus tenable. Ces violences, les pires, ont été soigneusement planifiées de sorte que nous atterrissions sur cette piste piégée. Car la violence ne fait que nourrir le chaos organisé dont l'objectif est de nous empêcher de prendre en main les affaires du pays dans une optique socialiste.

Les Administrations américaines jusqu'à celle de Joseph Biden ont largement contribué à la dégradation de notre condition d'existence et à l'approfondissement des crises sociopolitiques dans le pays. Elles placent, en effet, leurs propres agents au pouvoir à Port-au-Prince tout en établissant aussi leurs propres oppositions pour servir la cause des puissances capitalistes au détriment de celle de la classe travailleuse.

Il s'agit clairement d'un chaos organisé par les forces impérialistes et pour lesquelles les marges de manœuvre sont minces vu les moyens qu'elles déploient pour leur propagande. En Haïti, l'impérialisme possède ses propres partis politiques de gauche comme de droite, ses propres syndicats des travailleurs, ses propres organisations de droits humains. Ils fonctionnent tous conformément aux intérêts vitaux et aux aspirations des puissances tutrices qui sont les donneuses d'ordre.

Ce phénomène ne montre aucun signe de faiblesse ou de ralentissement. Et pour cause. Car les impérialistes achètent, contrôlent et corrompent tout, même certaines institutions qui sont censées les combattre. De ce chaos, seul l'impérialisme sort gagnant. Cette instabilité chronique que connaît le pays n'est pas fortuite, ni dû, comme c'est couramment attribuée, à des désaccords ou divergences de courants politiques. Les prétextes : transition politique, consensus national, dialogue ne sont que des superlatifs pour tromper les naïfs et semer la confusion.

L'ennemi impérialiste sait mieux que quiconque que le pouvoir et l'opposition ne sont pas deux forces opposées mais deux ailes d'une même politique. Ils travaillent chacun de son côté pour aboutir finalement au même résultat : faciliter l'atterrissage du projet escompté des puissances dominantes et occupantes. Quand le pouvoir accuse l'opposition et vice versa, c'est pour mieux plaire l'impérialisme. C'est le jeu cynique et sinistre de deux corps ayant une seule et même tête, et l'un n'agit pas sans l'autre ; car ils sont bien complémentaires dans leurs fonctions de serrer toujours plus l'étau qui étrangle les libertés individuelles et collectives des masses populaires.

Le pouvoir et l'opposition ne s'opposent guère aux volontés de leurs patrons. Pas de point de désaccord, quand il s'agit de la politique dictée par le FMI (Fonds Monétaire International), la Banque mondiale, l'Union européenne responsables de la faillite de l'Etat à assurer leurs responsabilités. Les gouvernements fantoches, toutes couleurs politiques confondues, à leur service, n'ont qu'un rôle : celui de mettre en œuvre leurs diktats pour aboutir soit à privatiser, soit à liquider les services publics et à livrer les populations sans défense à l'exploitation à outrance et à l'augmentation du coût de la vie.

La gouvernance par la violence et dans la violence est vitale pour la survie du capitalisme. C'est un outil bien huilé pour imposer sa propre conception du changement, sa propre recomposition de la société.

Haïti est plongée dans un chaos sans nom et l'issue à cette situation est que l'impérialisme doit être rejeté de toutes parts et les masses ouvrières qui devraient être à l'avant-garde de ce combat ne doivent pas se dérober à leurs taches. Une telle issue passe par la résistance à la colonisation, la rupture systématique avec toute politique d'interventions militaires étrangères, d'élections trompeuses et le rejet de tout défaitisme et de toute démobilisation.

Le rejet et le combat du système capitaliste doivent être généralisés. Mais cela ne suffit pas pour répondre à la question fondamentale : comment sortir de cette impasse ? Où est l'issue, celle qui permettra aux forces populaires de contrecarrer celles et ceux qui sont au service du capitalisme ?

Il n'y a pas d'autres voies pour sortir de ce chaos permanent que le renversement total de l'ordre impérialiste par la consolidation et le soutien organisé des masses opprimées.

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Victoria T. H. Sylvain

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Eddy Toussaint
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Forum de l'Alliance pour la prospérité économique des Amériques !



Joe Biden alors qu'il était vice-président dirigeait en 2014 l'Alliance pour la prospérité du Triangle nord



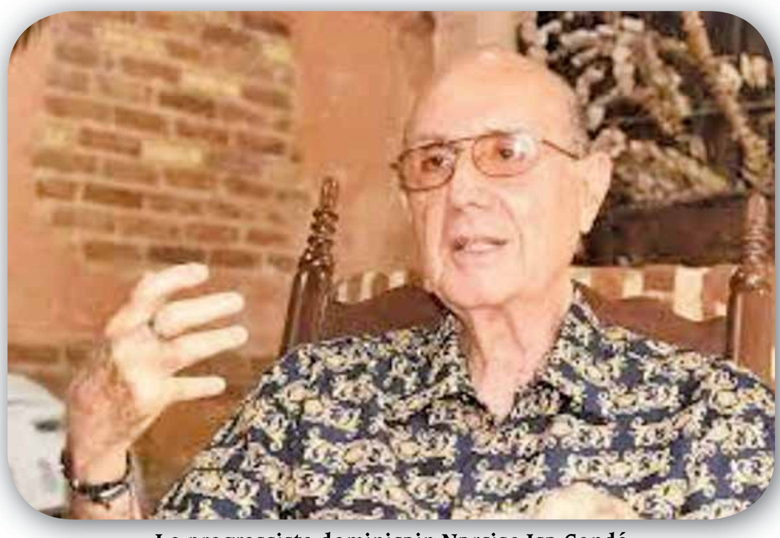
Abinader et Biden ont longuement conversé sur Haïti dans leur rencontre d'avant le forum.

Par Isabelle L. Papillon

Le 3 Novembre 2023 dernier a eu lieu à Washington capitale des Etats-Unis d'Amérique, sur l'invitation du président américain Joseph R. Biden, le sommet de l'Alliance pour la prospérité économique des Amériques (APEP). Ce projet a été lancé au Sommet des Amériques, tenu à Los Angeles en juin 2022, de façon à renforcer les liens économiques et à construire des chaînes d'approvisionnement durables dans les Amériques.

A ce premier sommet, les dirigeants qui avaient participé sont entre autres, celui des Etats-Unis de la Barbade, du Canada, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de la République dominicaine, de l'Équateur, du Pérou, de l'Uruguay, du Mexique et du Panama. Cependant pour une raison ou une autre, la République d'Haïti n'a pas été représentée ou du moins a-t-elle même été sélectionnée à participer. C'est la question que se pose plus d'un ?

Lors de ce sommet stratégique pour les Américains sur la rhétorique du développement et surtout dans leur lutte pour limiter l'influence chinoise dans la zone, les dirigeants des pays présents ont pris l'engagement à élargir les liens économiques dans l'hémisphère occidental. Cinq priorités ont été définies, il s'agit de renforcer la compétitivité et l'intégration régionales, favoriser la prospérité partagée et la bonne gouvernance, construire des infrastructures durables, protéger le climat et l'environnement et promouvoir des communautés saines.



Le progressiste dominicain Narciso Isa Condé

Alors, le gouvernement de facto haïtien que dirige le Premier ministre Ariel Henry n'était-il pas concerné par ces priorités-là, même quand il est un figurant au service de la prospérité des élites capitalistes ? En quoi consiste l'absence d'une aussi minable marionnette à une telle rencontre, alors que, le président Luis Abinader de l'autre néo-colonie la République dominicaine y était bien présent ? Les raisons devraient être donc clarifiées pour la société haïtienne, mais personne n'en dit rien.

Il est évident que la crise haïtienne n'a pas été un point du forum mais cela n'empêche que Biden et Abinader ont longuement conversé sur Haïti dans leur rencontre d'avant le forum. Est-ce un processus d'écarter Haïti sur la scène internationale qui est en marche ? Faut-il penser que si la république dominicaine était présente Haïti n'avait pas besoin d'être représentée ?

Au cours de leur échange Biden en a profité pour dévoiler à Abinader « *Nous travaillons ensemble pour faire face à la situation humanitaire et sécuritaire historique en Haïti. Comme je l'ai dit à l'Assemblée générale des Nations Unies, le peuple haïtien ne peut pas attendre. Et ensemble, nous continuerons à soutenir la mission multinationale dirigée par le Kenya* », a déclaré Biden à Abinader.

La rhétorique de ce sommet une fois de plus est axée sur le mensonge à outrance quand pour le président américain, Joe Biden, prétend que « l'objectif est d'exploiter l'incroyable potentiel économique des Amériques et de faire de l'hémisphère occidental la région économiquement la plus compétitive du monde ». Pour bafouer ces invités et néo-colonies, Biden n'a pas manqué de les amadouer en les traitant maintenant de pays voisins. « *Nous voulons nous assurer que nos voisins les plus proches sachent qu'ils ont un véritable choix entre une diplomatie du piège de la dette et des approches transparentes de haute qualité en matière d'infrastructures et d'inter-développement* ». Tous ces beaux mots, sont un moyen pour éloigner la région de l'approche économique progressiste de la République populaire de Chine.

Ce projet d'« Alliance pour la prospérité économique » n'est pas un coup nouveau, c'est une musique déjà entendue, et qui rappelle malheureusement de mauvais souvenirs, les effets pervers d'une dite Alliance pour le progrès, du président des États-Unis d'alors John F. Kennedy sabotant la révolution cubaine de façon à empêcher son épanouissement en Amérique latine.

Drôle de coïncidence, les impérialistes utilisent toujours les mêmes procédés néfastes. Aujourd'hui c'est pour contrecarrer l'influence de la Chine dans le continent américain qu'ils pondent cette nouvelle alliance.

Dans une déclaration commune rendue publique par le service de presse de la Maison Blanche juste après le forum, il est dit « Nous souhaitons que l'Alliance pour la prospérité économique des Amériques serve de plate-forme régionale durable pour mettre en œuvre un programme de développement économique et ambitieux, flexible et axé sur des objectifs »

N'est-il pas nécessaire de rappeler que c'est sous le gouvernement de Barack Obama que le Plan de l'Alliance pour la prospérité du Triangle nord avait été formé en 2014. Et dans un article publié dans le New York Times, Biden alors vice-président des Etats-Unis prenant le Plan Colombie comme exemple à suivre avait proclamé « le besoin d'un « changement systémique » en Amérique centrale afin que la région devienne « la prochaine success story dans l'Hémisphère occidental »

La vérité dans ce jeu de dupe avec cette nouvelle alliance vient d'être soulignée par le progressiste dominicain Narciso Isa Condé. Selon lui : « *Cette Alliance pour la prospérité économique est une manœuvre de diversion, c'est une tentative de semer des illusions dans des bénéfices impériaux fictifs, pour orner un fond de ténèbres. C'est un pagne que le monstre engendre.* »

« *Aucun sommet organisé par les États-Unis et l'UE ne pourra donner d'autres résultats tant que les puissances coloniales domineront en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Afrique et en Asie. De plus, l'événement a eu lieu dans une période de durcissement de la voracité et de bellicisme américain, à l'extrême du gaspillage d'horreur que cette superpuissance déverse en compagnie d'Israël et des actions de l'OTAN* », a poursuit Condé.

Juan Bolívar Díaz : Une voix dominicaine pour la paix et la coopération

Par Lévyen Joseph*

« Les Dominicains et les Haïtiens doivent se comprendre. »

L'ambassadeur dominicain en Espagne a dénoncé les politiciens dominicains qui emploient une rhétorique et promeuvent des politiques contre les Haïtiens fondées sur la haine.

Il s'est également adressé au peuple dominicain, amplifiant ce message et l'exhortant à abandonner les stéréotypes haïtiens négatifs qui conduisent au conflit.

Juan Bolívar Díaz est l'un des dominicains les plus reconnus et honorés au niveau international de sa génération. Actuellement âgé de soixante-dix ans, il a été nommé ambassadeur dominicain en Espagne en 2020.

Avant cela, il a été un journaliste hautement accompli et une présence médiatique pendant 52 ans. Parmi ses honneurs les plus récents, il a été invité à être membre du Comité pour l'Amérique de la Fondation Pro-Royal Spanish Academy. Ce comité est composé de personnalités culturelles majeures de toute l'Amérique latine, comme le romancier péruvien Mario Vargas Llosa.

Mais Díaz est plus qu'une éminence grise cérémonielle. Il demeure un défenseur invétéré de la justice sociale, un homme qui dit humblement mais résolument la vérité au pouvoir.

Cela a été le thème constant de sa vie. En 1970, alors qu'il était jeune journaliste, il échappa de justesse à une tentative d'assassinat à la voiture piégée contre lui et fut contraint de fuir le pays.

En fin de compte, la voix de Díaz n'a pas pu être réprimée. Même en exil, son statut s'est accru et il a continué à s'exprimer en faveur de l'avancement de la culture dominicaine et de la préservation des droits de l'homme.

Naturellement, le rôle d'Haïti dans la société dominicaine a été une préoccupation majeure tout au long de sa carrière. En janvier dernier, il avait notamment déclaré : « Haïti est à la fois une honte et un grand bénéfice pour la RD ».

En tant que représentant du gouvernement dominicain, il ne se contente plus de façonner l'actualité, il la crée également. La semaine dernière, dans une interview avec le journaliste dominicain Moises Gonzalez à l'émission Despertar Nacional, il est revenu sur le thème des relations avec Haïti.

« Je continue de soutenir les positions que j'ai toujours soutenues. Je ne vais pas reculer en prêchant que les Dominicains et les Haïtiens doivent se comprendre, que nous devons utiliser un langage plus constructif, moins dramatique, et rechercher et promouvoir solutions en Haïti, si nous ne le faisons pas, nous devrons nous passer d'Haïti. »

« Haïti va y rester de toute façon. Nous ne pouvons pas suivre des politiques qui promeuvent la haine et la confrontation. »

La détérioration actuelle des relations indique que « le moment est venu pour la République Dominicaine de reconnaître qu'elle ne pourra jamais se passer d'Haïti et de son marché. L'importance de ce marché n'est pas seulement pour les gens qui vivent dans la bande frontalière, c'est aussi pour les producteurs d'œufs, de poulet, de salami, de pâtes, de ciment et bien d'autres industries.

« Plus d'un milliard de dollars par an sont exportés vers ce marché, où nous avons un avantage de 9 contre 1, c'est probablement le marché binational le plus inégal au monde », a-t-il déclaré.

En outre, il a déclaré : « *Nous ne pouvons pas nous permettre de sombrer à un niveau bas permanent dans nos relations, nous devons plutôt faire un effort pour reconnaître la valeur des Haïtiens. Haïti n'est pas seulement une bonne opportunité commerciale, il y a des conséquences plus importantes qui nous mineront si nous ne le faisons pas. »*



Interview de l'ambassadeur Juan Bolívar Díaz avec le journaliste dominicain Moises Gonzalez à l'émission Despertar Nacional

Au-delà des questions frontalières, il a également souligné que la main-d'œuvre haïtienne a été le moteur de l'agriculture et de la construction, un pilier de la croissance annoncée de l'économie dominicaine.

« Nous devons reconnaître qu'ils [les Haïtiens] contribuent, nous ne pouvons pas dire tout le temps le négatif, car si nous le faisons, nous n'atteindrons pas notre potentiel collectif », a-t-il soutenu.

Un autre point de référence était le cycle actuel de l'actualité. « *Nous devons trouver un moyen d'avancer pour qu'en dix ans nos relations avec Haïti ne se détériorent pas au niveau d'Israël et de la Palestine, deux peuples historiquement incapables de coexister.* » Il a qualifié cela de « luxe » que la République dominicaine ne peut pas se permettre.

Il a regretté qu'il y ait beaucoup de personnes en République Dominicaine qui maintiennent des discours de haine et de stigmatisation. « *Nous devons faire un effort pour modérer ce discours.* »

Sans surprise, il y a eu un retour de bâton. Bruno Valdeiras, écrivant dans un journal dominicain appelé Al Momento, estime : « *Ces déclarations de l'actuel ambassadeur dominicain auprès du royaume espagnol ne sont pas du tout inattendues ; c'est sa position depuis plusieurs années. Le problème maintenant avec ces déclarations est qu'il les fait à partir d'une position gouvernementale, ce qui cause d'énormes dommages au pays dominicain. République et contredit en même temps la position du président de la République, Luis Abinader, dans la défense de notre souveraineté nationale.* »

Il continue en suggérant que Díaz doit être soit mentalement malade, soit corrompu.

Les producteurs alimentaires dominicains, qui ont perdu une part substantielle de leur marché en raison de la fermeture de la frontière, pourraient avoir un avis différent.

Cela soulève cependant la question de savoir pourquoi le président nommerait une personne ayant des opinions aussi diamétralement opposées à un poste gouvernemental de haut niveau. Serait-ce pour le piéger dans un exil luxueux, trop distrait ou apaisé pour participer au discours national ?

Si c'est le cas, c'est une autre stratégie ratée d'Abinader.

***Levyen Joseph vit parmi les Haïtiens en République Dominicaine.**

Centre hospitalier de Fontaine évacué en raison de la violence des gangs

Le directeur de l'hôpital Fontaine a constaté qu'environ 70 adultes et au moins 40 mineurs ont été évacués par la police.

L'hôpital Fontaine situé dans le quartier de Cité Soleil a été évacué mercredi en raison d'affrontements entre groupes de gangs luttant pour le contrôle de certaines zones de la commune.

Selon le fondateur et directeur du centre hospitalier de Fontaine, José Ulysse, les informations sur la reprise des installations hospitalières par des membres de gangs sont fausses. « Il n'y a pas eu de prise d'otages. Il y a eu une guerre des gangs, mais elle se déroule autour de l'hôpital. Des maisons voisines ont été incendiées», a expliqué le médecin lors d'un entretien téléphonique avec les médias locaux et internationaux.

Le directeur du centre de santé a déclaré que tout le personnel de l'hôpital était en sécurité et a ajouté qu'il avait dû appeler la police pour qu'elle collabore à l'évacuation des patients qui ne pouvaient pas le faire seuls.

Ulysse a noté qu'environ 70 adultes et au moins 40 mineurs, dont de nombreux nouveau-nés, ont été évacués par la police et les ambulances.

Le quartier de Cité Soleil, le plus grand de la capitale haïtienne Port-au-Prince et contrôlé par des gangs, est en proie à des affrontements armés depuis lundi après la

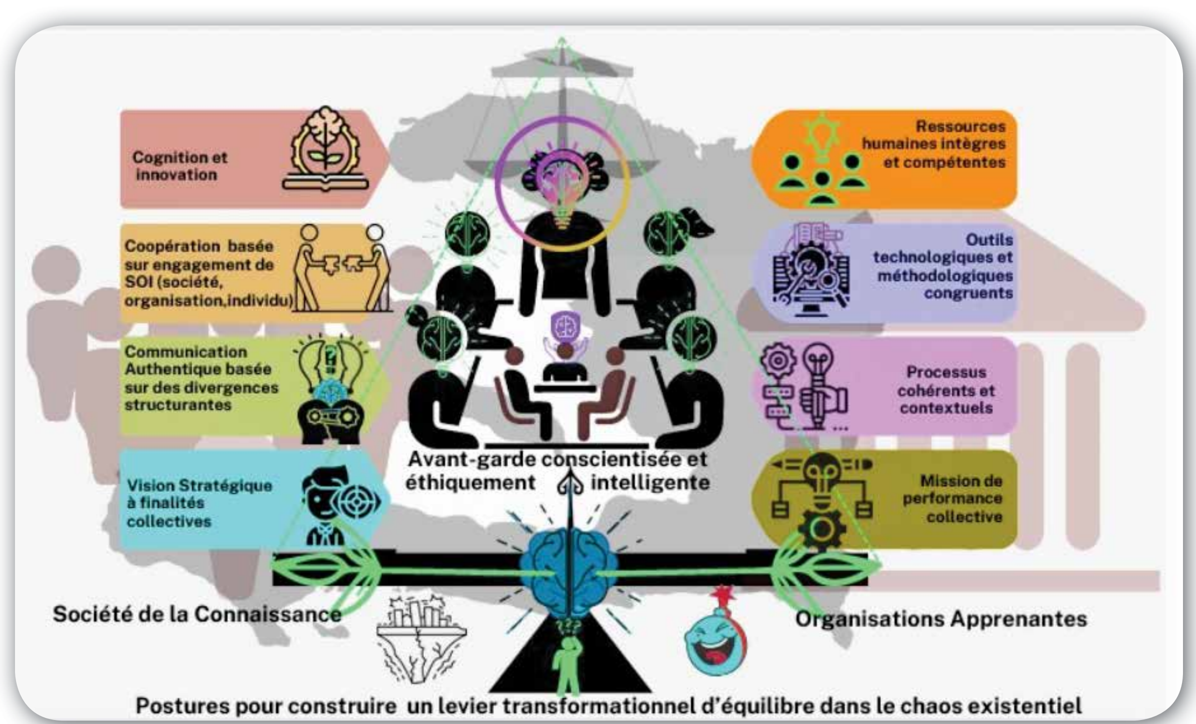


mort présumée d'Iscar Andrice, chef du groupe armé Belokou.

Haïti est en proie à la violence des gangs qui contrôlent 80 pour cent de Port-au-Prince, avec un nombre record de crimes graves, selon le représentant de l'ONU en Haïti.

Télésur 16 novembre 2023

Relire Machiavel au temps des indigences pour construire un levier transformationnel



Par Erno Renoncourt

La revue française, Sciences humaines, a publié son 362ème numéro par un titre qui résonne de mille échos de combats, de provocations et de raisonnances TIPÉDANTEs, puisqu'elle propose une thématique qui nous est chère, en postulant que "La pensée critique est un sport de combat". Selon Maud Navarre, "la notion d'esprit critique vient du verbe grec « krino » : passer au crible. Elle renvoie à une posture interrogative : il s'agit de mettre à distance et questionner les différentes affirmations qui nous sont soumises. Foncièrement émancipatrice, cette disposition a partie liée avec la démocratie. Exercer sa citoyenneté suppose de la vigilance et du discernement, sans quoi nous risquons toujours le joug de nouvelles tyrannies".

C'est donc en échos à cette posture critique salutaire que je viens, une fois de plus, défier l'insignifiance doctorale haïtienne en proposant une réflexion sur la stratégie. Je m'inscris donc dans une culture d'enseignement et de défense de l'esprit critique qui devait inspirer ceux qui planifient les stratégies pour Haïti.

Quand il faut qualifier le côté obscur, ténébreux, rusé, calculateur, manipulateur, dissimulateur et cruel d'un homme politique, l'adjectif "machiavélique" est celui auquel on recourt universellement. Car, pour le commun des mortels, le machiavélisme serait cette posture perfide par laquelle une personne recourt à tous les moyens, même les plus tordus, les plus affreux et les plus cruels, pour atteindre ses finalités. Et comme les finalités humaines peuvent être multiples, (politiques, économiques, sociales, académiques et autres), on peut comprendre que les hommes politiques n'ont nullement le monopole du machiavélisme. Et, de fait, le machiavélisme peut bien s'adapter à tous les profils managériaux, socio-professionnels et citoyens qui, sur tous les domaines des activités humaines, cultivent le goût des opportunités malsaines et sont prêts à toutes les infamies pour privilégier leurs intérêts personnels. Être machiavélique serait donc, par assumation de cette morale perfide, qui veut que « la fin justifie les moyens », un renoncement total à toutes les valeurs, au nom de ses intérêts.

Le constat : l'intelligence dénaturée

Dans cette acception, on peut se demander si la société haïtienne n'est pas globalement, dans ses multiples ramifications, constituée de gens machiavéliquement inspirés. En effet, dans cette "si vile" société, sur laquelle règnent depuis 13 ans des bandits légaux, et où l'opportunisme malsain est la règle de la réussite, (*se sòt ki bay, embesil ki pa pran)*, ils sont nombreux et légions ceux et celles qui ne reculent devant rien et se montrent profondément dénués de scrupule, pour atteindre leurs finalités personnelles. L'indigence aidant, puisque l'impunité permet à l'opacité et à la criminalité de fédérer, par leurs succès, d'innombrables complicités, une certaine posture de débrouillardise infractionnelle s'est installée logiquement, au cœur de cette société, comme le génome stratégique d'une certaine « intelligence pragmatique ». Pour ainsi dire, « machiavélique ».

En Haïti, être intelligent, faire preuve de pensée stratégique, c'est pour beaucoup être malicieux, rusé. Les exemples ne manquent pas. D'ailleurs, Ti Malice n'est-il pas le héros des contes populaires haïtiens ? Tous les Haïtiens n'ont-ils pas appris à lire (*Ti Malice au pays des lettres*) dans la splendeur mythique de ce héros perfide qui est prêt à tromper tout le monde, voire à détruire tout un pays, pour son succès personnel ? La malice symbolise si bien l'intelligence pour la majorité des Haïtiens que certains des hommes d'affaires d'origine syrano-libanaise, qui ont joué de leur influence pernicieuse pour imposer au pays le règne du banditisme et du gangstérisme légal, avaient vanté, sur les réseaux sociaux, l'intelligence stratégique de Jovenel Moïse. Car, il faut un rare degré d'intelligence mafieuse pour gravir les échelons de la criminalité et passer, à la vitesse d'un sursaut quantique, d'homme d'affaires obscur et insignifiant à "président au service du secteur privé". Il faut une assumation profonde de cette conception du machiavélisme pour accepter en de livrer tout un pays à la vénalité des trafiquants et des criminels nationaux et transnationaux pour assouvir cette folie de grandeur qui pousse à croire que quand « le président a parlé, point barre », personne n'a rien à redire. Ces hommes d'affaires s'estimaient si heureux d'avoir déniché un tel prototype d'indigent qu'ils avaient vu dans ce profil d'intelligence pragmatique, dépouillée de dignité, l'exemple que les petits Haïtiens devaient suivre. Et le type était devenu si imbu de son « intelligence », qu'il avait fini par se prendre pour un vrai prince machiavélique en voulant même tromper ses protecteurs. D'où sa fin brutale, franchement digne d'un scénario à faire pâlir les Scorsese et Coppola.

Si, en Haïti, François Duvalier apparait comme le plus zélé des adeptes de cette conception immonde de l'intelligence qui ose tout pour ses succès personnels, d'autres moins notoirement cruels incarnent aussi le même profil. On peut ainsi parler de la percée machiavélique de Lesly François Saint Roc Manigat qui, pour accéder à la présidence en 1988, avait conclu un pacte sordide et scélérat avec les militaires et les anciens macoutes, en leur apportant son aura d'intellectuel. On se souvient que ceux-ci, étaient mis officiellement au ban de la communauté des nations, car ils venaient, quelques mois à peine, de massacrer des gens qui s'apprêtaient à exercer leurs droits de vote pour faire vivre l'illusion de la démocratie en 1987, après 29 ans de dictature machiavélique. Et comme toute finalité, politique ou autre, poursuivie par des moyens perfides, obscurs, relève du machiavélisme, on peut, dans cet ordre, citer l'accord conclu par Jean Bertrand Aristide avec le gouvernement des États-Unis, sous la présidence de Bill Clinton en 1993, pour permettre son retour au pouvoir. En effet, quel éloquent exemple de perfidie que de prétendre restaurer la démocratie en la plaçant sous la protection de 20 000 militaires étrangers ! L'intéressé lui-même n'avait-il pas confié publiquement, avant son retour, qu'il avait commis une vilénie qu'il comptait expliquer au peuple à son retour ! Posture de confidence qui se rattache aisément aux perfidies machiavéliques

Et dans la continuité de cette posture malicieuse de l'intelligence qui apporte sa caution à l'indigence pour assouvir de petites ambitions personnelles, on peut parler de la scélératesse récurrente de Mme Myrlande Hyppolyte Manigat : d'abord en 2011 pour permettre à Martelly d'avoir l'adjuvant de son intronisation au pouvoir ; puis en 2023 pour prolonger le règne du gangstérisme d'État et du Jovenelisme sans Jovenel.

Le questionnement problématique

Il ne fait aucun doute que ces exemples, et les milliers d'autres qui pullulent dans la société haïtienne, où l'intérêt personnel permet de renoncer à toutes les valeurs, d'abandonner tout scrupule et toute dignité, sont remplis de malice, de perfidie et de ruse. Mais sont-ils pour autant des postures d'intelligence ? S'inspirent-ils vraiment d'une pensée stratégique rattachable à l'enseignement de Machiavel ? S'il est vrai que machiavel rime avec stratagème, mais, Machiavel est-il vraiment ce que la calomnie universelle en a fait ? A-t-il été ce malfrat anobli en lettré, qui a utilisé son influence dans le seul but d'« enseigner aux Princes des règles de perfidie, d'injustice et de duplicité pour assurer leur puissance par la tyrannie » ? Ne peut-on pas découvrir, à travers une lecture sensible au contexte, et donc « éthiquement intelligente », de certaines des œuvres de Machiavel, sinon des vertus, du moins des valeurs pragmatiques, fortement rattachables à une pensée stratégique orientée vers des finalités collectives ? La pensée « machiavélienne » et non machiavélique, pour reprendre la nuance de Michel Bergès (*Machiavel, un penseur masqué* ?, 2000, Complexe), n'est-elle pas une pensée masquée ? Pour ainsi dire, une pensée, certes énigmatique, paradoxale et complexe, mais une pensée contextuelle, d'ouverture et hautement stratégique.

Le débat : repenser l'intelligence et la stratégie pour relever les consciences

D'abord s'il faut parler de stratégie, il faut s'empresser de dire que Machiavel n'a jamais plébiscité, non plus insinué, que ses idées, pour « perfides et rusées » qu'elles fussent, devaient être mises au service de l'intérêt personnel. Aussi obscurs qu'apparaissent les conseils qu'il donne au Prince, Machiavel a seulement « élaboré une théorie de l'action politique, définit les moyens réels de l'exercice du pouvoir en partant d'une interprétation (vraie ou fausse, on y reviendra) de la nature humaine supposée méchante ». En outre Machiavel n'a pas émis de jugements personnels, il part de l'enseignement de l'histoire, en se référant à des faits, pour fonder ce qu'il appelle la forme de gouvernement qui peut mieux faire resplendir l'autorité de l'État. On admettra que la puissance de l'autorité de l'État, même si elle est incarnée dans la personne du Prince, ne se ramène aux intérêts du Prince.

Il y a dans l'œuvre de Machiavel, et c'est sans doute ce qui fait son intemporalité, la base d'une certaine contextualisation annonciatrice du matérialisme historique. D'ailleurs on ne peut lire intelligiblement Machiavel sans garder à l'esprit le contexte historico politique dans lequel évoluait l'Italie et notamment Florence. La nature des choses et la nature humaine sont les matériaux de son œuvre. Machiavel fait donc preuve d'une démarche scientifique qui se veut contextuelle et factuelle, ce qui explique du reste le succès de son œuvre. Pour Christian Bec, « La méthode historique de Machiavel l'amène à considérer objectivement, sans préjugé d'aucune sorte, que les hommes naissent (et vivent) socialement mauvais : cupides, ambitieux, vaniteux, lâches, versatiles » (Christian Bec, Œuvres Nicolas Machiavel, p.10). Ce qui l'amène à conseiller à ceux qui veulent gouverner de tenir compte de cette indigence pour mieux assoir la puissance publique et empêcher qu'elle glisse vers les intérêts personnels. Il écrira justement que : « Tous les écrivains qui se sont occupés de législation — et l'histoire est remplie d'exemples qui les appuient — s'accordent à dire que quiconque veut fonder un État et lui donner des lois doit supposer d'avance les hommes méchants et toujours prêts à déployer ce caractère de méchanceté toutes les fois qu'ils en trouveront l'occasion » (Nicolas Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, Préface de Claude Lefort, 1980, p.38).

C'est donc en partant de cette nature vicieuse (indigente) des hommes que Machiavel postule les rapports que l'État devait tisser avec ses citoyens dans la quête de l'affirmation de la puissance publique, que l'on postule idéalement être au service de l'intérêt collectif. En ce sens, sous certains angles analytiques, il est permis d'adhérer à la thèse de certains auteurs, dont William Champigny-Fortier, qui voient en Machiavel un précurseur de Marx. Notamment pour la conception marxienne, faisant de l'homme l'acteur et le producteur de son histoire (William Champigny-Fortier, *Action politique et faisabilité humaine de l'histoire chez Machiavel*, in Revue Phares, Vol XXI, Num 1, 2021, pp 167 – 187). Mais, au-delà de Marx, la pensée machiavélienne laisse aussi scintiller des motifs d'une raisonnance systémique qui la rattache à la pensée complexe. Voilà autant d'aspects occultés ou ignorés dans l'œuvre de ce légendaire « conseiller et formateur de despote », que nous chercherons à mettre en évidence, sans perdre de vue son penchant irréductible et assumé pour la puissance et l'autorité incarnées dans un Prince talentueux et vertueux, garant des libertés publiques, de l'unité, de la grandeur et de la splendeur de la République.

Notre démarche analytique s'inscrit dans une assumation de l'apprentissage contextuel comme ultime ferment de l'intelligence complexe. L'apprentissage contextuel est forcément une manifestation de l'intelligence complexe, puisqu'il se nourrit des enseignements du passé, des paradoxes de l'histoire et des divergences structurantes pour chercher un angle de vue stratégique qui permet d'agir sur le réel et faire germer la brèche d'un possible futur innovant. Si la pensée machiavélienne nous intéresse, ce n'est pas tant par étalage d'érudition pour jouer aux intellectuels que par besoin de trouver, dans le continuum spatio-historico-temporel invariant et indigent dans lequel la population haïtienne évolue, des motifs raisonnants capables d'offrir à ceux qui agonisent l'espérance de croire en un autre possible humain que l'indigence.

Nous pensons que l'invariance des problèmes en un lieu est avant tout un problème de futilité due à l'insignifiance de ceux qui ont le savoir, d'irresponsabilité due à la dépendance servile de ceux qui ont le pouvoir et d'inhumanité due à la mécréance de ceux qui ont les avoirs. On retrouve les trois variables structurantes de l'indigence contextuelle haïtienne que mous cherchons à mettre en évidence pour orienter vers la brèche d'un autre possible humain dans le chaos et permettre un saut hors de l'impuissance. Ces variables sont l'**invariance politico-économique** (inhumanité, servilité), l'**insignifiance académique et culturelle** (futilité, indignité) et l'**impuissance collective** (tranquillité, facilité).

En nous plongeant dans la relecture de Machiavel, nous voulons montrer que c'est par absence de talent, de vertu et d'intelligence au service du collectif que certains lieux humains se transforment en

suite à la page(15)

Ayiti pa gen tankou w sou latè beni

Etzer Cantave

Gade non, bann medizan mal palan ki chita sou do Ayiti k ap pale l mal, teke fren n ! N ap betize ak yon peyi ki se manman Libète, gwo defansè Egalite, egzanp vivan Fratènite. Nou menm Ayisyen, nou sot Sen Domeng an 1779, n antre Savana (Savannah), nou bay san nou pou defann endepandans Etazini, lè l te ti katkat. Kèlkilanswa vèni ou ta lage sou do nou, ou pa p sis. Ou pa p wete yon pwèlyèm sou fyète nou kòm Ayisyen natif natal. Okontrè, se plis jarèt ou ban nou pou n rekonèt bel mèvèy nou fè pasipala. M pral montre n pa gen tankou Ayiti Toma sou latè beni.

Jou k te 1e janvye 1804 la, Ayiti gaye wonn jwèt la ak yon revolisyon ki te alafwa kont lesklavaj, kont rasism e kont sistèm prije peze souse kolon franse yo. Nan dat sa a, Jral Janjak Desalin pwoklame endepandans peyi a apre 13 lane batay sovay gason (ak fanm) pa kanpe avèk lame fann fwa Napoleyon Bonapat la ki t ap fè e defè tout kote l pase ; li te fè k sot kase biskèt Ejip. Kanta pou Lewòp menm, li te met sa ajenou, fè l mande padon. Kidonk, lame Napoleyon an debake Sen Domeng an brizin. Men fout, se te byen konte mal kalkile, byen jwenn byen kontre. Paske yo te jwenn a zo grann yo nan lesefrape ak Jral tankou Tousen Louvèti, Janjak Desalin, Anri Kristòf, Aleksann Petyon, Kapwa Lamò — ak fanm ofisyèz kouwè Sanit Bèlè, Marijann Lamatinyè. Gason ak fanm vanyan sa yo, bravedanje sa yo, te bat lame Napoleyon an kou tanbou pou te bay Ayiti endepandans li *. Yo merite ochan ayibobo kòtakòt ak pi gwo chèf militè latè janm konnen.

Pataswèl sa a Napoleyon te pran



Jean-Baptiste Point du Sable (1750-1818). Reprezantasyon misye ki soti nan liv A.T. Andres la "History of Chicago" (1884)." Sous : Wikipedia.

nan men Jral an chèf Desalin nan te desounen misye si tèlman ke l te sètoblije vann blan meriken yon valè tè ki te kolekole avèk tè pa yo ki te rele « Louisiana Territories ». Kidonk, eta meriken tankou Akannsa, Kolorado, Ayowa, Kanzas, Lalwizyàn, Minesota, Mizouri, Montana, Nebraska, Dakota diNò, Oklowoma, Dakota diSid, Wayoming—si yo pa t engra, yo te dwe rele Desalin Papa.

Depi lè sa-a, Ayiti tounen yon limyè tou limen pou tout pèp k ap chache chimen libète. Premye ladan yo, se te rejiman polonè Napoleyon to voye Sen Domeng an 1801 ak lespedisyon li an pou te plonje koloni a nan lesklavaj pirèd. Pa pita ke 1802, Polonè te konprann jwèt la ; yo pran lyann y al pote kole ak lame endijèn la kont blan franse. Lè lagè a te fini, Polonè yo te chwazi viv lib an Ayiti pito pou yo ta tounen Lapolòy al viv sou lobedyans lòt peyi. Desalin te apresye sa. L te anbrase yo kòm frè dam, fè yo sitwyen ayisyen, epi ba yo tè. Jouk jounen jodi a, gen desandan polonè k ap viv Kazal, an Ayiti.

Desalin te demele l kou mèt janjak pou detounen komès esklav nan zòn nan e chavire sistèm nan. Li te peye kapten batiman $40 pou chak esklav meriken nwa yo te mennen Ayiti. Li te achte esklav afriken nan men blan angle ki t ap mennen yo Jamayik, epi l lage yo libelibè an Ayiti. Chèf Leta ki te vin apre Desalin yo to kontinye zèv li sa a. Nan lane 1817, Prezidan Petyon te tchuipe yon kolon angle ki te vin reklame 15 esklav jamayiken ki te chape poul yo e fè vwal pou Twou Bonbon. Petyon manche Atik 44 Konstitisyon Ayiti a pou fè blan sa a konnen ke depi nèg yo te met pwent pye an Ayiti yo te danble sitwayen ayisyen. Li te derefize remèt yo. E blan yo to bije mache pòs yo.

Kanta pou Prezidan Bwaye, (rayi chen di dan l ban) li te voye segretè nan peyi blan meriken pou negosye voye esklav nwa an Ayiti pou retire yo nan esklavay. Li te peye pou voyay yo, fè yo sitwayen ayisyen, ba yo tè ak kay. Ta gen dizon 13,000 meriken nwa ki te vin an Ayiti jouk nan lane 1850 yo.

Kout kòn lanbi Ayiti te soufle an 1804 la te rive jis nan ziltik nan tou zorèy tout pèp ki t ap batay pou libète yo. Bouch an bouch youn di lòt. Sa w tande a, youn apre lòt yo debake vin nan sous la. Youn ladan you te rele Simón Bolívar (Simon Boliva). Ayisyen pa pèp ki regadan. Li nan nannan nou pou n pataje ak lòt. Petyon te bay Boliva gwo koutmen an 1815 pou l t al toke kòn li ak Lespay ki te gwo potanta nan zòn nan. Granmesi lèd li te jwenn nan men Petyon (zam, zòm, danre, plan militè), li te rive rache Bolivi, Kolonbi, Ekwatè, Pewou ak Venezyela anba grif Lespay. Petyon te mande Boliva yon sèl sèvis, se te pou l te aboli lesklavay nan tout peyi li ta delivre yo. Boliva te fè sa.

Mezanmi, m ta vle kwè n ap dakò ke travay Ayiti fè nan listwa pèp sou latè beni pa gen parèy. Men tann, se twòkèt la, chay la dèyè. Tande…

Èske n te janm konnen ?
Ayiti te jwe yon wòl nan endepandans Meksik ? Francisco Javier Mina, moun peyi Lespay, te pran pati Meksik kont pwòp peyi l nan lagè ant 2 peyi yo. Msye te desann an Ayiti an 1817 al pran poul nan men Petyon nan sekrè batay epi ti tchotcho pou finanse l. Gran mèsi kout men Petyon an, Mina te debake Meksik ak 300 zòm 15 avril 1817. Nan kòmansman lagè a, Mina te kase met nan men Lespay wi. Men alafen dèfen li pa t gen repondong ase. Kidonk, li febli e fè bèk atè. Men Meksik rekonèt Mina kòm youn nan ewo li yo.

Èske n te janm konnen ?
An 1821, revolisyonè grèk yo t ap chache sipò toupatou pou wete Lagrès anba lobedyans Latiki ? Tout gwo palto Lewòp yo, ni Lafrans, ni Langletè, ni Lalmay pa t pete nan koton ba yo santi. Sa yo te fè ? Yo vire bò kot Manman Libète — Ayiti. Yo ekri Bwaye pou mande l koutmen. Podyab Bwaye, li te nan kont detire l ak keksyon lokipasyon Dominikani. Li pa t ka ba yo sipò militè. Epitou kès leta te asèk, li pa t ka ba yo lajan. Men li voye yon kokenn lèt pou monte moral yo avèk yon kagezon 25 tòn kafe. Revolisyonè te pran yon pati pou bezwen pa yo e lòt pati an, yo te vann li pou finanse batay la. Alafendèfen, yo te fin pa gen laviktwa. Ayiti te premye peyi sou latè ki te rekonèt endepandans peyi Lagrès.

Èske n te janm konnen ?
An 1935, Ayiti te sèl peyi ke te leve lavwa pou pwoteste lè Itali te anvayi Etyopi ? Pa youn nan gwo potanta Lewòp yo te leve yon ti dwèt pou te defann Etyopi. Jral Alfred de Nemours, nan yon diskou wòdpòt, te pati ak on bò Itali e l te mete nan bòl gwo potanta bann ipokrit karesan yo. E l te ba yo madichon : « Nou menm gwo peyi nou fè yon makòn ak Itali pou l toupizi ti Letyopi. Men pinga ! Jou va jou vyen, fètatansyon pou youn nan nou pa vin Letyopi yon lòt peyi. » Msye te wè lwen : mwens ke 10 zan apre sa, Lafrans te vin tounen Etyopi pou yon lòt peyi. Lalmay te okipe Lafrans pandan 2èm gè mondyal la.

Èske n te janm konnen ?
Apre Japonè te bonbade bato degè meriken yo nan Pearl Harbor, Ayiti te pami premye peyi ki t al pote kole ak Etazini lè l te deside antre nan 2èm gè mondyal la ? Prezidan Eli Lesko te bay meriken kèk santèn milye goud pou kore yo nan lagè a. Adye, li te menm pran tè pou fè kawotchou pou lame meriken. (Sa s on lòt keksyon, na vin sou li apre.)

Èske n te janm konnen ?
Ayiti te sove yon bann a on pakèt Jwif anba Olokòs pandan 2èm gè Mondyal la ? Menm ke yo te deyò peyi a, Ayiti te demele l pou fè yo sitwayen ayisyen e ba yo paspò ayisyen ki te pèmèt yo chape poul yo. Kèk santèn Jwif te ka kite Lalmay. Si se pa t sa, yo t ap fè vwal pou peyi san chapo.

suite à la page(12)

Yon polisye viktim nan atak gang Bèlè sou popilasyon Solino a



Marcelin Vladimir

Depi plizyè mwa, katye sa yo : Solino, Delmas 24 ak Nazon ap sibi anpil atak nan men gang Bèlè la. Se konsa jou dimanch 19 novanm 2023 a, bandi sanfwanilwa Bèlè yo atake popilasyon Solino a kote yon polisye ki rele Marcelin Vladimir viktim, aprè li te fin resevwa yon bal nan kou.

Woukoukou Nikòl Matinès

J. Fatal Piard

Nikòl ooooooooo w ale
Ki lè w ap vini wè n ankò
Chante Vodou

Nikòl Matinès travèse retounen nan peyi alada jou vandredi madichon ki te 17 novanm pase a. Nikòl, pat ret tann 200 tyèm lane batay Vètyè a souf li te trepase pou l te pran devan. Youn nan sa m sonje pi byen nan Nikòl. Chak 1ye ak 2 novanm m toujou kwaze l an bon brav Gede nan Ri Monsenyè Giyou. Brav Gede toujou toujou nan tout tèt li, nan tout kò l. Li sot nan gran simityè anba lavil Pòtoprens
Chak 1ye ak 2 novanm kako mòv li sou li, moucha nwa l nan tèt li, baton l nan men l, figi l byen poudre. Nikòl sot bay Bawon ak Grann Brijit yon bèl ochan ak plizyè grenn gouyad banda. Lè nou kwaze l ap retounen nan baz li nan vwazinay Lise Petyon. Mwen menm m pral asiste kouman tchovi yo pe rann Bawon ak Grann Brijit larekonesans ak gòdèt kafe byen cho, boutèy piman byen pike kèk grenn bannann ak pwason boukannen.
Nikòl se te yon bonjan fanm Gede. Se sa k fè se nan mwa Gede a menm li travèse. Anvan Nikòl travèse li te jwe yon gwo wòl nan mouvman teyat nan mitan lari ak sa yo rele mayonèt. Menm jan Sanmba Welele Doubout di l la, Nikòl ak Senwòm te inisye mayonèt anpil kote nan peyi a. Nikòl se te moun tout bon. Nikòl pat yon fanm an jwèt. Nikòl l ta pi bon si w travèse an jwèt tankou se te nan yon senèt. Nikòl Woukoukou. Kite kout tanbou anba pat men Sanmba Welele pale pou ou pito

Yon kanari kase
Dlo a koule pou Nikòl
Nikòl Martinèz vandredi anba lavi
Moun ki inisye mayonèt nan peyi a
Afofo, Woukoukou

Nan filozofi moun ki moun nan
Kolo te mak fabrik la
Men m kabann nan chanm li
Li pare pou pataje l ak moun
Moun li pa men m konnen

Anpil moun pase nan Bitasyon lakay li
Anpil moun se la yo fè konesans ak alfabè
Lakay li te gen lekòl
Bon vwazinaj ak Lise Petyon

Manje kwit pa gen mèt la
Se te bousòl Bitasyon sa a
Pou kesyon teyat menm
Lakay li gen bonjan sal
Pou fè espektak ak repetisyon

Gen moun wi
Men pa Kolo
Kolo te kwè Ayiti p ap rete konsa
Li janbe l pa wè chanjman sa a

Li te travay pou l te wè l wi
Jan nou konnen konze a di a
Gran mèsi chen se kout baton
Li pa men fè dènye moman l lakay li

Fòs ak kouraj pou pitit ak tout pitit pitit
Fanmi zanmi, kanari a la
Nap konsole nou



Nikòl Matinès

Pou kontinye travay Madan m nan

Kreyati 2 pye ak 2 bra balanse
Te fè l kouri kite zòn konnen l fè tout vi l
Travèse Kolo
Ou te travay anpil ak jenès

Travay sa yo p ap kanpe
Kriye pa leve lanmò
N ap pran l konsa
Se lavi ki vle konsa

Woukoukou Afofo
Ago Agosi Agola

Welele Doubout

Vètyè Bwa Kale

5 desanm 1492 memwa n sonje
Mitan lannwit krèy bandi debake
Kristòf Kolon koumandan anjandre
Sou twa gwo bato kou Legba chaje
Madichon giyon pèsekisyon yo pote
Te pote boure kolonn kolon anjandre
Pepinyè bandi simaye nan kwen zile

Operasyon Bwa Kale fenk koumanse
Bon jan serenade Bwa Kale fèk inogre
Bwa Kale siyati lakretyènte ak sentete
Ratibwaze Tayino k t ap viv byen poze
Estrateji teknik pou te reziste byen serye

Tayino sou avozòd Kawonabo leve kanpe
Voye pye sou kolon k t ap fòse yo bourike
Malgre leve kanpe voye pye anraje revòlte
Nan 1 bat 1 grenn je se dlo nan 2 grenn je
Tout ti souf tout Tayino gen tan fin trepase
Nanm plizyè santèn milye Tayino travèse

Avan kèk grenn lane Tayino gen tan fin ale
Nan non Mari Jòzèf Sentespri Jezi Bondye
Zansèt yo nan bato batistè esklav Negriye
Lespay Langletè Franse sòm vèsè bib reziye
Ofri yo paradi gratis si n vle siyen akò reziye

Makandal ak Boukman 2 bon tilandeng vre
14 dawout seremoni Bwa Kayiman òganize
14 dawout 1791 gwòs tout teknik Bwa Kale
18 novanm 1803 Vètyè akouche Bwa Kale
Desalin Kristòf Petyon Alaso te leve kanpe

Papa Desalin kriye Alaso ALaso Alaso an ale
Sòlda yo reponn Bwa Kale Bwa Kale Bwa Kale
Kristòf ak Petyon kriye Alaso Alaso pote boure
Tout sòlda yo kouri reponn Bwa Kale Bwa Kale
Vètyè se te premye operasyon Bwa Kale se vre
Viv Vètyè ! Viv Bwa Kale ! Viv Bwa Kale !

Vètyè louvri tout baryè bèl Ochan pou Libète
Vètyè lovri tout baryè bèl Ochan pou Egalite
Vètyè louvri baryè tout bèl Ochan pou Fratènite
Viv Vètyè Viv Bwa Kale Viv Vètyè Viv Bwa Kale
Vètyè se kle k te louvri baryè nan lakou Libète
220 lane Vètyè dwe rete manman Bwa Kale

J. Fatal Pya

Haïti, laboratoire de l'Empire



Une manifestation commémore le 100e anniversaire de l'occupation américaine d'Haïti et le lancement du tribunal populaire, Port-au-Prince, juillet 2015. (MARK SCHULLER)

Par Jemima Pierre

Alors que les États-Unis et leurs alliés poussent à une nouvelle intervention étrangère, les utilisations et les abus de la première république noire comme terrain d'essai de l'impérialisme offrent de sévères avertissements. Haïti lutte toujours pour être libre.

En décembre 2019, le président Donald Trump a signé la loi H.R.2116, également connue sous le nom de Global Fragility Act (GFA). Bien que cette loi ait été élaborée par le conservateur United States Institute of Peace, elle a été présentée au Congrès par le représentant démocrate Eliot L. Engel, alors président de la commission des affaires étrangères de la Chambre, et coparrainé par un groupe bipartisan de représentants, comprenant, de manière significative, la démocrate Karen Bass. Le GFA présente de nouvelles stratégies pour déployer la puissance dure et douce des États-Unis dans un monde en évolution. Il concentre la politique étrangère américaine sur l'idée qu'il existe des « États fragiles », des pays sujets à l'instabilité, à l'extrémisme, aux conflits et à l'extrême pauvreté, qui constituent vraisemblablement des menaces pour la sécurité des États-Unis.

Bien que cela ne soit pas explicitement indiqué, les analystes affirment que le GFA vise à empêcher des interventions militaires américaines inutiles et de plus en plus inefficaces à l'étranger. L'objectif déclaré est que les États-Unis investissent dans « leur capacité à prévenir et atténuer les conflits violents » en finançant des projets qui imposent « une approche interinstitutionnelle entre les acteurs clés, notamment l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et les ministères du Développement international. État, Défense et Trésor » en collaboration avec « les alliés et partenaires internationaux ».

En avril 2022, l'administration Biden-Harris a affirmé son engagement envers le GFA en décrivant une stratégie pour sa mise en œuvre. Comme détaillé dans le prologue de la stratégie, la nouvelle approche de politique étrangère du gouvernement américain dépend de « partenaires disposés à relever les défis communs et à partager les coûts ». « En fin de compte », poursuit le document, « aucune intervention américaine ou internationale ne réussira sans l'adhésion et l'appropriation mutuelle de partenaires régionaux, nationaux et locaux de confiance. » L'administration Biden a également souligné que le GFA utiliserait les Nations Unies et « d'autres organisations multilatérales » pour mener à bien ses missions. Le prologue présente un plan sur 10 ans pour le GFA qui, selon l'Institut américain pour la paix, « permettra l'intégration et l'ordonnancement des efforts diplomatiques, de développement et militaires des États-Unis ». Parmi les cinq pays pilotes pour la mise en œuvre de GFA, Haïti est la première cible.

Saluée par les experts en développement comme une législation « historique » et, comme l'a rapporté Foreign Policy, comme un « changement potentiel dans le monde de l'aide étrangère américaine », la loi semble offrir une réinitialisation de la politique étrangère américaine de manière à changer de tactique tout en maintenant les objectifs et stratégies de domination mondiale des États-Unis. La loi et son prologue expriment clairement que les principaux objectifs sont de faire progresser la sécurité et les intérêts nationaux des États-Unis et « gérer les puissances rivales », vraisemblablement la Russie et la Chine. En ce sens, en particulier pour les gouvernements et les sociétés de l'hémisphère occidental, l'ACM peut être considéré comme une refonte de la doctrine Monroe, la position de politique étrangère américaine de 1823 qui a établi la région entière comme sa sphère d'influence reconnue, façonnant l'impérialisme américain. Le GFA utilise un langage astucieux – s'attaquant aux « moteurs » de la violence, promouvant la stabilité dans les « régions sujettes aux conflits », soutenant les « solutions politiques menées au niveau local » – qui cache la véritable intention de la législation : rebaptiser l'impérialisme américain.

Lors de leurs délibérations sur le Global Fragilities Act, les responsables américains ont qualifié Haïti de l'un des États les plus « fragiles » du monde. Pourtant, cette prétendue fragilité a été causée par plus d'un siècle d'ingérence américaine et une volonté constante de nier la souveraineté haïtienne. Tout au long d'une longue histoire et d'un impérialisme complexe – bien que flagrant –, Haïti a été et continue d'être le principal laboratoire des machinations impériales américaines dans la région et dans le monde entier. Il n'est donc pas surprenant qu'Haïti soit la première cible de la dernière réarticulation par les États-Unis d'une politique visant à maintenir l'hégémonie mondiale.

En fait, un examen des actions des États-Unis et de la soi-disant « communauté internationale » en Haïti de 2004 à aujourd'hui démontre comment Haïti a servi de terrain d'essai – de laboratoire – pour une grande partie de ce qui est contenu dans le Global Loi sur les fragilités. En d'autres termes, le GFA n'est pas tant une nouvelle politique qu'une expression formelle de la politique américaine de facto envers Haïti et le peuple haïtien au cours des deux dernières décennies. Sans reconnaître ces usages et abus d'Haïti, site de l'expérience néocoloniale la plus longue et la plus brutale du monde moderne, nous ne pouvons pas comprendre pleinement le fonctionnement de l'hégémonie américaine (et occidentale). Et si nous ne pouvons pas comprendre l'hégémonie américaine, nous ne pouvons pas la vaincre. Et Haïti ne sera jamais libre.

La souveraineté à nouveau refusée

Depuis 2004, Haïti est de nouveau sous occupation étrangère et manque de souveraineté. Ce n'est pas une hyperbole. Prenons, par exemple, une série d'événements et d'actions après l'assassinat, le 7 juillet 2021, du président sans doute illégitime mais toujours en exercice d'Haïti, Jovenel Moïse. Le lendemain de l'assassinat, Helen La Lime, chef du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), a déclaré que le Premier ministre par intérim Claude Joseph dirigerait le gouvernement haïtien jusqu'à la date des élections. Cependant, en raison du statut intérimaire de Joseph, la ligne de succession n'était pas claire. Quelques jours avant son assassinat, Moïse avait nommé le neurochirurgien et allié politique Ariel Henry au poste de Premier ministre pour remplacer Joseph, mais il n'avait pas encore prêté serment.

Quelques jours après l'assassinat de Moïse, l'administration Biden a envoyé une délégation en Haïti pour rencontrer Joseph et Henry, ainsi que Joseph Lambert, qui avait été choisi par les 10 sénateurs restants d'Haïti, les seuls élus du pays à l'époque. ... pour se présenter à la présidence en attendant de nouvelles élections. Malgré ces revendications concurrentes au pouvoir, Washington a choisi son camp. La délégation américaine a mis Lambert sur la touche, a convaincu Joseph et Henry de parvenir à un accord sur la gouvernance d'Haïti et a exhorté Joseph à se retirer.

Une semaine plus tard, le 17 juillet, le BINUH et le Core Group – une organisation composée principalement de puissances étrangères occidentales dictant la politique en Haïti – ont publié une déclaration. Ils ont appelé à la formation d'un « gouvernement consensuel et inclusif », ordonnant à Henry, en tant que Premier ministre désigné nommé par Moïse, « de poursuivre la mission qui lui a été confiée ». Deux jours plus tard, le 19 juillet, Joseph annonça qu'il se retirerait, permettant à Henry d'assumer le rôle de Premier ministre le 20 juillet. Le « nouveau » gouvernement et le cabinet, complètement non élus, étaient composés principalement de membres du parti haïtien Tèt Kale. (PHTK), le parti politique néo-duvaliériste de Moïse et de son prédécesseur Michel Martelly. À la suite du tremblement de terre dévastateur de 2010, le PHTK, avec Martelly à sa tête, a été mis en place par les États-Unis et d'autres puissances occidentales sans le soutien des masses haïtiennes.

Après que l'ambassade des États-Unis, le Core Group et l'Organisation des États américains (OEA) aient publié des déclarations similaires applaudissant la formation d'un nouveau gouvernement de « consensus », le secrétaire d'État américain Antony Blinken a affirmé son soutien aux dirigeants non élus. « Les États-Unis saluent les efforts déployés par les dirigeants politiques d'Haïti pour s'unir dans le choix d'un Premier ministre par intérim et d'un cabinet d'unité », a-t-il déclaré dans un communiqué. En fait, les véritables décideurs d'Haïti – ou ce que j'ai appelé les « dirigeants blancs d'Haïti » – ont déterminé le remplacement du gouvernement haïtien par le biais d'un communiqué de presse.

Pendant ce temps, le processus décisionnel de la communauté internationale a complètement laissé de côté les organisations de la société civile haïtienne, qui se réunissaient depuis début 2021 pour trouver un moyen de résoudre la crise politique du pays alors que Moïse, déjà au pouvoir par décret, était sur le point de prolonger son mandat constitutionnel. Ces groupes ont catégoriquement rejeté le gouvernement intérimaire imposé par l'étranger et ont critiqué les actions de la communauté internationale comme étant manifestement coloniales.

Qui et quelles sont les entités qui prennent des décisions pour Haïti et le peuple haïtien, et comment ont-elles revendiqué des rôles aussi importants dans le contrôle de la politique haïtienne ? Les Haïtiens ne sont pas membres du BINUH, de l'OEA ou du Core Group. Mais la question de la souveraineté du pays – ou de son absence – est également centrale. Haïti est sous contrôle militaire et politique étranger depuis près de 20 ans. Mais ce n'est bien sûr pas la première fois qu'Haïti est sous occupation.

L'héritage du contrôle et de l'occupation étrangers

À l'été 1915, les Marines américains débarquèrent à Port-au-Prince et entamèrent une période de 19 ans de régime militaire visant à anéantir la souveraineté de la première république noire du monde moderne. Au cours de cette première occupation, comme je l'ai écrit ailleurs avec Peter James Hudson, « les États-Unis ont réécrit la constitution haïtienne et installé un président fantoche [qui a signé des traités qui confiaient le contrôle des finances de l'État haïtien au gouvernement américain], ont imposé la censure de la presse et la loi martiale et a introduit la politique de Jim Crow et le travail forcé sur l'île. Conformément à sa vision raciste selon laquelle les Noirs n'ont pas la capacité de se civiliser ou de se gouverner eux-mêmes, Washington a justifié qu'il était nécessaire d'enseigner aux Haïtiens les arts de l'autonomie gouvernementale – une vision qui perdure aujourd'hui.

Mais le travail le plus prononcé des Marines américains était la contre-insurrection. Ils ont mené une campagne de « pacification » dans toutes les campagnes pour réprimer un soulèvement paysan contre l'occupation, en utilisant pour la première fois des techniques de bombardement aérien. En larguant des bombes depuis des avions sur les villages haïtiens, les campagnes de pacification ont fait plus de 15 000 morts et d'innombrables autres mutilés. Ceux qui ont survécu et ont continué à résister ont été torturés et envoyés dans des camps de travail.

Les États-Unis ont finalement quitté le pays en 1934 après des protestations massives du peuple haïtien. Mais l'un des résultats les plus conséquents fut la création et la formation pendant l'occupation d'une force de police locale, la Gendarmerie d'Haïti. Pendant des années, cette force de police et ses successeurs ont été utilisés pour terroriser le peuple haïtien, un héritage qui perdure aujourd'hui.

Dans les années qui ont suivi l'occupation de 1915-1934, les États-Unis ont continué à intervenir politiquement et économiquement dans les affaires haïtiennes. Le plus notoire de ces engagements fut le soutien des États-Unis à la dictature brutale de François « Papa Doc » Duvalier et de Jean-Claude « Baby Doc » Duvalier. Lors des premières élections démocratiques après la chute du régime Duvalier, les États-Unis ont tenté en vain d'empêcher l'ascension du candidat populaire Jean-Bertrand Aristide. Cependant, neuf mois après son élection en janvier 1991, Aristide fut destitué lors d'un coup d'État financé par la CIA. Le coup d'État n'a cependant pas été consolidé en raison de la résistance continue du peuple haïtien. En 1994, l'administration du président américain Bill Clinton a été contrainte de ramener Aristide en Haïti après trois ans d'exil, avec plus de 20 000 soldats américains à sa remorque. Aristide était désormais l'otage de la politique néolibérale américaine. Les troupes sont restées jusqu'en 2000.

Haïti a officiellement perdu de nouveau sa souveraineté nominale fin février 2004. Les gouvernements occidentaux, ainsi que la puissante élite haïtienne, n'ont jamais soutenu le gouvernement Aristide, probablement en raison de ses positions « populistes et anti-économie de marché », comme l'a déclaré l'ancienne ambassadrice américaine Janet Sanderson plus tard, dans un câble diplomatique divulgué en 2008, appelant à une intervention étrangère continue. Ainsi, lorsqu'Aristide a remporté un second mandat aux élections de 2000, quelques mois seulement après que son parti Fanmi Lavalas ait obtenu la majorité des sièges au Parlement, les États-Unis et leurs partenaires occidentaux ont travaillé pour discréditer l'administration. L'ambassadeur de France en Haïti à l'époque, Thierry Burkhard, a admis plus tard que la France était préoccupée par le fait qu'Aristide exigeait une restitution financière pour l'indemnité immorale – ou ce que le New York Times a appelé « La Rançon » – qu'Haïti a été contraint de payer pour son indépendance. .

Les plans d'intervention et d'occupation de 2004 avaient été élaborés l'année précédente lors d'une réunion au Canada baptisée « Initiative d'Ottawa sur Haïti ». Aristide était revenu au pouvoir depuis deux ans. Le premier ministre canadien Jean Chrétien et son gouvernement du Parti libéral ont organisé une conférence de deux jours, du 31 janvier au 1er février 2003, au lac Meech, un lieu de villégiature gouvernemental près d'Ottawa, qui a réuni de hauts responsables des États-Unis, de l'Union européenne et de l'OEA pour discuter décider de l'avenir de la gouvernance d'Haïti. Aucun représentant d'Haïti n'était présent. Le journaliste canadien Michel Vastel, qui a eu vent de cette réunion secrète, a rapporté que la discussion à Ottawa incluait l'éventuelle destitution d'Aristide avec une potentielle tutelle dirigée par l'Occident sur Haïti.

Le 29 février 2004, le président Aristide a été destitué, embarqué sur un vol par les Marines américains et transporté par avion vers la République centrafricaine. Presque immédiatement, le président américain George W. Bush a envoyé 200 soldats américains à Port-au-Prince pour « aider à stabiliser le pays ». Le soir de l'expulsion d'Aristide, 2 000 soldats américains, français et canadiens étaient sur le terrain.

Entre-temps, à la demande des États-Unis et de la France, membres permanents, le Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) a adopté à l'unanimité une résolution autorisant « le déploiement immédiat d'une force multinationale intérimaire pour une période de trois mois pour aider à sécuriser et stabiliser la capitale, Port-au-Prince, et ailleurs dans le pays. En d'autres termes, l'ONU a voté pour l'envoi d'une mission de « maintien de la paix » en Haïti. Il est important de noter que la résolution 1529 a été adoptée en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, qui, contrairement à une résolution du Chapitre VI, autorise les forces de l'ONU à entreprendre une action militaire par voie terrestre, aérienne et maritime sans nécessiter le consentement des parties en conflit. Autrement dit, la résolution autorise la force multinationale à « prendre toutes les mesures nécessaires pour remplir son mandat ».

La mission de l'ONU en Haïti soulève quatre points importants. Premièrement, Haïti a été le seul pays à ne pas être plongé dans une guerre civile à bénéficier d'un déploiement militaire au titre du Chapitre VII de l'ONU. Il y a certainement eu des protestations locales lors de l'adoption de la résolution, mais il s'agissait d'Haïtiens manifestant contre la destitution de leur président démocratiquement élu. En d'autres termes, la situation en Haïti ne peut pas être considérée comme une guerre civile, au sens normal du terme, qui mériterait un déploiement au titre du Chapitre VII (si un tel déploiement peut un jour être mérité). Au

suite à la page(16)

Canal de la rivière Massacre, le réveil de la conscience nationale !



Par Catherine Charlemagne

(2e partie)

Outre la position de personnalités politiques comme l'agronome Jean André Victor, il reste la position des premiers concernés, les habitants de la région du Grand Nord, entre autres, les paysans du Nord-Est. Le Coordonnateur du Mouvement des agriculteurs de la plaine Maribaroux, Jean Brévil Weston, est formel, rien ni personne ne peut arrêter les travaux. Rappelons que c'est ce mouvement paysan qui est à l'origine, avec le concours des Notables du lieu, de ce sursaut pour la suivie de la région et du réveil de la conscience nationale. Jean Brévil Weston dit ne rien vouloir céder, rien lâcher. Il se dit prêt à mourir au lieu de céder sous le diktat des autorités de Port-au-Prince encore moins de Luis Abinader. Pour le Coordonnateur du Mouvement des agriculteurs de la plaine de Maribaroux, la devise est claire *« Canal ou la mort ou KPK (Kanal la Pap Kanpe) »*.

Interrogé par les médias le mercredi 13 septembre 2023 sur ce qu'il pense de la position guerrière du Président dominicain et si à un moment donné la construction du canal peut s'arrêter, sa réponse est sans équivoque « Je ne pense pas qu'une entité va nous demander de surseoir au projet de la construction du canal. D'ailleurs, notre position est claire : c'est le canal ou la mort. Nous sommes prêts à être enterrés dans le canal. Notre objectif est de faciliter l'accès à l'eau aux agriculteurs de la plaine de Maribaroux, deuxième plus grande plaine d'Haïti en matière de production de riz. Le projet de construction avance à grands pas. Là maintenant nous sommes au niveau de la maçonnerie pour déboucher sur la rivière. Nous sommes à environ dix mètres de la rivière. La population de Ouanaminthe prend le projet à cœur. C'est vrai que l'initiative est d'un groupe d'agriculteurs de la commune de Ferrier, mais c'est tout Ouanaminthe qui embrasse le projet.

On n'a pas de support de l'État ni d'un quelconque groupe politique sinon des citoyens haïtiens en Haïti et la diaspora». Mais, au-delà de la position radicale de ce responsable paysan, c'est toute une chaîne de solidarité qui s'est déclenchée à travers tout le pays et dans la diaspora. Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, c'est la République tout entière qui s'est mise debout comme un seul homme pour soutenir la construction de l'unique canal du côté haïtien sur la rivière Massacre. A l'exemple du Conseil National de Financement Populaire (KNFP) qui soutient sans réserve cette belle initiative pour le bien de la collectivité nationale et qui apportera à coup sûr un renouveau dans l'économie du pays. L'un des dirigeants de cette organisation populaire, Lionel Fleuristin, estime que « *Cette prise effectuée sur la rivière Massacre permettra aux agriculteurs d'arroser leurs champs, ainsi nous serons en mesure de consommer des produits locaux et contrôler les aliments que nous utilisons et qui seront bénéfiques pour notre santé.*

Avec le canal, l'eau sera beaucoup plus disponible, mais les paysans auront besoin de matériels comme des charrues, des motoculteurs, des engrais et épandeurs d'engrais, des tracteurs pour préparer les terres et récolter les récoltes » a conclu Lionel Fleuristin restant persuadé qu'il faut aider financièrement le Comité responsable du canal. La structure qu'il dirige, d'après ce qu'il avance, mène des démarches auprès des organismes financiers publics et privés pour soutenir la construction. L'élan de soutien à la construction du canal se manifeste à travers diverses actions. Tel ce marathon réalisé par les habitants de la commune de Camp-Perrin dans le Sud du pays. En effet, un groupe de citoyens de la commune, sous l'impulsion de madame Carmélie Montuma Ismaël, a parcouru les rues du Centre-ville, mais aussi les institutions publiques et privées, les différentes sections communales pour finir par récolter près de 500000 gourdes qui ont été acheminés au Comité responsable de la construction du canal à Ouanaminthe. Fière de réussir ce marathon baptisé : *Kanperen kanpe ak Wanament* », la porte-parole de ce mouvement de solidarité, Carmélie Montuma Ismaël en a profité pour envoyer un message à tous les Haïtiens de l'intérieur et de l'extérieur : « *Nous avions voulu apporter notre solidarité à la construction du canal. Ce qui se passe à Ouanaminthe nous concerne tous. C'est notre combat pour rétablir la dignité de notre Haïti chérie. Ça montre clairement qu'ensemble nous pouvons trouver des solutions à nos problèmes. C'est une étincelle qui doit devenir une flamme pour qu'Haïti revive. Les contributeurs ont été généreux et courtois. Et même les personnes à mobilité réduite ont apporté leur soutien* » a déclaré celle qui est à l'initiative de ce marathon en solidarité avec les « Gens du Nord » comme chantait naguère l'Orchestre Tropicana d'Haïti.

Des institutions publiques apportent aussi leurs contributions. Parmi tant d'autres, citons le cas de la Fédération Nationale des Maires Haïtiens (FENAMH) que préside Jude Édouard Pierre, le maire de Carrefour. A la fin du mois d'octobre 2023, cet organisme public a apporté son soutien à la construction du canal par un important don financier afin que la chaîne de solidarité ne s'arrête pas. Ainsi, nous avons appris par un Communiqué du Comité de gestion du canal qu'« À la tête d'une Délégation composée, entre autres, de la maire de Tabarre, Nice Simon, le Président de la Fédération Nationale des Maires Haïtiens (FENAMH), Jude Édouard Pierre, a remis un chèque de 4 000 000 de gourdes au Comité responsable du chantier de construction du canal afin d'aider à la poursuite des travaux.

Ce don est la contribution de toutes les Mairies du pays faisant partie de la FENAMH. Ce chèque arrive à un moment où les aides matérielles et financières sont nécessaires pour permettre la poursuite des travaux » annonçaient les responsables. Finalement, à la date du 27 octobre 2023, le Comité chargé des travaux du canal comptabilisait une somme totale de 4277,75 dollars américains d'une part et d'autre part 21308 605,90 gourdes, en tout cas c'est ce qu'indiquaient les comptes bancaires de cet organisme citoyen auxquels il faut ajouter 40 000 dollars américains, un don de la diaspora. C'est une délégation composée d'un ensemble d'organisations, notamment, *Debout pour Haïti* et *Busta John Fondation,* venues de la diaspora haïtienne qui a fait part le vendredi 3 novembre 2023 au Comité de gestion de la construction du canal, en guise de sa contribution un chèque de 40 000 dollars US en soutien et solidarité à l'œuvre en cours de réalisation.

Des dons affluent de toute part, d'humble citoyen aux Chambres de commerce et d'industries en passant par des artistes, des personnalités du monde musical, politique, tout le monde veut être un contributeur de la cause nationale qu'est devenue la construction de ce canal afin d'irriguer la plaine de Maribaroux dans le Nord-Est. Les religions ne sont pas en reste. Si les vodouisants étaient comme toujours les premiers à manifester leur solidarité et apportent leurs concours spirituels et matériels aux paysans et aux constructeurs du canal, les autres ont fini par prendre le train en marche. Des Révérends pasteurs, des prêtres et des Francs-Maçons de toutes obédiences ont aussi fait le déplacement tout comme des hommes politiques d'envergure nationale à l'instar de l'ancien Premier ministre Evans Paul (KP), de l'ex-sénateur Jean-Charles Moïse qui continuent de débarquer tous les jours sur le chantier au bord de la rivière.

Ils veulent constater de visu l'avancement des travaux et aussi voir l'armada militaire dominicaine juste en face pensant intimider et défier les haïtiens sur leur propre territoire. Entre-temps, des commerçants, des hommes d'affaires, des entrepreneurs de tout le pays apportent, selon leur moyen, des matériaux de construction : fer, ciment, sable, essence, clous, etc. Cet engouement citoyen et cette solidarité nationale ont poussé le Premier ministre Ariel Henry à prendre plus ou moins une position allant à l'inverse de ce que les autorités disaient tout au début du conflit. Surtout, après avoir constaté que Luis Abinader se comporte comme le chef d'Etat de toute l'île d'Hispaniola ou d'Haïti en décidant seul quand, pourquoi et comment il entend rouvrir partiellement ses frontières après les avoir fermées de manière unilatérale.

En réponse justement à l'annonce qu'il allait rouvrir très partiellement la frontière le mercredi 11 octobre, soit plus d'un mois après sa fermeture, pour écouler uniquement des produits alimentaires dominicains et ceci sans contrepartie, un groupe de citoyens mené par l'ancien sénateur du Nord-Est, Wanique Pierre, s'est présenté le dimanche 8 octobre devant la barrière, en possession d'un camion rempli de ciment, d'eau et de parpaings avec la ferme intention de murer le passage donnant accès à la ville de Dajabon en République dominicaine. Prenant connaissance de l'initiative, des agents de POLIFRONT (Police frontalière d'Haïti), ont vite débarqué sur les lieux et ont fait usage de gaz lacrymogène pour évacuer les manifestants sur ordre des autorités haïtiennes.

Après cet échec, la population de la ville de Ouanaminthe et des communes environnantes, très remontées, avaient promis de revenir à la charge le lendemain. Comme elle l'avait annoncé, le lundi 9 octobre très tôt au matin, une foule immense, venue de partout de la région traversant les principales artères de la ville de Ouanaminthe au cri « *non à la réouverture de la frontière et oui à la poursuite des travaux de construction du canal* » a pris d'assaut le Pont du côté haïtien. En l'espace de quelques heures, le portail du point de passage a été muré. « *Nous sommes définitivement décidés de partir à la conquête de notre souveraineté de peuple libre et d'exiger du gouvernement dominicain le respect scrupuleux des Accords et Traités signés ayant rapport aux traitements des ressortissants des deux côtés de l'île* » criait la foule. Très en colère, elle dit que c'était ça sa réponse à Abinader qui pense pouvoir dicter ses ordres aux Haïtiens.

Sans doute, pris de court par cette marée humaine et peut-être ayant reçu des ordres du gouvernement, la police, cette fois-ci, n'est pas intervenue. D'ailleurs, dans l'après-midi de ce lundi 9 octobre 2023, les autorités de Port-au-Prince ont réagi en répondant au Président dominicain, Luis Abinader, par un Communiqué sur sa décision de réouverture de la frontière tout en interdisant aux Haïtiens de pouvoir traverser en République dominicaine. « *Le Gouvernement de la République d'Haïti félicite la population pour son calme, sa sérénité et son patriotisme face aux mesures disproportionnées prises par les autorités dominicaines. Il continue à mener des consultations et à prendre des dispositions appropriées dans l'intérêt des Haïtiennes et des Haïtiens.*

Le gouvernement réaffirme le droit inaliénable des Haïtiens d'utiliser de façon équitable les ressources hydriques binationales. (…) Le Gouvernement de la République d'Haïti considérerait comme inacceptable et hostile toute tentative visant à détourner les eaux de ladite rivière afin d'en priver les Haïtiens, ce, en violation de l'Accord de 1929. (…) Le Gouvernement de la République d'Haïti croit qu'un dénouement ne sera considéré comme convenable que si elle permet le partage équitable des ressources hydriques, la normalisation des relations entre les deux pays et le retour de la circulation des personnes et des biens des deux côtés, comme c'était le cas entre les deux Républiques avant la fermeture unilatérale du 15 septembre.»

Comme prévu, le gouvernement dominicain avait effectivement procédé à la réouverture de la frontière le mercredi 11 octobre. Sauf qu'il n'y a eu aucun haïtien pour s'y rendre. D'une part la partie haïtienne était murée depuis lundi et d'autre part, il n'était pas question pour les Haïtiens d'aller faire leurs emplettes en République dominicaine tant qu'un accord n'ait pas été trouvé sur le différend opposant les deux Etats. Selon Moïse Charles-Pierre, le Délégué départemental du Nord-Est, « *Nous sommes convenus de maintenir notre position qui est celle de garder la partie haïtienne fermée et d'exiger des excuses et des réunions en vue d'une solution respectant la dignité du peuple haïtien* ». **(A suivre)**

C.C



Le Président de la Fédération Nationale des Maires Haïtiens (FENAMH), Jude Édouard Pierre a remis au Comité responsable du chantier un chèque de 4 000 000 de gourdes

KANPEREN KANPE
AK WANAMENT

Des membres de l'organisation « Kanperen pap kanpe » sur le site du Canal à Ouanaminthe avec Wideline Pierre, porte-parole du comité de gestion de la construction du Canal

A Dominican Voice for Peace and Cooperation

"Dominicans and Haitians must understand each other."

by Levyen Joseph

The Dominican ambassador to Spain has called out Dominican politicians who employ rhetoric and promote policies against Haitians that are based on hate.

He also addressed the Dominican people, amplifying this message and urging them to let go of negative Haitian stereotypes that lead to conflict.

Juan Bolívar Díaz is one of the most internationally recognized and honored Dominicans of his generation. Currently in his late seventies, he was appointed the Dominican ambassador to Spain in 2020.

Prior to that, he was a highly accomplished journalist and media presence for 52 years. Among his more recent honors, he was invited to be a member of the Committee for America of the Pro-Royal Spanish Academy Foundation. This board consists of major cultural figures from around Latin America, such as Peruvian novelist Mario Vargas Llosa.

But Díaz is more than a ceremonial eminence grise. He soldiers on as an inveterate advocate for social justice, a man who humbly yet resolutely speaks truth to power.

This has been the ongoing theme of his life. In 1970, as a young journalist, he barely escaped a car bomb assassination attempt against him, and he was forced to flee the country.

Ultimately Díaz's voice could not be repressed. Even in exile his status grew, and he continued to speak out on behalf of both advancing Dominican culture and preserving human rights.

Naturally, the role of Haiti in Dominican society has been a primary concern throughout his career. Last January he notably said "Haiti is both a disgrace and a great benefit for the DR."

As a representative of the Dominican government, he is now not only shaping the news but making it. Last week, in an interview with the Dominican journalist Moises Gonzalez on the show *Despertar Nacional*, he returned to the topic of Haitian relations.

"I continue to support the positions that I have always maintained. I am not going to back off in preaching that Dominicans and Haitians have to understand each other, that we have to use a more constructive, less dramatic language, and to seek and promote solutions in Haiti if we do not, we are going to have to make do without Haiti."

"Haiti is going to remain there in any case. We cannot follow policies that promote hatred and confrontation."

The current melt down in relations indicates "the time has come for the Dominican Republic to recognize that it will never be able to do without Haiti and its market. The importance of this market is not only for the people who live on the border strip, it is also for producers of eggs, chicken, salami, pasta, cement, and many other industries."

"More than a billion dollars per year are exported to that market, where we have a 9 to 1 advantage, it's probably the most unequal binational market in the world," he said.

Additionally he stated, "We cannot allow ourselves to sink to a permanent low level in relations, rather we must make an effort to recognize the value of Haitians. Haiti is not just a good trade opportunity, there are larger consequences that will undermine us if we don't."

Beyond border issues, he also noted that the Haitian workforce has been the engine for agriculture and construction, a pillar of the heralded growth of the Dominican economy.



The Dominican ambassador to Spain, Juan Bolívar Díaz: "We have to recognize that Haitians contribute, we cannot be saying the negative all the time, because if we do, we will not meet our collective potential."

"We have to recognize that they [Haitians] contribute, we cannot be saying the negative all the time, because if we do, we will not meet our collective potential," he argued.

Another point of reference was the current news cycle. "We must find a way forward so that in ten years our relationship with Haiti has not deteriorated to the level of Israel and Palestine, two people who historically have been unable to coexist." He called that a "luxury" the Dominican Republic cannot afford.

He regretted that there are many people in the Dominican Republic who maintain hate speech and stigmatization. "We must make an effort to moderate this discourse."

Not surprisingly, there has been blow back. Bruno Valdeiras, writing in a Dominican paper called *Al Momento*, opines:

"These statements by the current Dominican ambassador to the Spanish kingdom are not unexpected at all; that has been his position for several years. The problem now with these statements is that he makes them from a government position, which does tremendous damage to the Dominican Republic and at the same time contradicts the position of the president of the Republic, Luis Abinader, in defending our national sovereignty."

He goes on to suggest Díaz must be either mentally ill or corrupt.

Dominican food producers, who have lost a substantial share of their market due to the border closing, might have a different opinion.

It does beg the question, however, as to why the president would appoint a person with such diametrically opposed views to a high level government position. Could it be to trap him in a luxurious exile, too distracted or mollified to participate in the national discourse?

If so, it was another failed Abinader strategy.

Levyen Joseph lives among Haitians in the Dominican Republic.

RELIRE LE MANIFESTE I
175 ANS



Le Manifeste du parti communiste

Par Isabelle Garo*

Peu de livres ont eu autant d'impact que le Manifeste du parti communiste. Rédigé par le jeune Marx à la demande de la Ligue des communistes, il est publié anonymement à la fin du mois de févier 1848. « Bien que le Manifeste soit notre œuvre commune, j'estime néanmoins de mon devoir de constater que la thèse principale, qui en constitue le noyau, appartient à Marx », expliquera son camarade Engels. Le succès n'est pas immédiat ; il sera traduit au fil des ans et régulièrement enrichi d'une préface. Ainsi peut-on lire dans celle de l'édition allemande de 1872 : « Étant donné les progrès immenses de la grande industrie dans les vingt-cinq dernières années et les progrès parallèles qu'a accomplis, dans son organisation en parti, la classe ouvrière, étant donné les expériences, d'abord de la révolution de Février, ensuite et surtout de la Commune de Paris qui, pendant deux mois, mit pour la première fois aux mains du prolétariat le pouvoir politique, ce programme est aujourd'hui vieilli sur certains points. » Les Éditions sociales l'ont récemment réédité. L'écrivain Éric Vuillard le préface — saluant « l'un des grands textes émancipateurs de l'Histoire du monde » — et la philosophe Isabelle Garo l'introduit longuement. Nous publions un extrait du texte de cette dernière.

Le Manifeste n'a […] rien d'un traité de philosophie politique et sa notoriété ultérieure occulte ce que fut son rôle réel : derrière le texte monument, c'est donc le texte événement qu'il importe de faire resurgir. Brochure destinée à une large diffusion, le Manifeste entreprend de décrire les bouleversements introduits par le développement du capitalisme afin de préciser les conditions et les buts de son abolition. Son émergence consiste dans une histoire de longue durée, dont les luttes de classes sont le moteur mais qui conduisent finalement au dépassement inéluctable de ce mode de production aussi puissant qu'inégalitaire. Mais Marx ne se contente pas d'annoncer la révolution, il souligne la nécessité de l'action politique, au sens neuf du terme, ainsi que l'importance décisive que revêt la prise de conscience, comme condition de la victoire des classes dominées. Surtout, il énonce une thèse majeure qui distingue le communisme de tout collectivisme qui nierait la dimension individuelle : tout à l'inverse, il s'agit de construire « une association dans laquelle le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous ».

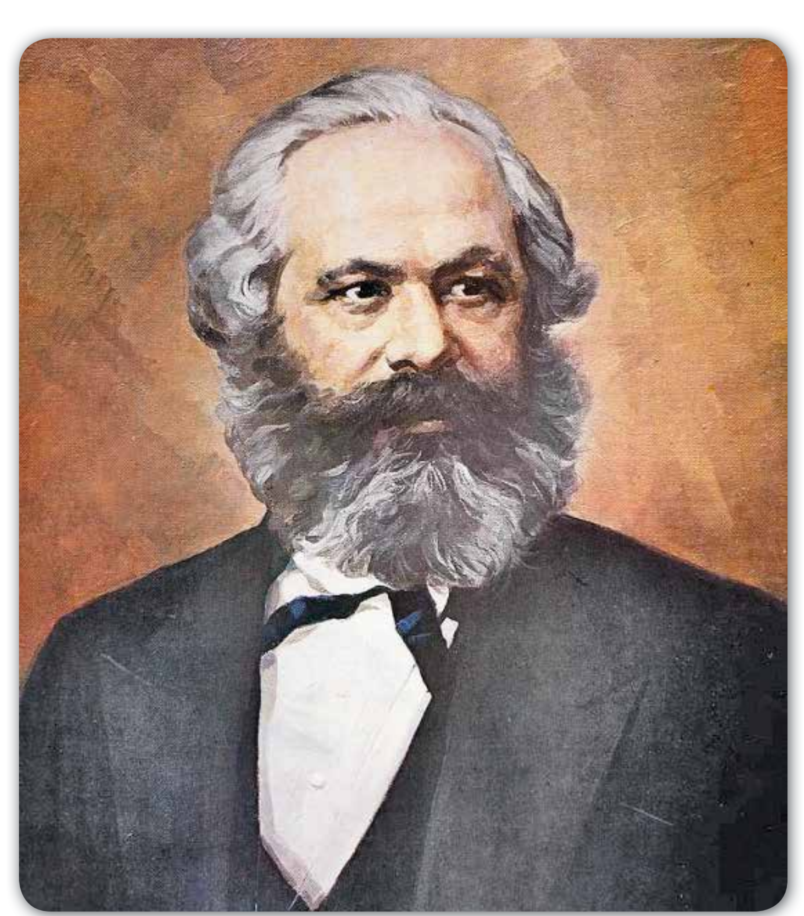
Intervention politique à part entière, le Manifeste vise ainsi à sceller l'union de la théorie et de l'histoire, transformant l'une en même temps que l'autre, l'une par l'autre. Construit en quatre parties, il commence par brosser un saisissant tableau d'ensemble de l'histoire humaine pour y inscrire l'essor de la bourgeoisie et la montée du prolétariat. Cette analyse vise à inscrire le communisme dans le cadre de cette histoire puis à définir, dans un deuxième temps, le rôle spécifique des communistes sur le plan politique, réfutant au passage les idées reçues à leur propos. Dans un troisième chapitre, Marx s'arrête sur les différents courants du socialisme et du communisme existant à son époque, avant de préciser dans la dernière partie le rôle des communistes, leurs rapports avec les autres forces politiques et la portée de la révolution qui s'annonce.

Il s'agit bien de fournir aux militants, non pas de simples éléments de propagande, mais de véritables outils de compréhension et de réflexion stratégique, de défendre des mesures programmatiques sans proposer pour autant de description du monde à venir. Et c'est bien ce qu'énonce son titre : le terme de « manifeste » nomme la rupture avec les « catéchismes » des organisations ouvrières clandestines, dont le texte d'Engels restait trop proche. Inventant sa forme inédite, il est encadré par des formules ramassées et percutantes, promises à une longue postérité, qui témoignent de sa nature d'intervention inséparablement théorique et politique. Il s'ouvre en effet sur deux incipit successifs, demeurés aussi célèbres l'un que l'autre : « un spectre hante l'Europe, le spectre du communisme », proclame son préambule, tandis que sa première partie s'ouvre sur l'affirmation que « l'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de luttes de classes ». Mais le spectre a vocation à devenir autre chose que la grande peur des dominants et à apparaître pour ce qu'il est, une puissance en construction. Quant au terme de « communiste » que mentionne le titre, sa nature de qualificatif et non de substantif importe également : il ne s'agit pas de décrire par avance un monde à naître, le communisme, mais de susciter et d'accompagner l'action de ceux qui sont les artisans de cette construction et qu'il s'agit de rassembler. Quand à sa dernière phrase, elle est tout sauf une conclusion : *« prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »*

Le Manifeste est décidément un texte sans précédent, tant par sa forme que par son contenu. Mais, si son souffle exceptionnel est celui de Marx qui n'a alors pas trente ans, sa teneur est aussi le produit des longs débats collectifs qui ont préparé la rédaction finale. Sans s'y substituer mais en les complétant de ses propres analyses, Marx s'efforce d'esquisser plus nettement les voies de la transformation possible et nécessaire. Cette nécessité n'est pas celle d'un scénario qui se déroulerait sans coup férir, mais plutôt, sur la base d'une révolution jugée désormais inéluctable, l'énoncé d'une exigence historique et humaine qui semble alors à portée de main. Aux yeux de Marx et d'Engels, dès l'époque de sa première expansion, le capitalisme appelle son dépassement : accroissement de la production à une échelle sans précédent, au prix du bouleversement de toutes les relations sociales antérieures, exploitation nue et brutale, colonisation, conquête du marché mondial et pillage des richesses, mais aussi survenue de crises périodiques et croissantes, développement des besoins humains à mesure même que les producteurs se trouvent comme jamais écrasés par une organisation du travail qui vise le profit et sa captation par une minorité, toutes ces conséquences forment des contradictions historiques massives qui appellent et rendent possible une nouvelle organisation de la vie sociale.

Sur le terrain des luttes de classe, la montée en puissance de la bourgeoisie s'est accompagnée de sa conquête progressive de la souveraineté politique, la conduisant à édifier des États qui ne sont que des comités de gestion à son service, pense alors Marx. Mais, enchaînée à l'essor continuel de la production, elle ne peut se contenter de ses acquis et doit s'emparer du monde entier pour échapper aux crises économiques récurrentes. Elle doit dominer les forces de la nature, développer sans trêve les forces productives et s'annexer l'activité humaine dans son ensemble, faisant ainsi naître la classe qui la détrônera.

Pour Marx, cet essor des forces productives capitalistes a fait exploser le cadre féodal et ses vieux rapports sociaux ossifiés mais il est voué à se poursuivre au-delà de son moment bourgeois : les crises répétées, la misère populaire qu'elles engendrent au milieu de l'accumulation sans précédent des richesses, sont la preuve que l'heure est venue d'en finir avec une telle organisation de la vie sociale. Cependant, la condition de ce dépassement n'est pas seulement sociale, elle est politique, elle implique l'organisation des prolétaires en tant que « mouvement autonome de l'immense majorité dans l'intérêt de l'immense majorité ». Il faut souligner que les classes ne sont pas pour Marx des entités stables mais des dynamiques, définies et redéfinies par le conflit permanent qui les oppose ou les fédère. Leur transformation interne prépare des bouleversements majeurs. Ainsi Marx pense-t-il qu'une fraction éclairée de la bourgeoisie peut se rallier au prolétariat. Mais il repère aussi une contre-tendance à cette unité, la concurrence que se font les ouvriers entre eux et qui empêche leur unité. Le Manifeste propose une analyse complexe et non linéaire des rapports de classe, qui esquisse de possibles alliances provisoires ou durables entre classes ou fractions de classes, dépendant toujours des situations concrètes et nationales.



Karl Marx

Au total, les contradictions gigantesques engendrées par ce capitalisme invasif ouvrent la voie à une révolution de tout l'édifice politique et social, qui s'inscrit, elle aussi, dans la longue histoire des luttes de classes qu'évoque Marx dans des lignes brillantes. Sur ce plan, l'analyse marxienne présente par endroit un caractère nettement déterministe : la bourgeoisie produit avant tout ses propres fossoyeurs. Sa chute et la victoire du prolétariat sont également inévitables ». Marx prête ainsi une forme de nécessité à la résolution de la contradiction entre la croissance des forces productives capitalistes et les rapports de production propriétaires qui les entrave. Et c'est à la révolution à venir qu'il transpose une logique empruntée à la Révolution française, dont l'histoire le passionne : « les armes dont la bourgeoisie s'est servie pour abattre la féodalité se retournent à présent contre la bourgeoisie elle-même.

Néanmoins les différences sont à ses yeux nombreuses entre ces deux moments révolutionnaires : d'une part, le prolétariat, exploité et opprimé, incarne précisément à ce titre l'exigence de l'émancipation collective. La révolution à venir est sans précédent, portant au pouvoir une classe qui a pour mission non d'instaurer sa domination mais d'abolir tout rapport de classe ainsi que toute monopolisation du pouvoir politique sous la forme d'un État séparé. D'autre part, elle implique le développement de la conscience individuelle et collective, permettant la construction d'un projet portée par une organisation ouvrière. Le Manifeste est l'expression de cette vision du monde des opprimés : l'optimisme extrême qui traverse ce texte reflète sa vocation militante tout autant que l'immense espoir populaire qui le porte. Marx pressent cependant que le processus révolutionnaire suivra un cours long et heurté. Le Manifeste fait ainsi de la stratégie l'un de ses objets d'analyse tout en en procédant, concrétisant ainsi la définition ouverte et dynamique qu'en donnait L'Idéologie allemande : « le communisme n'est pour nous ni un état qui doit être créé, ni un idéal sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'état actuel. Les conditions de ce mouvement résultent des prémisses actuellement existantes ».

Il faut rappeler que le communisme, au sens moderne du terme, est apparu à la fin du XVIIIe siècle et qu'il s'est construit autour de l'objectif central de la « communauté des biens ». L'option communiste s'ancre dans la tradition issue de Gracchus Babeuf et se distingue par la radicalité supérieure de sa visée : supprimer l'injustice sociale et l'exploitation qui en est la cause en conquérant l'État afin de le transformer. Mais la cohérence doctrinale supérieure du communisme a pendant longtemps pour contrepartie la faiblesse de sa base sociale et sa tendance à l'abstraction doctrinale. Marx a commencé par vivement critiquer ce communisme de première génération, qu'il qualifie de « grossier », centré sur la dénonciation de la propriété et sur des objectifs redistributifs, délaissant de ce fait la question de la réorganisation de la production, de la société et de l'État ainsi que celle des formes d'organisation de la classe ouvrière. Le Manifeste souligne que « le communisme n'enlève à personne le pouvoir de s'approprier des produits sociaux ; il n'ôte que le pouvoir de s'assujettir, par cette appropriation, le travail d'autrui ».

C'est donc à un communisme en pleine mutation qu'il se rallie et c'est à sa transformation qu'Engels et lui vont dès lors œuvrer activement. De sorte que la redéfinition de la politique qui se joue à travers ces lignes, préparée par les réflexions antérieures de Marx, franchit ici un palier nouveau en raison de cette séquence

DU PARTI COMMUNISTE, APRÈS !



Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

exceptionnelle où théorie et histoire, sans pour autant fusionner, se rencontrent. Dès la Question juive et la Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel, Marx s'était orienté vers une critique de l'État en tant qu'instance séparée, scindée de la vie économique et sociale. Mais il ne s'agit pas pour autant de faire de l'État une instance illusoire, à supprimer purement et simplement : il s'agit d'engager un processus de réappropriation des fonctions dont il opère la confiscation et de réorganiser collectivement et rationnellement la vie économique et sociale. Mais s'agit-il encore de politique ?

La réponse est complexe en raison de l'ambivalence durable du terme de « politique » sous la plume de Marx. D'un côté, « toute lutte des classes est une lutte politique ». De l'autre, si l'État bourgeois est considéré comme l'essence même de la politique, ils sont alors tous deux voués à disparaître. En 1843, Marx considérait que, lors de la Révolution française, « les Français ont compris cela au sens où, dans la vraie démocratie, l'État politique disparaîtrait1». Dans le Manifeste, c'est le communisme qui désigne la politique entendue comme élan, comme « conquête de la démocratie » qui déborde toute logique institutionnelle. L'abolition de l'État conduira à la formation d'un « pouvoir public », forme d'autogouvernement dont Marx affirme qu'elle perdra son caractère politique, autrement dit sa dimension d'instrument de classe. Par-delà les critiques traditionnelles de la propriété privée, la perspective de la réappropriation qu'il dessine porte bien plus largement et radicalement sur les rapports sociaux eux-mêmes. Et s'il s'agit d'abolir les instruments qui servent à monopoliser l'ensemble des activités sociales en faveur de la bourgeoisie, cette règle s'applique aussi aux idées et au savoir. Sur ce plan aussi, le Manifeste incarne par avance ce qu'il revendique : un autre régime de la connaissance impliqué dans l'action. Cette réappropriation concerne non les idées dominantes existantes (pas plus qu'il ne s'agit de se réapproprier l'État tel qu'il est), mais le travail intellectuel en tant qu'activité sociale.

Le rôle propre des communistes est justement à redéfinir sous cet angle : ils sont la « fraction la plus résolue des partis ouvriers de tous les pays », qui ont « sur le reste de la masse du prolétariat l'avantage d'une intelligence claire des conditions, de la marche et des résultats généraux du mouvement prolétarien ». Cette réorganisation d'ensemble des thèses antérieures s'effectue sous la condition d'une révolution victorieuse : en février 1848, bien plus tôt que ne le pensaient Marx et Engels, c'est à Paris que la révolution se déclenche et non en Allemagne, mais quelques mois plus tard, elle recule partout en Europe face aux forces réactionnaires qui finissent par l'écraser au printemps 1849. Le déroulement historique réel mettra en évidence la pertinence du Manifeste mais aussi certaines de ses limites : plusieurs thèses seront aussitôt remises par Marx sur le métier. Ainsi, l'idée que le capitalisme, par opposition au féodalisme, rend visible et définitivement flagrante la domination sociale, ainsi que son corollaire d'« une simplification des antagonismes de classe » seront remises en cause même si, dès le Manifeste, l'unité de la classe ouvrière est pensée comme le résultat d'un labeur politique et non comme un processus spontané. Il en résulte que classe et organisation ne coïncident donc pas, même si la notion de « parti » désigne ici principalement la classe en tant que groupe mobilisé que les structures partisanes aident à conscientiser.

Marx reviendra également sur l'idée que la bourgeoisie « se façonne un monde à sa propre image », ayant supposé hâtivement que la conquête capitaliste du monde rimait avec une homogénéisation des rapports de production à l'échelle de la planète, généralisation pensée comme la condition sine qua non de leur abolition ultérieure. À partir des années 1850, en raison d'une attention plus grande portée aux sociétés non occidentales, Marx corrigera cette conception de l'histoire. Il reviendra de même sur sa conviction que, très vite, le capitalisme ne parviendra plus à surmonter les crises périodiques qu'il engendre et que sa fin est proche. Pourtant dès le Manifeste, en contrepoint de cette tendance déterministe, Marx souligne le rôle décisif des acteurs historiques, conférant sa mission propre à une organisation ouvrière capable d'orienter et d'intensifier le conflit social en affrontement politique : « la bourgeoisie n'a pas seulement forgé les armes qui la mettront à mort ; elle a produit aussi les hommes qui manieront ces armes les ouvriers modernes, les prolétaires ». Il ne faut pas oublier que ce texte s'adresse à des lecteurs qu'il s'agit d'enrôler dans la lutte communiste, effort qui serait inutile si la conscience politique était vouée à progresser par elle-même, mais inutile aussi si le succès ne s'entrevoyait pas, au moment où Marx rédige ces lignes.

Par la suite, on a pu juger le Manifeste en décalage avec les aspirations nationales caractérisant la révolution de 1848 en Europe et à travers le monde. Pourtant, si la question des nationalités n'est pas centrale, elle y est bien présente. Marx défend un internationalisme qui est à ses yeux une dimension constitutive de la révolution communiste, mais il n'ignore pas pour autant le fait national, bien au contraire : « Les ouvriers n'ont pas de patrie », mais le prolétariat doit tout d'abord s'ériger en « classe nationale », puisque « le prolétariat de chaque pays doit bien entendu en finir avant tout avec sa propre bourgeoisie ». Il s'efforce de concevoir les luttes nationales comme des formes momentanées de la mobilisation révolutionnaire et non des buts en soi, à rebours de la montée future des nationalismes au sein même des organisations ouvrières.

Quant à la question de l'État, elle donnera lieu à un remaniement profond, sa conquête cédant la place à la perspective du « bris » nécessaire d'un appareil irrécupérable. Parallèlement, Marx révisera en profondeur la question stratégique des alliances, après que les courants démocrates bourgeois se sont retournés contre le prolétariat. Il en viendra également à considérer que les communistes ne sont pas une simple fraction interne mais qu'ils ont vocation à orienter le « parti » ouvrier dans son ensemble2. Une telle réflexion stratégique n'est jamais doctrinaire mais toujours liée aux circonstances déterminées qui font de l'action politique une intervention au sein d'une situation concrète : le Manifeste inaugure cette approche, bien loin de vouloir trancher une fois pour toutes le rôle des communistes.

Notes

1..Karl Marx, Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel, œuvre inachevée écrite en 1844 et publiée 1927 [ndlr].

2…Voir Jean Quétier, « L'Adieu aux Marx, théoricien du parti », in Karl Marx, Sur le parti révolutionnaire, Paris, Éditions sociales, 2023 ainsi que Stathis Kouvélakis, « Événement et stratégie révolutionnaire », in Karl Marx et Friedrich Engels, Sur la Commune de Paris. Textes et controverses, Paris, Éditions sociales, 2021.

*Philosophe marxiste et coanimatrice de la revue Contretemps.

Ballast 21 novembre 2023

L'effondrement d'Israël et des États-Unis



Les États-Unis et Israël sont perçus comme une seule et même entité. Ils devront répondre ensemble de leurs crimes.

Par Thierry Meyssan

Pour la première fois, le monde assiste en direct à un crime contre l'Humanité, à la télévision. Les États-Unis et Israël, qui ont uni leur sort depuis longtemps, seront tous deux tenus pour responsables des massacres de masse commis à Gaza. Partout, sauf en Europe, les alliés de Washington retirent leurs ambassadeurs à Tel-Aviv. Demain, ils le feront à Washington. Tout se passe comme lors de la dislocation de l'URSS et se terminera de la même manière : l'Empire américain est menacé dans son existence. Le processus qui vient de s'enclencher ne pourra pas être stoppé.

Alors que nous avons les yeux rivés sur les massacres de civils en Israël et à Gaza, nous ne percevons ni les divisions internes en Israël et aux USA, ni le changement considérable que ce drame provoque dans le monde. Pour la première fois dans l'Histoire, on tue massivement et en direct des civils à la télévision.

Partout — sauf en Europe — les juifs et les arabes s'unissent pour crier leur douleur et appeler à la paix.

Partout, les peuples réalisent que ce génocide ne serait pas possible si les États-Unis ne fournissaient pas en temps réel des bombes à l'armée israélienne.

Partout, des États rappellent leurs ambassadeurs à Tel-Aviv et se demandent s'ils doivent rappeler ceux qu'ils ont envoyés à Washington.

Il va de soi que les États-Unis n'ont accepté ce spectacle qu'à contre-cœur, mais ils ne l'ont pas simplement autorisé, ils l'ont rendu possible avec des subventions et des armes. Ils sont effrayés de perdre leur Pouvoir après leur défaite en Syrie, leur défaite en Ukraine et peut-être bientôt leur défaite en Palestine. En effet, si les armées de l'Empire ne font plus peur, qui continuera à effectuer des transactions en dollars au lieu de sa propre monnaie ? Et dans cette éventualité, comment Washington fera-t-il payer aux autres ce qu'il dépense, comment les États-Unis maintiendront-ils leur niveau de vie ?

Mais que se passera-t-il à la fin de cette histoire ? Que le Moyen-Orient se révolte ou qu'Israël écrase le Hamas au prix de milliers de vies ?

Nous retiendrons que le président Joe Biden avait d'abord sommé Israël de renoncer à son projet de déplacer vers l'Égypte ou, à défaut, d'éradiquer le peuple palestinien de la surface de la Terre, et que Tel-Aviv ne lui a pas obéi.

Les « suprémacistes juifs » se comportent aujourd'hui comme en 1948. Lorsque les Nations unies votèrent la création de deux États fédérés en Palestine, un hébreu et un arabe, les forces armées auto-proclamèrent l'État hébreu avant qu'on en ait fixé les frontières. Les « suprémacistes juifs » expulsèrent immédiatement des millions de Palestiniens de chez eux (la « Nakhba ») et assassinèrent le représentant spécial de l'Onu venu créer un État palestinien. Les sept armées arabes (Arabie saoudite, Égypte, Iraq, Jordanie, Liban, Syrie et Yémen du Nord) qui tentèrent de s'opposer à eux furent rapidement balayées.

Aujourd'hui, ils n'obéissent pas plus à leurs protecteurs et massacrent encore, sans se rendre compte que, cette fois, le monde les observe et que plus personne ne viendra à leur secours. Au moment où les chiites admettent le principe d'un État hébreu, leur folie met en péril l'existence de cet État.

Nous nous souvenons de la manière dont l'Union soviétique s'est effondrée. L'État n'avait pas été capable de protéger sa propre population lors d'un accident catastrophique. 4 000 Soviétiques sont morts à la centrale nucléaire de Tchernobyl (1986), en sauvant leurs concitoyens. Les survivants s'étaient alors demandés pourquoi ils continuaient à accepter, 69 ans après la Révolution d'Octobre, un régime autoritaire. Le Premier secrétaire du PCUS, Mikhail Gorbachev, a écrit que c'est lorsqu'il a vu ce désastre, qu'il a compris que son régime était menacé.

Puis ce furent les émeutes de décembre au Kazakhstan, les manifestations d'indépendance dans les pays baltes et en Arménie. Gorbatchev modifia la Constitution pour écarter la vieille garde du Parti. Mais ses réformes ne suffirent pas à arrêter l'incendie qui se propagea en Azerbaïdjan, en Géorgie, en Moldavie, en Ukraine et en Biélorussie. Le soulèvement des Jeunes communistes est-allemands contre la doctrine Brejnev conduisit à la chute du Mur de Berlin (1989). L'effritement du Pouvoir à Moscou conduisit à l'arrêt de l'aide aux alliés, dont Cuba (1990). Enfin ce furent la dissolution du Pacte de Varsovie et le déchirement de l'Union (1991). En un peu plus de 5 ans, un Empire, que tous pensaient éternel, s'est effondré sur lui-même.

Ce processus inéluctable vient de débuter pour l'« Empire américain ». La question n'est pas de savoir jusqu'où les « sionistes révisionnistes » de Benjamin Netanyahu iront, mais jusqu'à quand les impérialistes états-uniens les soutiendront. À quel moment, Washington estimera qu'il a plus à perdre à laisser massacrer des civils palestiniens qu'à corriger les dirigeants israéliens ?

Le même problème se pose pour lui en Ukraine. La contre-offensive militaire du gouvernement de Volodymyr Zelensky a échoué. Désormais, la Russie ne cherche plus à détruire les armes ukrainiennes, qui sont immédiatement remplacées par des armes offertes par Washington, mais à tuer ceux qui les manient. Les armées russes se comportent comme une gigantesque machine à broyer qui, lentement et inexorablement, tue tous les soldats ukrainiens qui s'approchent des lignes de défense russe. Kiev ne parvient plus à mobiliser de combattants et ses soldats refusent d'obéir à des ordres qui les condamnent à une mort certaine. Ses officiers n'ont d'autre choix que de fusiller les pacifistes.

Déjà de nombreux leaders US, ukrainiens et israéliens évoquent un remplacement de la coalition « nationaliste intégrale » ukrainienne et de la coalition « suprémaciste juive », mais la période de guerre ne s'y prête pas. Il va pourtant falloir le faire.

Le président Joe Biden doit remplacer sa marionnette ukrainienne et ses alliés barbares israéliens, comme le Premier secrétaire Mikhail Gorbachev avait dû remplacer son insensible représentant au Khazakhstan, ouvrant la voie à la généralisation de la contestation des dirigeants corrompus. Lorsque Zelensky et Netanyahu auront été renvoyés, chacun saura qu'il est possible d'obtenir la tête d'un représentant de Washington et chacun de ceux-ci saura qu'il doit fuir avant d'être sacrifié.

Ce processus n'est pas seulement inéluctable, il est inexorable. Le président Joe Biden peut juste faire tout ce qui est en son pouvoir pour le ralentir, pour le faire durer, pas pour l'arrêter.

Les peuples et les dirigeants occidentaux doivent maintenant prendre des initiatives pour se sortir de ce guêpier, sans attendre d'être abandonnés, comme Cuba le fit au prix des privations de sa « période spéciale ». Il y a urgence : les derniers à réagir devront payer l'addition de tous. D'ores et déjà de nombreux États du « reste du monde » fuient. Ils font la queue pour entrer aux BRICS ou à l'Organisation de coopération de Shanghai.

Plus encore que la Russie qui a dû se séparer des États baltes, les États-Unis doivent se préparer à des soulèvements intérieurs. Lorsqu'ils ne parviendront plus à imposer le dollar dans les échanges internationaux et que leur niveau de vie s'effondrera, les régions pauvres refuseront d'obéir tandis que les riches prendront leur indépendance, à commencer par les républiques du Texas et de Californie (les seules qui, selon les Traités, en ont légalement la possibilité) [1]. Il est probable que la dislocation des USA donnera lieu à une guerre civile.

La disparition des États-Unis provoquera celle de l'Otan et de l'Union européenne. L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni se retrouveront face à leurs vieilles rivalités, faute d'y avoir répondu lorsqu'il était temps.

En quelques années Israël et l'« Empire américain » disparaîtront. Ceux qui lutteront contre le sens de l'Histoire provoqueront des guerres et des morts inutiles en nombre.

[1] « La guerre civile devient inévitable aux USA », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 15 décembre 2020

Réseau Voltaire | Paris (France) | 11 novembre 2023

Suite de la page (6)

Èske n te janm konnen ?

Izrayèl, Lalibi, ak Somali te vin eta souvren granmesi Ayiti ? Nan tou lè twa ka sa yo, ambasadè Emil Sen Lo, nèg gwo gagann, oratè fopaplis, te vote pou Izrayèl te vin eta manm Nasyon Zini an 1947, Lalibi an 1949, ak Somali an 1960. Vòt pou Izrayèl la te bay anpil kè kase. Te gen anpil rale mennen vini. Lè Sen Lo te lage vòt li a, lakontantman te gaye tou patou. Fi kou gason te pran lari al banbile. Yon jounalis Izrayel te deklare se pi gwo dans « hora » (dans jwif) li janm wè nan vi l. Nan ka Lalibi a, Sen Lo fè yon bagay retsezi nan zafè diplomasi : Lafrans, Langletè, ak Litali te mare sosis yo pou depoze yon pwopozisyon pou ta divize Lalibi an myèt moso. Sen Lo kanpe li di pa gen sa pyès e li demonte agiman 3 peyi yo pakanpak. Kidonk pwopozisyon an te tonbe e Lalibi pa t divize. Yon jounalis franse ki t ap kouvri vòt la te si tèlman sezi li te deklare : *« Si bien parler est haitien, nouns sommes tous haitiens »* Poulapenn, gen yon gwo boulva nan Lalibi ki rele « Rue Haïti ».

Lè vaksin dekolonizasyon an t ap bouyi sou kontinan Afrik la, Ayiti te devan bann nan kòm majòjon.

Èske n te janm konnen ?

Apre lendepandans anpil peyi afriken nan lane 1960 yo, Manman Lafrik te voye chache pwofesyonel ayisyen pou ede l met peyi l yo ovanmplanm ? Ayisyen te vide laba a pou pote konkou yo nan edikasyon ak administrasyon. Peyi afriken ki pale franse yo pa t vle lage keksyon edikasyon timoun k ap leve nan men blan franse atoufè. Yo te pito pran sa nan bon timamit nan men Ayiti ki te gen yon repitasyon fopaplis nan zafè edikasyon.

Èske n te janm konnen ?

Kanada te frape pòt nou tou ? Depi lane 1950 yo jouk 1970 yo, Kebèk te louvri fwontyè l bay entelektyel ak pwofesyonel ayisyen. Lengwis e kritik ayisyen Robert Berrouët-Oriol te byen di l : « Nou menm ayisyen nou modènize Kebèk gras a konpetans nou, konesans pratik nou, talan nou, puisans kreyatif nan lopital, lekòl, endistri, finans, komès, inivèsite e rechèch. » [Tradiksyon nou]

Gad on peyi !

Wi, Ayiti se yon ti peyi. Men li kontkòl. Li pa janm sispann fè bagay enkonprenab. Wi, li enkonprenab ke ansyen esklav nèg nwè, malgre anpil ladan yo t ap kenbe silabè tètanba, ta ka imilye sou chan batay lame blan Napoleyon an — yon lame maton ki te pase nan tout kalte lagè epi t ap bat lòt peyi devan dèyè. Pa t gen pi gwo lawontèz pou ras blan yo, sitou blan rasis yo !

Nan fè wont sèvi kòlè, yo monte sou do Ayisyen, denigre ak dyabolize yo. Yo te lage blakawout sou tout bèl mèvèy nou fè pou zòt pa okouran. Youn nan blan rasis sa yo, Comte Arthur de Gobineau, pase ras nwa nan rizib ; msye te tabli l sou teyori yo rele « eugénisme » lan (ras plan siperyè) pou l te trete ras nwa kòm on ras enferyè parapò a ras blan an. Li te fè radiyès li pibliye sa nan yon liv ki rele De l'Inégalité des Races Humaines. Kòmkidire, ras kretyen vivan ta yon mach eskalye kote ras blan se premye mach epi ras nwa a ta dènye mach la. Woy, bonèt entelektyèl ayisyen yo chavire. Nèg yo fè koukourouy sou Gobineau. Yo di msye, seswa jamè ! Yo p ap pran sa nan men l.

Èske n te janm konnen ?

An 1885, yon ayisyen save yo te rele Antenò Fimen (Anténor Firmin) ki te gen doktora nan antwopoloji te pati ak onbò Gobineau pou radiyès pèmèt sa a nan yon liv wòdpòt ki rele De l'Égalité des Races Humaines (Tout rasmoun egal ego) ? Li rale Gobineau l mete msye chita pou montre l keskelefrekan. Ak metòd lasyans li te demontre pa a plis b ke teyori « eugénisme » la se bobin, li pa chita sou anyen.

Yon lòt gwo save plimeyank, doktè Lwi Jozèf Janvye (Louis-Joseph Janvier) ki te chaje kouleba ak on valè gwo diplòm, te demantibile pakanpak agiman medizan malpalan ki te chita sou do ras nwa e t ap vèni l nan liv li te ekri an 1884 ki rele L'Égalité des Races.

An n fon chankre pou n wè Ayiti pa t pran zafè egalite ant ras pèp an jwèt. An 1893 te gen yon gwo kokenn espozisyon ki te layite kòl nan Chikago yo te rele « The 1893 World Fair ». Se te yon evenman kote gwo peyi vin taye banda, chante kantamwa, e montre bèl bagay yo fè lakay yo.

Èske n te janm konnen ?

Paviyon ayisyen an nan espozisyon sa a te sèl prezans nwa nan mitan blan je vèt yo ? Prezidan Florvil Hyppolite (Mabyal) te vle Ayiti kanpe djanm egal ego, nasyonal nasyono ak tout lòt nasyon yo. Li te komisyone yon batisman ki te gen nen nan figi l. Lòt batisman yo pa t wete yon plim sou do Paviyon Ayisyen an. Si on jou nou ta pase nan Jackson Park (Chikago) nou ka wè anplasman kote Paviyon ayisyen (The Haitian Pavilion) an te kanpe a. Devine kiyès ki te nan delegasyon ayisyen an : Federick Douglass, yon gwo potanta meriken nwa ki avan sa te diplomat an Ayiti.

M ta manke lizay si m pa ta pale de doktè Jan Prays Mas (Jean Price-Mars) ak michan liv li te ekri an 1929 la ki rele Ainsi Parla l'Oncle (Pawòl Vye Granmoun). Msye te etnològ. Li te tanmen yon mouvman ki te pran jarèt nan tan sa a. Li te fè konprann ke sous pwoblèm nou se paske nou wont rasin afriken nou. Nou derefize asepte ke sèt dizyèm eritaj nou se afriken li ye. Poutètsa, li mande Ayisyen pou nou « retounen nan sous nou », ranmase eritaj afriken nou epi mete Manman Lafrik ak kilti li an valè. Mesaj sa a te blayi toupatou epi l te vin tankou on leman ki rasanble entelektyèl nwa tout kote. Se konsa ekriven endijenis ayisyen yo ak lòt tankou Langston Hughes (yon powèt meriken nwa ki te vizite Ayiti anpil fwa), Nicolas Guillen (nèg Kiba), Aimé Césaire (nèg matiniken), Léon-Gontran Damas (nèg Lagiyàn), Léopold Sédar Senghor avèk Cheik Anta Diop (tou de, nèg Senegal) te pike devan ak mesaj la e yo leve flanbo Negritid la disètotè. Se poutèt sa yo konsidere doktè Jan Prays Mas (Jean Price-Mars) kòm papa Negritid.

M ta vle fini gwo rale sa a ak kèk mo sou yon lòt ayisyen gason kanson ki, tankou ewo lendepandans yo, te fè yon bagay enkonprenab. M vle pale de Jan Batis Pwent DiSab (Jean-Baptiste Pointe DuSable), papa Chicago. S a k ta di yon nèg ki sòti Sen Domeng, peyi chalè, ta fonde youn nan kote ki pi frèt nan Etazini ? Sa k da di ke jenonm sa a ki te soti Sen Mak alaj de 25 an ta ka fonde, nan mwens ke 10 zan aprè l te debake, Chikago ki twazyèm vil Etazini, youn nan pi bèl vil sou planèt la, yon potomitan nan komès entènasyonal, e youn nan peyi touris plis visite ?

Mezanmi, sa n sot tande a se makfabrik Ayiti nou an. Kidonk pa gen tankou Ayiti Toma sou latè beni.

*Nòt otè a: Lè n ap pale d yon fanm vanyan an jeneral nou di li se yon "Marijann" men pèsonaj nan listwa nou an se Marijàn.

Etzer Cantave

Une recension de Cette terre, mon amour : une anthologie trilingue de la poésie haïtienne contemporaine

Par Frenand Léger, Ph.D.*

Publiée le 28 octobre 2023 à l'occasion de la journée internationale de la langue et de la culture créoles, l'anthologie trilingue de la poésie haïtienne contemporaine, *This land, my beloved / Tè mwen renmen an / Cette terre, mon amour,* s'inscrit d'emblée dans une démarche de promotion et de valorisation du patrimoine linguistique haïtien, sans exclure les autres langues. Dans cette recension, où l'on s'attend à lire des propos savants sur une anthologie poétique de grande valeur littéraire, je me permets de citer un bref passage d'une chanson populaire récente intitulée « *M poko ap bay* » de Klass, formation musicale haïtienne très en vogue actuellement. Ce n'est pas tant les thèmes de la sexualité et du mensonge développés dans le morceau ni le style de musique *compas* joué par ce groupe qui m'intéressent dans le contexte précis de cet exposé. Ce qui m'interpelle dans la chanson, c'est plutôt la réalité sociolinguistique que reflètent les paroles suivantes qui mélangent sans complexe linguistique l'anglais, le *kreyòl* et le français.

I'm not playing how to get
Se ou k te di m ou pa sou jwèt
Men fason w ap fonksyone
laisser à désirer

Que ce soit dans la diaspora ou sur le territoire national, les Haïtiennes et Haïtiens communiquent et évoluent en fonction de leur environnement langagier. L'usage des trois langues différentes, pour l'expression de ces vers rimés, ne reflète pas seulement la réalité sociolinguistique haïtienne, mais aussi celle d'un monde qui se globalise à un rythme accéléré, ce qui occasionne une grande diversité langagière et culturelle dans presque tous les pays du Nord et du Sud. Selon Calvet, « *le monde est plurilingue, c'est un fait* 1 ». Que les intégristes nationalistes d'Haïti et d'ailleurs veuillent l'admettre ou pas, on vit dans un monde d'appartenances multiples et d'identités démultipliées, où les compétences plurilingues et interculturelles sont devenues une valeur très appréciable. L'éducation au plurilinguisme, qui relève du respect **de la diversité, de l'inclusion** et des droits linguistiques de tous, est prônée depuis les années 1990 par le Conseil de l'Europe à travers le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). La notion du plurilinguisme repose sur une série de principes éthiques et démocratiques qui reflètent la réalité des locuteurs de manière tout à fait objective. Elle prend en compte les compétences réelles des locuteurs qui vivent au contact de plusieurs langues sans négliger les questions liées aux droits de l'homme, à la justice sociale, et à l'interculturalité.

Pourquoi ces considérations scientifiques sur le plurilinguisme dans l'introduction d'un texte qui se rapporte à une anthologie de poésie ? La publication de *Cette terre, mon amour*, qui se veut « une anthologie trilingue de la poésie haïtienne contemporaine », ainsi que l'attitude langagière des locuteurs haïtiens de toutes les classes sociales, tant de l'intérieur que de l'extérieur, sont des expériences qui indiquent que les langues sont avant tout des instruments naturels de communication et, en tant que tels, elles ne sont pas en mesure de se faire la guerre. Ce sont les hommes qui créent les situations de conflit linguistique lorsqu'ils imposent leurs langues dans le but de dominer et d'exploiter des groupes sociaux de culture différente. Si la pluralité des langues est largement valorisée de nos jours, les pratiques de minorisation et de domination linguistiques restent encore assez répandues dans le monde, particulièrement dans les pays anciennement



colonisés. Comme le soutient Pierre Bourdieu, toutes les langues se valent sur le plan linguistique, mais elles n'ont pas toutes la même valeur sur le plan social. La situation du *kreyòl* dans son rapport au français dans la société haïtienne est un cas typique qui témoigne de l'inégalité institutionnelle entre les deux langues. Perçue comme un objet de valeur à la fois affective, identitaire, culturelle, commerciale, et politique, la langue a traditionnellement été un espace de luttes dans le millieu intellectuel haïtien. La démarche adoptée dans cette belle collection trilingue de poèmes est une véritable bouffée d'air frais qui contraste avec l'attitude fondamentaliste et belliqueuse de certains polémistes créolophiles et francophiles.

Éditée par Elizabeth Brunazzi, Denizé Lauture et Eddy Toussaint (Tontongi), *Cette terre, mon amour* rassemble près d'une centaine de textes poétiques écrits par 47 poètes et traduits par une quinzaine de professionnels dont la majorité possède au moins une maîtrise universitaire dans le domaine de la traduction ou en études littéraires. Il est intéressant de noter que la diversité de l'équipe des contributeurs, de nationalité et d'origine raciale et ethnique variées, correspond bien au contenu de l'ouvrage qui lui-même adopte une approche plurielle sur les plans à la fois langagier, thématique, formel et stylistique. Les poèmes sont répartis en six sections thématiques précédées d'un avant-propos écrit par Tontongi et Jill Netchinsky, d'une introduction de Elizabeth Brunazzi, et d'une préface d'Edwidge Danticat.

Les concepteurs de l'anthologie indiquent clairement leur intention d'inscrire l'ouvrage dans une démarche plurilingue et pluriculturelle lorsqu'ils affirment dans l'avant-propos qu'ils ont consciemment fait le choix de publier l'anthologie en trois langues « par souci d'inclusion et de représentation linguistiques » (p. 313). Ils soulignent le fait que la « poésie d'Haïti, comme la cuisine haïtienne, hérite des saveurs de l'Europe, de l'Afrique et des Amériques ainsi que des esprits indigènes d'Ayiti pré-colombienne. L'âme poétique haïtienne, comme l'âme du vaudou, est multiple, et nourrie d'une variété d'éléments à la fois spirituels et existentiels » (p. 313-14). Dans l'introduction de l'ouvrage, Elizabeth Brunazzi, indique que la plupart des « poètes sont multilingues écrivant souvent en français, en anglais et en créole haïtien » (p. 319). Selon elle, les rapports que les poètes entretiennent avec les trois langues représentent « un itinéraire du langage lui-même qui, en passant les frontières à la fois culturelles et géographiques, évoluent selon la situation et les choix qui s'imposent à chacun de ces poètes et donc qui s'incorporent dans leurs textes » (*ibid.*). Cela démontre dans les faits que d'un point de vue linguistique, les langues, en tant que moyens de communication, d'expression littéraire et identitaire, entretiennent des rapports de complémentarité plutôt que d'exclusion.

La notion du plurilinguisme du CECR implique en effet la relation d'interdépendance qui existe entre les langues et le fait qu'elles sont dans une relation incessamment dynamique. L'importance des réflexions théoriques du Conseil de l'Europe sur la pluralité linguistique n'est plus à prouver, car elles sont dorénavant à la base de la politique de promotion du plurilinguisme dans d'autres pays en Amérique du Nord, en Australie, en Afrique et en Asie. Il est temps que l'État haïtien se mette également au pas et prenne ses responsabilités vis-à-vis de la population en ce qui a trait à la question linguistique. Étant la langue première de la quasi-totalité de la population haïtienne, le *kreyòl* doit remplir les fonctions fondamentales qui lui sont assignées par la Constitution. Les nobles initiatives individuelles et personnelles des écrivains, des artistes et des autres acteurs de la société civile ont toute leur importance, mais c'est à travers des pratiques de communication langagière institutionnalisée, dans le cadre d'un projet national d'aménagement linguistique, qu'on peut renforcer le statut et le corpus de la langue maternelle des Haïtiennes et des Haïtiens. Il revient à l'État haïtien de mettre en place de véritables structures académiques et administratives sérieuses pour s'assurer que la langue *kreyòl* joue effectivement son rôle constitutionnel, soit celui d'être utilisée de manière adéquate à tous les niveaux du système éducatif haïtien et dans l'ensemble des secteurs de la société haïtienne. Cela dit, l'État a aussi le devoir de garantir les droits linguistiques de tous les citoyens haïtiens, dont celui à des services de qualité d'apprentissage du français, la deuxième langue officielle de la République, sans oublier les autres langues véhiculaires internationales comme l'espagnol et l'anglais.

Revenons à l'anthologie. Écrite par Edwidge Danticat, la célèbre romancière haïtiano-américaine membre de l'Académie américaine des arts et des lettres, la préface de l'anthologie indique que l'art et la littérature ont toujours eu une place prépondérante dans la culture haïtienne tant savante que populaire. Danticat se base sur "Le sentier du marron" de Charlot Lucien, le premier poème de la collection, pour nous rappeler avec justesse que « Haïti a toujours eu une tradition poétique vibrante, intégrant folklore, spiritualité et résistance » (p. 323). Haïti est en effet pétrie d'une poésie de défiance et de résistance qui lui permet de survivre et de rester digne dans un environnement traditionnellement hostile et déshumanisant. C'est un peuple qui, comme l'indique Danticat, a toujours utilisé l'art, l'écriture, et particulièrement la poésie pour se battre « contre le désespoir, l'oppression et la douleur » (p. 323). Exploitant la figure du Nègre marron dans son acception positive 2, le poème de Charlot Lucien, dédié à Martin Luther King, est un bel exemple de texte qui s'inscrit dans la tradition haïtienne de la poésie engagée. Il est intéressant de noter que le poème « Passage du Millieu » d'Emmanuella Turenne, qui clot la section « Ouverture » de l'anthologie, entretient un rapport thématique très étroit avec celui de Charlot Lucien situé au début de la même section. Nos aïeux, ces hommes et ces femmes qui ont survécu au voyage transatlantique et à qui Ella Turenne rend son vibrant hommage, sont les mêmes qui ont résisté à l'esclavage en suivant le sentier du marronnage qui mène « aux sommets d'où l'on peut voir la terre promise » (p. 323). Le « Poème pour le pays le plus pauvre de l'Hémisphère occidental » de Danielle Legros Georges attire aussi l'attention dans la première section en raison de son exploitation du thème de la résistance et de l'idée d'Haïti comme pays phare pour les Noirs du monde entier.

La deuxième section intitulée « Les catastrophes » se compose d'une douzaine de textes qui renvoient à des dérives institutionnelles, à des expériences personnelles, et à des désastres collectifs aussi tristes que révoltants. Truffé d'allitérations à l'instar de nos déboires répétitifs, le premier texte « Blues Post Séisme » de Boadiba rappelle l'expérience amère d'Haïti avec les Casques bleus de l'ONU après le terrible *goudougoudou* de janvier 2010. Le poème fleuve « Coup de pilon dans la moelle épinière » de Denizé Lauture, qui clôt cette section, décrit l'appétit vorace de la terre qui a, lors du séisme, englouti des hommes, des femmes et des enfants par milliers malgré les objections et les protestations de nos principales divinités Vodou. Dans « L'histoire du temps présent », troisième section de l'anthologie, Berthony Dupont se demande « Où sont passés les arbres ? », question à appréhender bien sûr tant au sens propre qu'au figuré. Au sens propre, comme dans le cas du film documentaire « De Quisqueya à Haïti : mais où sont passés les arbres ? » de Mario Delatour sur le désastre écologique d'Haïti. Au sens figuré, les arbres dans le poème de Berthony Dupont représentent nos compatriotes haïtiens réfugiés en terre étrangère « au Chili, au Brésil, en Dominicanie, Paris, Canada, aux État-Unis » (p. 370) à cause des désastres politiques et économiques. Dans la même section, le poète Gary Klang, faisant lui aussi partie des Haïtiens en *Ex-île* 3, nous dit que « Toute terre est prison » faisant un parallèle à peine voilé entre la persécution des juifs par les nazis d'Aldophe Hitler et celle des Haïtiens par les Tontons macoutes de François Duvalier.

La quatrième section, intitulée « Haïti intime », commence par un beau petit poème très sensuel de Jeanie Bogart. À partir de cette section, les textes deviennent en effet plus intimistes décrivant des scènes privées et des instants de la vie de tous les jours comme « le mouvement des balais », « le charme des bananiers » et cette « mouche noire » qui annonce la mort d'un être cher dans le poème « Le balayeur » de Marilène Phipps. La prochaine section appelée à juste titre « Riposte et résistance » commence par le long poème de Tontongi « Haïti n'est pas ce que vous dites, Mr Tèt-Mato ». Dans ce texte informatif bien documenté Tontongi fait la leçon au « suprémaciste blanc » qu'est l'ex-président américain Donald Trump tout en lui donnant aussi une leçon d'histoire sur Haïti et l'Afrique qu'il a traités de manière fort élégante de « pays de *mer…de* » comme si la *mer... de* n'existe pas aussi aux États-Unis et dans les autres pays occidentaux qui se sont ligués contre Haïti depuis des siècles. Selon le poème de Tontongi, « Haïti est [pourtant] parmi les nations les plus riches au monde » (p. 370). Haïti reste encore en effet une perle dans les Antilles, un joyau que de mauvais génies locaux et internationaux ont savamment recouvert de boue pour des raisons obscures. L'exploitation capitaliste du « Minerai noir 4 » persiste malheureusement encore aujourd'hui sous différentes formes. C'est ce qu'indique justement le poème « Nous n'irons plus à l'abattoir » de Michèle Voltaire Marcelin qui se réfère aux exploiteurs capitalistes racistes de l'international et leurs laquais locaux à la troisième personne du pluriel, et le peuple haïtien à la deuxième, comme dans le vers suivant : « Ils nous ont bâillonnés […] enfermés, affamés, épuisés, […] écorchés jusqu'au sang » (p. 405).

On nous a gardé le meilleur pour la fin. Contenant 37 textes, la dernière section intitulée « L'âme d'Haïti », est sur le plan quantitatif la plus importante de toute l'anthologie. Il s'agit d'une section qui donne à visiter l'âme d'un pays que beaucoup de ses poètes ont dû fuir avec dans leur crâne et dans leur cœur « le zombie d'un grand poème ». Tel que l'indique Denizé Lauture, dont le poème ouvre cette dernière section, son « âme flâne à tout jamais dans le jardin le plus beau de la poésie » (p. 417). Ces poètes nostalgiques en « Ex-île », qui chantent « La terre natale », où « le coq, chaque matin, claironne le réveil » (V. Calice, p. 405), expriment leur mal du pays en rémémorant une foule de souvenirs agréables comme « l'odeur unique d'ilang-ilang », la musique du « tambour aux creux du soir » (G. Klang, p. 419), et la « mer qui pétille ». Dans le poème « Le vent du sud arrive à Port-Salut » de Bernard Block, il y a par contre des images douloureuses telles que celles des hommes, des femmes, des enfants et des animaux emportés par la mer lors du puissant ouragan Matthew qui a ravagé le sud d'Haïti en octobre 2016, soit six ans après le séisme du 12 janvier 2010. Tous ces éléments positifs et négatifs constituent en quelque sorte « L'âme d'Haïti », un pays où « Le ciel trébuche sous de houleux nuages », pour reprendre le titre du poème d'Elsie Suréna.

Tout bien considéré, la seule remarque négative, que j'ai à formuler sur cet excellent ouvrage, concerne le processus de traduction. Étant moi-même traducteur, je dois dire que je suis resté un peu sur ma faim sur ce plan, car il manque des informations précises sur le travail de traduction. Le lecteur intéressé à ce processus n'est malheureusement pas toujours en mesure d'identifier la langue originale dans laquelle les textes ont été conçus. Pour savoir par exemple que le poème de Denizé Lauture, « Coup de pilon dans la moelle épinière», qui clôt la deuxième section de l'ouvrage, a été écrit originalement en *kreyòl*, il m'a fallu regarder les trois versions du texte pour conclure que la version orginale est celle où il n'y a pas de mention concernant la traduction. Plutôt que d'écrire « traduit en français par… », il aurait simplement fallu aux éditeurs d'écrire plutôt « Traduit du *kreyòl* par…» pour que le lecteur ait immédiatement l'information dont il a besoin sur le texte source. Hormis ce détail insignifiant, je reconnais avoir pris beaucoup de plaisir à lire cette anthologie transnationale, translinguistique, plurilingue et pluriculturelle qui arrive à un moment crucial et paradoxal dans un monde où l'on observe un retour aux valeurs ultra-nationalistes s'opposant à un mondialisme grandissant et à une transnationalisation pourtant inévitable. Dans le contexte actuel, ce livre rappelle que Haïti a toujours incarné le « Toutmonde ». Il atteste l'attitude d'un peuple attaché à sa terre, sa culture, sa langue, bref à ses mœurs, tout étant ouvert au monde et aux valeurs universelles. C'est un ouvrage qui illustre aussi nos talents littéraires et artistiques et qui démontre que malgré notre vie pleine de déboires, nous n'avons jamais cessé de rêver, de verser dans le beau, dans l'humain. En fait, cet ouvrage reflète l'image d'Haïti elle-même, c'est-à-dire un joyau dont la valeur cachée reste à découvrir.

Notes

1. Calvet, Louis-Jean. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Hachette, Littératures, 1999, p. 43.

2. Si la figure du Nègre marron incarne la résistance à l'esclavage, le marronnage a aussi le sens d'opportuniste. Pour plus de détails, voir **Rafael** LUCAS, « Marronnage et marronnages », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, *89*, 2002, p. 13-28.

3. Gary KLANG, *Ex-île - poèmes*, Grenoble, France : Éditions de la Vague à l'âme, 1988.

4. René DEPESTRE, *Minerai noir*, Paris, Présence Africaine, 1956.

*Frenand Léger, Ph.D. Department of French at Carleton University

[Trilingual Press, Cambridge, 2023 [ISBN 978-1-936431-42-7]; éditée par Elizabeth Brunazzi, Denizé Lauture et Eddy Toussaint (Tontongi)

[L'anthologie peut être obtenue en ligne via les distributeurs suivants : Presse Trilingue / Barnes & Nobles / Amazon.fr]

Anne Boyer démissionne du New York Times: « Finis les mensonges bellicistes! »



Anne Boyer Rédactrice en chef de la section poésie du New York Times, vient de claquer la porte du célèbre quotidien

Par Dan Sheenan

Les journalistes occidentaux sont de plus en plus nombreux à protester contre la couverture biaisée du conflit au Proche-Orient. Rédactrice en chef de la section poésie du New York Times, Anne Boyer vient de claquer la porte du célèbre quotidien. Lisez son extraordinaire lettre de démission. ***(I'A)***

Ces dernières 24 heures ont été incroyables pour les écrivains qui ont fait preuve de courage moral.

Hier soir, lors de la remise des National Book Awards (ndt : NBA, une des distinctions littéraires les plus prestigieuses des États-Unis), plus d'une douzaine de finalistes de la NBA sont montés sur scène et ont profité d'être sous les projecteurs pour s'opposer aux bombardements en cours sur Gaza et pour appeler à un cessez-le-feu.

Puis, plus tôt ce matin, la nouvelle est tombée que la poète, essayiste et rédactrice en chef de la section poésie du New York Times Magazine, Anne Boyer, lauréate du prix Pulitzer, a démissionné de son poste, écrivant dans sa lettre de démission que « la guerre menée par l'État israélien soutenu par les États-Unis contre la population de Gaza n'est une guerre pour personne » et qu'elle « ne commentera plus la poésie sur le ton « raisonnable » de ceux qui visent à nous acclimater à cette souffrance déraisonnable ».

Voici l'intégralité de l'extraordinaire lettre de démission de Boyer — dans laquelle elle vise directement le langage utilisé par son (désormais ex) employeur dans sa couverture de la guerre à Gaza : « *J'ai démissionné de mon poste de rédacteur en chef de la section poésie du New York Times Magazine.*

La guerre menée par l'État israélien contre la population de Gaza, avec le soutien des États-Unis, n'est une guerre pour personne. Elle n'apporte aucune sécurité ni pour Israël, ni pour les États-Unis ou l'Europe, et surtout pas pour les nombreux Juifs calomniés par ceux qui prétendent faussement combattre en leur nom. Son seul profit est le profit mortel des intérêts pétroliers et des fabricants d'armes. Le monde, l'avenir, nos cœurs – tout se rétrécit et se durcit à cause d'elle. Il ne s'agit pas seulement d'une guerre de missiles et d'invasions terrestres. Il s'agit de la dévastation continue du peuple de Palestine, un peuple qui a résisté pendant des décennies d'occupation, de déplacements forcés, de privations, de surveillance, de siège, d'emprisonnement et de torture.

Parce que l'expression artistique constitue notre normalité, parfois l'artiste n'a qu'une seule option, le refus. Alors je refuse. Je ne commenterai pas la poésie sur le ton « raisonnable » de ceux qui cherchent à nous acclimater à cette souffrance déraisonnable. Finis les euphémismes macabres. Finis les mots infernaux aseptisés. Fini les mensonges bellicistes.

Si cette démission laisse dans l'actualité un trou de la taille d'un poème, alors c'est la forme véritable du présent. »

Espérons que le courage de Anne Boyer inspirera d'autres écrivains de sa stature à utiliser leur tribune pour dénoncer cette guerre inadmissible.

Literary Hub 16 Novembre 2023
Traduit de l'anglais par Chris et Dine
Investig'Action 20 Novembre 2023

Afrique du Sud: le Parlement vote en faveur de la fermeture de l'ambassade d'Israël à Pretoria

Le Parlement sud-africain a voté mardi 21 novembre en faveur de la fermeture de l'ambassade d'Israël à Pretoria en signe de solidarité avec les Palestiniens de la bande de Gaza assiégée.



La manifestation du Parti ANC, en Afrique du sud, réclament devant l'ambassade d'Israël à Pretoria la fermeture de l'ambassade israélienne, le jeudi 16 novembre 2023. ©AFP

Les députés ont adopté la motion visant à fermer la mission diplomatique du régime occupant à Pretoria avec 248 voix pour et 91 voix contre, point culminant de plusieurs semaines de critiques de la part du gouvernement du président sud-africain Cyril Ramaphosa à l'égard de la guerre mortifère menée par Israël contre l'enclave palestinienne.

L'action, intentée par le Parti de gauche Economic Freedom Fighters, le troisième plus grand Parti d'opposition et soutenu par le Parti au pouvoir, le Congrès national africain, est en grande partie symbolique dans la mesure où il appartiendra au gouvernement de Ramaphosa de la mettre en œuvre ou non.

L'Afrique du Sud est le deuxième pays africain après le Tchad à rappeler son représentant en Israël pour protester contre la guerre à Gaza.

Les législateurs du Parti centriste, à majorité blanche, l'Alliance démocratique, largement pro-israélien, se sont opposés à la motion.

Plus tôt, Ramaphosa avait souligné qu'Israël commettait des crimes de guerre et un génocide dans cette enclave soumise à un blocus, où plus de 14 000 Palestiniens, pour la plupart des femmes et des enfants, ont été tués depuis le 7 octobre.

Avant le vote parlementaire, Israël a rappelé son ambassadeur en Afrique du Sud, Eliav Belotserkovsky, « pour des consultations ».

« *Suite aux dernières déclarations sud-africaines, l'ambassadeur d'Israël à Pretoria a été rappelé pour des consultations* », indique un communiqué du ministère israélien des Affaires étrangères publié lundi soir sur X (ex-Twitter).

Le gouvernement sud-africain a qualifié à plusieurs reprises la campagne militaire israélienne à Gaza de « génocide » et a saisi la Cour pénale internationale pour crimes de guerre. Il a même appelé la CPI à délivrer un mandat d'arrêt à l'encontre du Premier ministre Benjamin Netanyahu d'ici la mi-décembre.

« *Étant donné qu'une grande partie de la communauté mondiale est témoin de la perpétration de ces crimes en temps réel, notamment des déclarations d'intention génocidaire de la part de nombreux dirigeants israéliens, nous nous attendons à ce que des mandats d'arrêt contre ces dirigeants, y compris le Premier ministre Benjamin Netanyahu, soient émis sous peu* », a déclaré lundi le ministre sud-africain à la présidence, Khumbudzo Ntshavheni.

Le 7 novembre, la ministre sud-africaine des Relations internationales et de la Coopération, Naledi Pandor, a également appelé la CPI, basée à La Haye, à tenir Israël pour responsable des violations du droit pénal international. « *Le massacre d'enfants, de femmes et de personnes âgées par Israël est un acte qui aurait dû conduire la Cour pénale internationale à émettre un mandat d'arrêt immédiat contre des décideurs clés, dont Netanyahu* », avait-elle dit.

Israël, comme les États-Unis, n'est pas membre de la CPI. Il a refusé de coopérer avec le tribunal en 2021 dans le cadre de l'enquête sur les crimes de guerre dans les territoires palestiniens occupés.

PresseTv 22 Novembre 2023

PUBLICATION DE JUGEMENT EN EXPULSION DES LIEUX

Par motifs, le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi jugeant à charge d'appel; maintien le défaut requis et octroyé contre le sieur Belvu Jean Bernard à l'audience du Mercredi 12 Juillet 2023; dit et déclare compétent pour connaître la cause; dit que le sieur Belvu Jean Bernard occupe illégalement la maison des requérants; ordonne en conséquence l'expulsion des lieux du sieur Belvu Jean Bernard de la maison des requérants sise à Petite place Cazeau 1er citée imposée locativement au no 15696333; accorder sur le chef de l'expulsion exécution provisoire sans caution nonobstant appel et pourvoi en Cassation; réserve droit aux demandeurs d'initier une action en réparation par devant l'instance compétente; commet l'huissier Senital François de ce siège pour la signification du présent jugement.

Ainsi Jugé et prononcé par Nous, Jean Joseph ALBERIC, juge en audience civile ordinaire et publique du mercredi six Septembre deux mille vingt-trois, et avec l'assistance de la greffière Me. Gina Simplice THOMAS, Greffière du siège

Il est ordonné....etc...

En foi de quoi....etc...

AVIS DE DIVORCE

Par Ces Motifs, le Tribunal après examens sur les conclusions du Ministère public , maintient le défaut octroyé à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action, admet en conséquence le divorce de Chavannes LAPOMAREDE d'avec son épouse Myrtho Pierre Louis pour injures Graves et publiques aux torts de l'épouse, prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux, ordonne à l'officier de l'État Civil de la Commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement, dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant de la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Jean Louis Octave de ce siège, pour la signification de ce jugement. Compense les dépenses. Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Osmond Castor, av juge en audience civile et publique en date du douze Janvier deux mille vingt-deux, en présence de Me Vana MANE, substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Jean Claude Novembre. Il est ordonné ect... En foi de quoi... ect. Port -au - Prince le 15 Novembre 2023. N.B.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal jugeant au vœu de la loi et à charge d'Appel, accueille favorablement l'action de la requérante, la dame Anna Siobhan Duperval pour être juste et fondée. Dit et déclare que le contrat liant la dame Anna Siobhan Duperval avec le sieur Pierre Borgella est résilié de plein droit pour cause de non-paiement de loyer. Ordonne l'expulsion du cité Pierre Borgella dans la maison de la requérante avec exécution provisoire et sans caution sur le chef de l'expulsion nonobstant appel, défense d'exécuter et pourvoi en Cassation. Commet l'huissier Gelius Alcimé dudit Tribunal pour la signification de la sentence rendue par défaut, Condamne le cité à dix mille gourdes de dommages-intérêts pour les torts et préjudices causés à la requérante et aux frais et dépens de la procédure.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Jean-Marie PAUYO, Juge en audience publique et civile du mercredi 2 Aout 2023 avec l'assistance du citoyen Richard GIORDANI, Greffier du siège

Il est ordonné....etc...

En foi de quoi....etc....

Achille P.JOSEPH, Avocat

AVIS DE DIVORCE

Par Ces Motifs le Tribunal après examens sur les conclusions du Ministère public, maintient le défaut octroyé à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action, admet en conséquence le Divorce de Ricardo Dornaissant d'avec son épouse Bénita Caroline Bernard pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux, ordonne à l'officier de l'État Civil de la Commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement, dont un extrait du présent jugement sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant de la Capitale, sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y echet, Commet l'huissier Jean Louis Octave de ce siège pour la signification de ce jugement, compense les dépens. Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Osmond Castor, Av. juge en audience civile et publique en date du douze Janvier deux mille vingt-deux, en présence de Me Vana MANE, substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Jean Claude Novembre. Il est ordonné... ect. En foi de quoi... ect Fait à Port-au-Prince, le 15 Novembre 2023 .NB.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'Audience précitée; Pour le profit déclare fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce du sieur EMILSON PIERRE, d'avec son épouse née MARIE BARBARA CHERY pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ORDONNE à l'officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Emmanuel JEAN de ce siège pour la signification de ce jugement; Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous NELSON CILIUS, Juge, en Audience civile ordinaire et publique du Jeudi vingt sept Juillet deux mille vingt trois, en présence de Me ALBERT DARELUS, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de MOZART TASSY, greffier du siège.

Il est ordonné.....etc....

En foi de quoi....etc....

AVIS

On fait savoir à tous ceux que cela intéresse que le Tribunal de Première Instance de Port- au-Prince a admis le divorce de la dame Edèse Jean Baptiste JEAN née Edèse JEAN BAPTISTE d'avec son époux Adler JEAN en date du Jeudi 22 juin deux mille vingt trois. L'Officier de l'Etat Civil de la Section Nord de Port-au-Prince a été désigné pour la transcription du dispositif dudit jugement signé par le juge Nelson CILIUS en présence de Me. Lucnas Etienne faisant office de ministère public avec l'assistance de Me. Mozart Tassy, greffier du siège.

Cette publication est faite à toutes fins utiles de droit.

Me. Haturin AUGUSTIN Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal jugeant à charge d'appel et au nom de la République: dit et déclare que l'action intenté par les héritiers de feu Médor Pétion, représenté par André Laventure et Jean Laventure est fondé en fait et en droit: Maintient le défaut requis et octroyé contre les cités Gesner Antoine et Rosalie Balan pour faute de comparaître à l'audience; ordonne la continuation de cette opération d'arpentage de deux carreaux de terre situées à Nan-Zorange, section communale de Layaille, commune de Savanette là où elle a été interrompue par les citées; condamne les cités Gesner Antoine et Rosalie Balant à dix milles gourdes dommages intérêts et aux frais et dépens de la procédure en vertu des articles 1168-1169 du code civil et de l'article 56 du C.P.C; commet l'huissier Claireaux Clairziné du tribunal de paix de Savanette pour la signification du présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Jean-Jackson TOUSSAINT, juge de paix de la commune de Savanette en audience publique et civile du mardi vingt six juin deux mile dix-huit, An 215° de l'indépendance, assisté du citoyen Vaniel PETIT HOMME, greffier de siège.

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi....etc...

AVIS DE PUBLICATION

Le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince a rendu en ses attributions civiles le jugement suivant entre le sieur Erilien Meristil et le sieur Wilner Augustin et consorts:

Par ces motifs, le Tribunal, le Ministère Public entendu, délibérant conformément à la loi, accueille la demande du défendeur comparant à l'audience du mercredi quatorze Février deux mille neuf, accorde congé-défaut pur et simple et contre Partie et contre Avocats en l'occurrence Wilner Augustin et consorts et Mes Serge Moise et Jacques Jean-Baptiste; Commet l'huissier Jean Marc Augustin pour la signification relative à l'exécution de ce jugement vu qu'il est par congé-défaut. Rendu de nous Jacques Hermon Constant, Juge en audience publique ordinaire du mercredi onze mars deux mille neuf, en présence de Me Antoine Gabard, Représentant du Ministère Public, avec l'assistance du sieur Homère Raymond, Greffier du siège.

Il est ordonné.... etc....

En foi de quoi... etc.....

ROBNSON D. Wilfreed, Av

Suite de la page (5)

indigence. Car, si la nature (ce que Machiavel appelle la Fortune) se charge de soumettre l'humanité à ses lois, elle a aussi pris le soin de semer des indices qui doivent permettre, par une interprétation talentueuse, vertueuse et courageuse du contexte, à ceux qui sont intelligents de saisir la brèche pour agir sur les problèmes. En outre, si l'on croit Spinoza, « la vie n'est que création, déséquilibre en marche ». Dès lors, l'instabilité et le chaos ne sont pas des obstacles au changement. Là où croissent les problèmes, germent aussi les possibles créateurs pour l'émergence des solutions. De sorte, que si les problèmes restent invariants durablement, c'est forcément une défaillance de l'intelligence, voire une indigence humaine.

Et c'est là un motif scintillant dans la pensée stratégique que postule Machiavel selon laquelle le talent et l'intelligence, dont le Prince doit user pour se défaire de l'indigence des hommes et consolider la puissance publique, doivent être au service de l'intérêt collectif. Dans le Prince, il écrit une ode à la gloire des ceux qui ont gouverné par leur talent en sachant profiter des incertitudes. Il écrit justement :

« [...] pour parler d'abord de ceux qui sont devenus princes par leur propre vertu et non par la fortune, les plus remarquables sont : Moïse, Cyrus, Romulus, Thésée, et quelques autres semblables. [,..]

On verra d'abord que tout ce qu'ils durent à la fortune, ce fut l'occasion qui leur fournit une matière à laquelle ils purent donner la forme qu'ils jugèrent convenable. Sans cette occasion, les grandes qualités de leur âme seraient demeurées inutiles ; mais aussi, sans ces grandes qualités, l'occasion se serait vainement présentée. Il fallut que Moïse trouvât les Israélites esclaves et opprimés en Égypte, pour que le désir de sortir de l'esclavage les déterminât à le suivre. Pour que Romulus devînt le fondateur et le roi de Rome, il fallut qu'il fût mis hors d'Albe et exposé aussitôt après sa naissance. Cyrus eut besoin de trouver les Perses mécontents de la domination des Mèdes, et les Mèdes amollis et efféminés par les délices d'une longue paix. Enfin Thésée n'aurait point fait éclater sa valeur, si les Athéniens n'avaient pas été dispersés. Le bonheur de ces grands hommes naquit donc des occasions ; mais ce fut par leur habileté qu'ils surent les connaître et les mettre à profit pour la grande prospérité et la gloire de leur patrie. Ceux qui, comme eux, et par les mêmes moyens, deviendront princes, n'acquerront leur principauté qu'avec beaucoup de difficultés, mais ils la maintiendront aisément » (Nicolas Machiavel, Le Prince, 1515, p.24).

La pensée stratégique ne peut donc être au service de la réussite personnelle. Et c'est insulter la richesse de la pensée machiavélienne que d'y ramener toutes les postures d'indigence au service des réussites de personnes humainement précaires. D'ailleurs une lecture non insignifiante de Machiavel permet de comprendre que les peuples ne tiennent leurs médiocrités que des élites qui les gouvernent. Les fautes des peuples, écrit-il sont celles de leurs Princes » (Nicolas Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, Préface de Claude Lefort, 1980, p.281). D'où sa conviction qu'un leadership talentueux peut être un levier pour conduire vers l'innovation (Voir notre illustration). La pensée stratégique machiavélienne est une pensée éthique. Elle invite ceux qui ont le "*virtù*" (le talent, l'intelligence) à saisir, dans les moments d'incertitudes, le sens de l'histoire, percevoir la brèche qui s'ouvre dans les fissures du temps pour forger une vision à même de forcer le passage de leur pays dans le chaos, malgré l'obscurité.

Quelles postures stratégiques pour Haïti à partir de Machiavel ?

À qui sait lire avec intelligence, l'œuvre de Machiavel livre un enseignement contextuel plein de vertu et d'intelligence sur la valeur de cette capacité d'interprétation et de déchiffrement des codes de la nature. Codes écrits, comme disait Galilée, en langage mathématique, lesquels, nécessairement, nécessitent un esprit vif, impétueux dont le *virtù* peut saisir la brèche de la ligne de fuite du passage vers l'innovation dans les contextes les plus instables et les plus chaotiques. Le *Discours sur la première décade de Tite-Live* (1531) contient quelques enseignements qui résonnent d'acuité et d'intelligibilité pour Haïti dans le contexte actuel. Ces enseignements interpellent, car ils s'imposent comme des ferments intemporels d'une pensée contextuelle qui peut guider sereinement la pensée stratégique haïtienne vers une action collective innovante. C'est d'autant plus vrai qu'Haïti s'enlise depuis 219 ans (bientôt 220) dans des contextes récurrents et invariants de catastrophes et de crises. Contextes déshumanisants tant l'impuissance qui fossilise la vie fait rimer l'insignifiance avec l'indigence.

Aux penseurs stratégiques nationaux et internationaux, aux acteurs locaux du changement, aux docteurs ès toutologie de nos universités mais combien impuissants devant les défaillances institutionnelles du shithole, aux experts de l'urgence de l'assistance internationale au chevet d'Haïti, nous venons poser cette question : Quelles postures peuvent permettre de trouver le levier d'équilibre transformationnel dans le chaos existentiel pour innover son écosystème et s'extraire de la routine invariante confortable ? Cette question s'impose, car tout indique que c'est avec la même malice que les mêmes acteurs nationaux et internationaux insignifiants, accoutumés à l'invariance, sont en train d'échafauder les plans d'un nouveau cycle d'indigence. Il est vrai que s'extraire de la routine n'est pas une chose aisée. Surtout quand cette posture insignifiante a permis de consolider dans le temps et dans l'espace des réussites qui verrouillent la vie sur le Spleen d'un Minimum Insignifiant Confortable (SMIC). Si l'on croit l'enseignement de la stratégie : le verrou contre le changement s'éternise toujours quand le mode de réussite repose sur l'irresponsabilité, l'indignité et l'impunité. Trois quantificateurs de médiocrités qui forcent toujours les êtres humains et les groupes sociaux à vivre dans un profond déni de l'évaluation non complaisante et dans le mépris de l'apprentissage contextuel.

Quoi qu'il en soit, Haïti doit savoir que ce n'est ni en fuyant le chaos existentiel permanent, ni en se gavant de savoirs généraux et universels, ni en recherchant la reconnaissance des organismes internationaux, ni en rejouant les mêmes notes de la déshumanisation qu'elle pourra se resituer pour faire écho à ce colloque qui se tiendra à Paris en 2024 pour prouver qu'Haïti n'est pas seule. Haïti doit savoir dénouer ses nœuds de dépendance qui l'étouffent et l'étranglent pour se réinventer. D'ailleurs, ce sont ces nœuds de dépendance, étreintes de « connexions torturées », qui structurent l'invariance et fossilisent la vie dans cette impuissance agonisante et déshumanisante sur laquelle règne totalitairement à l'assistance internationale.

Haïti ne peut se réinventer que si elle se donne le temps d'apprendre à affronter les incertitudes de son écosystème. Pour cela, elle doit de se doter d'une avant-garde conscientisée et éthiquement intelligente qui osera courageusement s'enraciner sur son terroir pour y vivre dignement et responsablement. Elle devra séquentiellement chercher les causes racines de l'invariance et de l'impuissance en remettant en cause les postures insignifiantes du passé, ensemencer les ferments d'une nouvelle écologie de valeurs pour rompre avec la malice et le marronnage déviant, forger de nouvelles postures managériales, socio-professionnelles et citoyennes qui permettront de renoncer aux opportunités malsaines. Postures qui, idéalement, peuvent offrir un levier transformationnel d'équilibre pour construire l'innovation en transformant la société en une société de la connaissance et les organisations en organisations apprenantes par l'intelligence des individus éthiquement engagés à prendre en mains le destin de leur pays, pour y évoluer, malgré le chaos, comme le font les peuples dignes et intelligents.

Un peuple qui ne pense qu'à fuir son chaos existentiel pour un peu de tranquillité dans d'autres ailleurs, est forcément indigent. Et cette indigence, le peuple haïtien l'hérite de ses élites. Car, les élites économiques, politiques et académiques haïtiennes ne font que rechercher la reconnaissance des acteurs géostratégiques internationaux pour conserver leur influence insignifiante sur la société, et elles prennent toujours la fuite quand le chaos devient incontrôlable. En 219 ans, les élites haïtiennes ont amassé des titres, des diplômes, des prix, de la richesse et ont toujours eu le contrôle du pouvoir par ce jeu de doublure entre crapules et couillons. Pourtant elles n'ont rien changé dans le réel déshumanisant par lequel tout se fait en Haïti par et pour l'assistance internationale. C'est comme au temps de la colonie où tout se faisait par et pour la Métropole.

Si le savoir a été donné aux hommes, c'est pour percer les énigmes mathématiques de la nature, affronter les incertitudes de la vie et briser les verrous de l'invariance pour avancer. La vie est déséquilibre en marche. Qui n'évolue pas n'existe pas. Partout où les diplômes, les titres, les distinctions et les richesses s'accumulent, mais laissent invariants les problèmes de la vie, il y a de grandes chances que cette société soit composée d'une certaine espèce incapable de gouverner la connaissance et de rendre ses organisations apprenantes. Partout où la communication authentique permet la cognition par le jeu des divergences structurantes, il y a toujours une disponibilité pour la coopération basée sur l'engagement de soi (société, organisation, individu) et l'innovation. C'est en se plongeant dans un contexte d'incertitudes qu'on forge l'intelligence stratégique. Le contexte est en ce sens une machine à enseigner, et le temps est le moteur de cette machine, puisque, comme l'a prouvé Machiavel, c'est en se plongeant dans le passé qu'on peut comprendre le présent et anticiper l'avenir. La pensée machiavélienne est pleine d'ombres et de paradoxes quand on essaie de se l'approprier avec la pensée rationnelle et la logique classique. Cependant, quand on se chausse de la logique floue, Machiavel fait montre d'une pensée systémique ; tant il s'acharne à tenir compte du passé, du contexte, de l'histoire et de ce "putain de facteur humain" (indigence humaine), qui facilite les glissements et le contournement, dans l'élaboration de toute stratégie pour l'action collective.

La leçon machiavélienne de l'intelligence nous force à comprendre que toute stratégie est sensible au contexte, à la complexité, à l'éthique et s'oriente toujours vers des finalités collectives. C'est à ceux qui ont le *Virtù* qu'il appartient de saisir la brèche, qui se crée toujours dans le cycle du temps, pour dompter les indigences et innover l'invariance. Apprentissage contextuel, pensée critique et dissidente, intelligence éthique et engagement de soi sont les ferments qu'il faut ensemencer pour faire fleurir en Haïti, contre toutes les insignifiances anoblies, une écologie porteuse de sens pour une action stratégique capable de trouver un levier transformationnel pour un équilibre dans le chaos existentiel.

Erno Renoncourt, 16/11/2023.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal statuant aux vœux de la loi, le représentant du Ministère public, vu les dispositions de l'article 287 du code de procédure civile, octroie défaut contre les assignés Emmanuel Siméon et Marie Ruth Eustache Pierre n'ayant pas comparu ni personne pour eux, en dépit de l'assignation en date du dix-neuf avril deux mille vingt- et un et de la sommation d'audience en date du six février deux mille vingt-trois. Pour le profit dudit défaut,
déclare Madame Dubois Jocelyne Pierre propriétaire de la propriété fonds et bâtisse sise à la rue Monseigneur Guilloux, ci-devant de l'Egalité, d'une superficie de soixante-quatre mètres carrés quatre décimètres carrés, bornée au Nord par Edgard Comeau au Sud par un passage commun de 1 mètre sous cinq mètres de large lui donnant accès à la rue Monseigneur, à l'Est par les ayant droit de Germaine Hyppolite, à est par les ayant droit de Madame Leveque Ricot imposée par la quittance CFP numéro 000002 pour l'exercice 2022 / 2023; Ordonne l'expulsion des lieux des signés. Condamne solidairement les assignés à verser à la requérante la somme de deux cent mille gourdes de dommages-intérêts. Accorde l'exécution provisoire, sans caution. Commet l'huissier Jean Gary Joseph pour la signification,
Donné de Nous , Maudelair Bachelus, juge en audience publique et ordinaire du jeudi vingtième jour du mois de juillet de l'année deux mille vingt-trois An 220 de l'Indépendance, en présence de Romain Orange, Substitut-Commissaire du Gouvernement près de ce ressort, représentant du Ministère Public, assisté de Pierre Oussel Beauport, greffier en siège, ministère de Jean Garry Joseph, huissier immatricule au greffe du dit Tribunal
Il est ordonné...etc....
En foi de quoi....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, jugeant publiquement, après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions du Ministère Public, accueille l'action de la demanderesse, la dame Stevens Rochebrun
en la forme, Maintient le défaut octroyé contre le sieur Stevens Rochebrun Admet en conséquence le divorce de la dame née Myriame Désir d'avec son époux Stevens Rochebrun pour injures graves et publiques faits prévus à l'article 217 du Code Civil Haitien; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; ce, aux torts exclusifs de l'époux ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommages intérêts envers les tiers, Compense les dépens vu la qualité des parties; Commet l'huissier Clerbrun Faure pour la signification du présent jugement
Ainsi jugé et prononcé par nous, Gerty LEON-ALEXIS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du vendredi dix sept Novembre deux mille vingt-trois, en présence de Me Jean Claude Jean Antoine Substitut Commissaire du Gouvernement, de Port-au-Prince et avec l'assistance de la dame Mari Yolande Cadet Zetrenne, Greffière du siège
Il est ordonné ....ETC...
En foi de quoi....ETC.....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce du sieur JN ROLÈS FRANÇOIS, d'avec son épouse née CHARLINE THÉMONY pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ORDONNE à l'officier de l'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement; Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous NELSON CILIUS, Juge en audience civile ordinaire et publique, du jeudi vingt deux Juin deux mille vingt trois, en présence de Me LUCNAS ETIENNE Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.
Il est ordonné.....etc....
En foi de quoi etc....
Me. Hady Mathieu, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, jugeant publiquement après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions du Ministère Public, accueille l'action du demandeur, le sieur Nesly Monchery en la forme; Maintient le défaut octroyé contre la dame née Romine Philidor la défenderesse à l'audience précitée; Admet en conséquence le divorce du sieur Nesly Monchery d'avec son épouse née Romine Philidor pour injures graves et publiques, faits prévus à l'article 217 du Code Civil Haitien; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux, ce, aux torts exclusifs de l'épouse; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommages intérêts envers les tiers; Compense les dépens vu la qualité des parties; Commet l'Huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Gerty LÉON-ALEXIS, Juge, en audience civile, ordinaire et publique du vendredi dix-sept Novembre deux mille vingt-trois, en présence, de Me Jean Claude Jean Antoine, Substitut Commissaire de Port-au-Prince et avec l'assistance de la dame Marie Yolande Cadet Zetrenne Greffière du siège.
Il est ordonné ....ETC....
En foi de quoi...ETC.....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère Public, accueille l'action de la demanderesse, la dame Sam ACHILLE née Alerte PIERRE, en la forme, Maintient le défaut faute de comparaître octroyé à l'audience précitée; admet en conséquence le divorce de la dame Sam ACHILLE née Alerte PIERRE contre le sieur Sam ACHILLE, pour injures graves et publiques, faits prévus à l'article 217 du code civil haitien: Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux aux torts exclusifs de l'époux: ordonne à l'officier de l'état civil de Port-au-Prince. Section Sud, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'editant a la Capitale, sous peines de dommages intérêts envers les tiers; compenser les dépens vu la qualité des parties: Commet l'Huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement.
Rendu de nous, Gerty Léon-Alexis, Juge au Tribunal de Première Instance du ressort de Port-au-Prince, en audience civile publique et ordinaire du vendredi vingt octobre deux mille vingt-trois, en présence du Substitut Commissaire du Gouvernement, Me. Albert Daricus faisant office du Ministère Public, et avec l'assistance de Marie Yolande Cadet Zetrenne, Greffiere du siège.
Il est ordonné....etc....
En foi de quoi....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré au vœu de la loi, statuant publiquement, au Nom de la République, se déclare compétent pour connaître de la cause; Accueille l'action du demandeur pour être fondée en la forme; Au fond, maintient le défaut octroyé à l'audience contre le cité Louis Hermilus, dit Dodo; Reconnaît et maintient la possession paisible du demandeur Jérémie Sylvestre; Déclare constant le fait de trouble reproché au cité; Ordonne la poursuite de l'opération d'arpentage là où elle a été interrompue; Fait défense formelle au cité de ne plus troubler la possession du demandeur; Condamne le cité à dix-sept mille gourdes de dommages-intérêts au profit du demandeur; Le condamne aux frais et dépens de l'instance; Commet l'huissier Loulou Jean pour la signification de la présente sentence
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Drixnel TÉLÉMAQUE, Juge en audience civile du Jeudi 29 Décembre 2022 , An 219 de l'indépendance, avec l'assistance du Greffier Yvelt Marcellus
Il est ordonné....etc..
En foi de quoi....etc....
Darius SAIMPHAT, Greffier en chef

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère Public, accueille l'action du demandeur, le sieur Guerchon Stanley RIDORE, en la forme: Maintient le défaut faute de comparaître octroyé à l'audience du vendredi neuf Juillet deux mille vingt-et-un contre la dame Ruth Shamma TIBEAU; admet en conséquence le divorce du sieur Guerchon Stanley RIDORE, d'avec son épouse née Ruth Shamma TIBEAU, pour injures graves et publiques, faits prévus à l'article 21 du Code Civil haïtien: Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux aux torts exclusifs de l'époux, ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Commune de Port-au-Prince, Section Sud, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peines de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, compenser les dépens vu la qualité des partie; Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du jugement.
Ainsi jugé et prononcé par Nous, Gerty Léon ALEXIS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du vendredi dix Novembre deux mille vingt-trois, en présence de Me. Romain ORANGE, Substitut-Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Marie Yolande Cadet ZETRENNE
Il est ordonné.....etc....
En foi de quoi.....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après avoir délibéré conformément à la Loi, se déclare compétent en ses attributions possessoires pour statuer en l'espèce soumise à son appréciation, au regard de l'article 49 du code de Procédure Civile (CPC), maintient et confirme le défaut requis et octroyé contre la partie défenderesse à l'audience Civile ordinaire et publique du Mercredi neuf (09) Aout deux mille vingt trois (2023) pour faute de comparaitre: accueille favorablement l'action des requérants pour être juste et fondée tant en fait qu'en droit, ordonne en conséquence le rétablissement des bornes, puis, ordonne au cité de ne plus troubler les possessions des requérants, donne acte aux requérants de leurs réserves de droit pour une action en dommages-intérêts par devant qui de droit enfin condamne le cité à tous les frais et dépens généralement quelconques occasionnés.
Ainsi jugé et prononcé par Nous, Me André Robert DORCE, juge Suppléant audit Tribunal de Paix (Saut-d'Eau), assisté de Me Pierre Sarol ROMULUS, Greffier du siège en audience Civile et Publique et ordinaire du Mercredi neuf (09) Août deux mille vingt trois (2023).
Il est ordonné....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré et au vœu de la loi accueille favorablement et sur la base de la forme l'action de la dame JACQUES Jacqueline initiée contre la nommée PRUDENT Pacita pour être juste et fondée; Se déclare compétent pour statuer, Maintient le défaut octroyé à l'audience du Mardi 26 septembre deux mille vingt-trois contre la nommée PRUDENT Pacita faute de comparaitre: Juge à charge d'appel, valide le congé signifié à la défenderesse: accorde le délai de deux (2) ans à la citée pour faire place nette: Dit que le délai commence à courir à partir de la signification de la sentence. Dit que pour bénéficier de ce délai accordé, la locataire est astreinte en paiement régulier et à date fixe, ses redevances locatives; dit que le déguerpissement force pour être exercé après l'expiration du congé ou en cas de non-paiement d'un (1) mois de loyer: accorde l'exécution provisoire sans caution; condamne tout contestant au dépens; commet l'huissier Ricardo Prophète pour la signification du jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous. Mag. Pierre BELVU, Juge à l'audience du Vendredi 29 septembre deux mille vingt-trois, avec l'assistance de la Greffière Makensie VIL
Il est ordonné....etc.....
En foi de quoi....etc....



Un convoi des Marines américains traverse Port-au-Prince, Haïti, le 5 avril 2004. (CPL Eric Ely / Corps des Marines des États-Unis)

contraire, grâce au déploiement, les mêmes personnages qui ont initié et consolidé le coup d'État ont réprimé une protestation populaire.

Deuxièmement, les acteurs clés qui ont soutenu et aidé le renversement d'Aristide étaient également des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, le seul organisme ayant le pouvoir de déployer une mission multinationale de « maintien de la paix ». L'Initiative d'Ottawa montrait clairement que les États-Unis, la France et le Canada avaient conspiré pour éliminer Aristide et détruire l'État haïtien. Troisièmement, et dans le même ordre d'idées, pour justifier l'intervention étrangère et l'occupation qui a suivi, les États-Unis et la France ont concocté un récit selon lequel Aristide avait abdiqué la présidence. En effet, les documents et résolutions de sécurité de l'ONU sur Haïti à cette époque, ainsi que les rapports des médias occidentaux, ont souligné la « démission » présumée d'Aristide comme raison du déploiement des forces militaires de l'ONU.

Le 1er mars 2004, au lendemain de l'éviction d'Aristide, Démocratie maintenant ! a diffusé une remarquable émission en direct au cours de laquelle la députée américaine et présidente du Congressional Black Caucus, Maxine Waters, a appelé pour dire qu'elle avait parlé au président Aristide. "Il a dit qu'il avait été kidnappé", a rapporté Waters. « Il a dit qu'il avait été forcé de quitter Haïti … que l'ambassade américaine avait envoyé des diplomates … et ils lui ont ordonné de partir. » Dans les semaines qui ont suivi, Aristide a parlé à Democracy Now ! à propos de l'enlèvement. « Quand vous avez des militaires venant de l'étranger qui entourent votre maison, prennent le contrôle de l'aéroport, entourent le palais national, sont dans les rues, et [ils] vous font sortir de chez vous pour vous mettre dans l'avion », a-t-il déclaré, « … il utilisait la force pour faire sortir de son pays un président élu.

Quatrièmement, et c'est peut-être le plus flagrant, le CSNU a affirmé que le soi-disant gouvernement intérimaire mis en place à la suite de l'éviction d'Aristide avait demandé la force de stabilisation. Mais ce gouvernement était illégitime. Dans son livre de 2012 Paramilitarism and the Assault on Democracy in Haiti, Jeb Sprague raconte que tôt le matin, après que les Aristide aient été escortés à l'aéroport, l'ambassadeur américain en Haïti, James Foley, est venu chercher le juge de la Cour suprême haïtienne Boniface Alexandre et l'a emmené avec lui au « bureau du Premier ministre pour des consultations en vue de son accession au pouvoir ». Le Premier ministre haïtien, Yvon Neptune, a rapporté plus tard qu'il n'avait pas son mot à dire – et qu'il n'avait pas non plus participé, comme le dicte la loi haïtienne – à la prestation de serment du président par intérim d'Haïti installé par les États-Unis. Le premier acte d'Alexandre en tant que président par intérim fut, sur ordre de l'ambassadeur américain, de soumettre une demande officielle au Conseil de sécurité des Nations Unies pour que des forces militaires multinationales rétablissent l'ordre public. Le CSNU a immédiatement autorisé le déploiement.

Prises ensemble, ces réalités démontrent comment l'ensemble du déploiement et de l'occupation de l'ONU – fondés sur un coup d'État parrainé par deux membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, prétendant que le président avait démissionné et la prestation de serment illégale d'un chef d'État illégitime – étaient frauduleux. Dans le même temps, les protestations du peuple haïtien ont été qualifiées par les gouvernements et les médias occidentaux de « violence de gang » et d'action de « bandits ». De telles caractérisations non seulement exploitaient des stéréotypes racistes séculaires selon lesquels les Haïtiens étaient toujours déjà violents, mais fournissaient également un prétexte supplémentaire pour le déploiement du Chapitre VII. Pour ajouter l'insulte à l'injure, la plupart des résolutions de l'ONU faisaient référence à la garantie de la « souveraineté » d'Haïti, comme si cette souveraineté pouvait coexister avec un contrôle politique étranger et une occupation militaire.

Le coup d'État illégal de 2004 a été à la fois perpétré et nettoyé avec la sanction de l'ONU. Le 1er juin 2004, l'ONU a officiellement succédé aux forces américaines et a créé la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) sous couvert d'établir la paix et la sécurité. Opération de plusieurs milliards de dollars, la MINUSTAH comptait à tout moment entre 6 000 et 13 000 soldats et policiers stationnés en Haïti aux côtés de milliers de bureaucrates, de personnel technique et de personnel civil. Dans un horrible parallèle avec la première occupation américaine d'Haïti, les soldats de la MINUSTAH ont commis de nombreux actes de violence contre le peuple haïtien, notamment des fusillades et des viols. Les soldats de la MINUSTAH sont également responsables de l'introduction du choléra dans le pays, une maladie qui a officiellement tué jusqu'à 30 000 personnes et infecté près d'un million de personnes.

Mais ce qui a le plus solidifié cette occupation a été la création et l'opérationnalisation du Core Group. Coalition internationale d'« amis » autoproclamés et non noirs d'Haïti, le Core Group a été créé dans le cadre de la résolution de l'ONU de 2004 qui a amené des soldats et des technocrates étrangers dans le pays. Bien que la composition du groupe ait fluctué depuis sa création initiale, il compte actuellement neuf membres : le Brésil, le Canada, la France, l'Allemagne, l'Espagne, les États-Unis, l'Union européenne, l'OEA et l'Organisation des Nations Unies. Il est significatif que le groupe n'ait jamais eu de représentant haïtien. L'objectif déclaré du Core Group est de superviser la gouvernance d'Haïti à travers la coordination des différentes branches et éléments de la mission des Nations Unies en Haïti. Mais dans la pratique, le Core Group représente un exemple insidieux de (néo)colonialisme motivé par la suprématie blanche.

Châtiment Impérial

Même si la mission de la MINUSTAH a été formellement retirée en 2017, l'ONU est restée en Haïti grâce à un ensemble de nouveaux bureaux, aboutissant à la création du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) en 2019. Malgré les protestations en Haïti contre les Présence de l'ONU, le CSNU continue de renouveler le mandat du BINUH chaque année. Le dernier renouvellement a eu lieu le 14 juillet 2023. Le BINUH a joué un rôle public démesuré dans les affaires politiques internes d'Haïti et est souvent le porte-parole du Core Group.

Le pouvoir écrasant du Core Group est manifestement public. Lors d'une session spéciale sur Haïti au Conseil de sécurité des Nations Unies le 26 avril 2023, la nouvelle chef du BINUH, María Isabel Salvador de l'Équateur, a pris l'initiative de présenter Haïti en termes racistes typiques – comme un cas désespéré de gangs irréfléchis et violents. Non élu et irresponsable devant le peuple haïtien, le Groupe central est l'arbitre du pouvoir colonial direct d'Haïti.

L'impérialisme occidental en Haïti est une structure hiérarchique établie par le pouvoir des États-Unis, qui confie ensuite le contrôle colonial d'Haïti à d'autres. Dans un câble diplomatique confidentiel de 2008 publié par Wikileaks, l'ambassadeur américain de l'époque, Sanderson, a qualifié la MINUSTAH de « produit remarquable et symbole de coopération hémisphérique dans un pays qui n'a pas grand-chose à offrir ». Elle a poursuivi : « Il n'existe aucun substitut réalisable à cette présence de l'ONU. Il s'agit d'un accord de sécurité financière et régionale pour le [gouvernement des États-Unis.] … Nous devons travailler pour préserver la MINUSTAH en continuant à collaborer avec elle à tous les niveaux … Ce partenariat contribuera également à contrer les perceptions dans les pays latins contributeurs selon lesquelles les Haïtiens considèrent leur présence en Haïti comme indésirable.

Le Brésil, par exemple, qui abrite la plus grande population noire en dehors de l'Afrique, a supervisé l'aile militaire de l'occupation depuis son début. L'administration théoriquement de gauche du président Luiz Inácio Lula da Silva a dépensé plus de 750 millions de dollars pour financer cette opération. Comme je l'ai écrit ailleurs, Haïti était le « point zéro impérial » du Brésil. Mais d'autres gouvernements marginalisés des Caraïbes et d'Amérique latine ont également adhéré à cette initiative. À un moment donné, la direction de la MINUSTAH comprenait un représentant de Trinité-et-Tobago et un avocat et diplomate afro-américain. Et ce leadership était accompagné d'une force militaire multinationale composée de troupes de plusieurs pays d'Amérique du Sud, des Caraïbes et d'Afrique, dont l'Argentine, la Colombie, la Grenade, la Bolivie, le Bénin, le Burkina Faso, l'Égypte, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Rwanda, Sénégal, Cameroun, Niger et Mali.

Outre le Brésil, les gouvernements néocoloniaux d'autres pays voisins ont été recrutés de la même manière par les États-Unis pour les aider à saper la souveraineté haïtienne. La République dominicaine, par exemple, a financé et hébergé les troupes paramilitaires hétéroclites qui ont terrorisé Haïti de 2000 à 2004. Plus récemment, à l'automne 2022, le Mexique s'est joint aux États-Unis l'année dernière pour plaider auprès du Conseil de sécurité de l'ONU en faveur d'une nouvelle intervention militaire étrangère en Haïti. . Washington a exhorté le Canada à prendre les devants et, en juin 2023, Ottawa a annoncé son intention de coordonner l'assistance internationale en matière de sécurité à Haïti, y compris la formation de la police, depuis la République dominicaine.

Depuis l'assassinat de Moïse en 2021, les Haïtiens ont protesté contre le soutien étranger au gouvernement de facto illégitime et corrompu, contre la hausse de l'inflation et des prix du carburant, le déversement illégal d'armes et une montée vertigineuse de la violence. En réponse, les États-Unis et leurs alliés ont continué de faire pression en faveur d'une intervention militaire étrangère dans le pays. En janvier 2023, la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) a soutenu l'appel à une force étrangère. En juillet, le secrétaire d'État américain Blinken, la vice-présidente Kamala Harris et le représentant américain Hakeem Jeffries ont convaincu la Communauté des Caraïbes (CARICOM) de revenir sur sa démarche initiale en affirmant la souveraineté haïtienne et d'appeler désormais à une intervention. Au moment de la rédaction de cet article, les États-Unis étaient sur le point d'introduire une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU après que le Kenya ait exprimé sa volonté de diriger une mission armée multinationale. Il convient de noter que c'est le Premier ministre Henry, installé par le Core Group d'Haïti, qui, avec le bureau de l'ONU en Haïti, insiste sur cette solution violente à la crise dans le pays – une crise qu'ils ont eux-mêmes contribué à créer.

Les protestations continues de la communauté haïtienne contre les troupes étrangères et l'ingérence occidentale témoignent de son courage inébranlable.

Le déni de la souveraineté haïtienne semble être, comme Sprague l'a décrit, « un effort synchronisé des États et des institutions coopérants, soutenu par le consensus d'une élite mondiale contre la démocratie populaire ». Le Global Fragilities Act présente donc non seulement un plan qui a déjà été mis en œuvre en Haïti au cours des 20 dernières années, mais qui émerge également directement des expériences américaines dans le laboratoire (néo) colonial haïtien. Nous devons reconnaître la place critique d'Haïti en tant que terrain d'essai pour l'impérialisme américain et occidental.

Mais Haïti est également le théâtre de l'une des plus longues luttes au monde pour la libération des Noirs et l'indépendance anticoloniale. Cela explique les attaques réactionnaires constantes de l'empire américain contre le peuple haïtien, punissant ses tentatives répétées de souveraineté par des décennies d'instabilité destinées à garantir et à étendre l'hégémonie américaine. Depuis deux siècles, la contre-insurrection impériale contre Haïti vise à mettre fin à l'expérience révolutionnaire la plus ambitieuse du monde moderne. Les tactiques déployées pour attaquer la souveraineté haïtienne ont été cohérentes et persistantes. Nous ignorons comment ces tactiques pourraient être utilisées sur le reste de la région, à nos risques et périls.

*Jemima Pierre est professeur d'études afro-américaines et d'anthropologie à l'UCLA et associée de recherche au Centre d'étude de la race, du genre et de la classe sociale de l'Université de Johannesburg. Elle est l'auteur de The Predicament of Blackness: Postcolonial Ghana and the Politics of Race et de nombreux articles universitaires et publics sur Haïti.

NACLA Report on the Americas
26 Septembre 2023

Le Burkina salue la libération de Kidal par l'armée malienne



Le Gouvernement burkinabè se réjouit de la libération de Kidal après plusieurs années sous le joug des terroristes

Le Burkina Faso a salué l'armée malienne pour la libération mardi de la ville stratégique de Kidal, au nord du Mali, et qui était aux mains des groupes terroristes et de rebelles depuis plusieurs années.

Le Gouvernement burkinabè se réjouit de la libération de Kidal après plusieurs années sous le joug des terroristes.

Ce 14 novembre 2023 les Forces armées maliennes (FAMa) ont repris Kidal et brisé la chape de plomb longtemps maintenue sur les populations par une horde d'obscurantistes.

« *Avec cette victoire d'étape, importante vers la libération totale du pays, c'est un jour nouveau qui se lève pour les populations du septentrion malien et pour le Mali dans son ensemble* », souligne le gouvernement burkinabè dans un communiqué.

« *Le Gouvernement burkinabè salue cette reprise de la ville de Kidal et rend un vibrant hommage aux hommes et aux femmes qui se sont engagés corps et âme pour rendre cette victoire possible* ».

« *Il s'incline devant la mémoire de tous les combattants de la liberté et de la souveraineté qui ont consenti le sacrifice suprême pour que vive le Mali, un et indivisible, et souhaite prompt rétablissement aux blessés* », ajoute le communiqué du ministre de la Communication, Jean Emmanuel Ouédraogo.

Il réaffirme « *son soutien indéfectible au Gouvernement et au peuple frère du Mali, à cette étape charnière de la lutte contre le terrorisme dans notre espace sahélien, un combat dont la finalité est d'offrir à nos peuples une autre perspective que l'horizon de ténèbres dessiné et planifié par les terroristes et leurs soutiens internationaux* », note encore le communiqué.

La prise de Kidal mardi par l'armée malienne, « *offre des perspectives heureuses pour les Etats du Sahel, engagés dans le combat contre les terroristes qui empiètent sur leurs souverainetés* », a affirmé, pour sa part, le président burkinabè, le capitaine Ibrahim Traoré.

« *Je me réjouis de la libération, ce mardi, de la ville de Kidal par les Forces armées maliennes après d'intenses combats menés ces derniers jours* », a-t-il ajouté. « *Cette victoire d'étape renforce notre conviction que le combat pour la libération de nos Etats mérite d'être mené et que nous en sortirons vainqueurs* » a écrit le capitaine Ibrahim Traoré, mardi sur X (anciennement Twitter).

L'observateur info
15 Novembre 2023

«Palestine Action» bloque l'entrée d'une usine de drones israéliens à Leicester

En signe d'exprimer leur solidarité avec les Palestiniens soumis aux attaques israéliennes à Gaza, des militants du mouvement pro-palestinien britannique « Palestine Action » ont bloqué l'entrée d'une usine à Leicester, qui fabriquait des drones militaires pour le régime israélien.



Des militants de Palestine Action bloquent l'entrée d'une usine appartenant à la plus grande industrie d'armement privée du régime israélien au Royaume-Uni. ©Getty Images



Le mouvement « Palestine Action » assiège les locaux d'Elbit Systems



Le monde reste solidaire avec la Palestine

Deux militants se sont enchaînés à une camionnette, bloquant partiellement l'entrée du site, et deux autres se sont enfermés sous une voiture qui bloquait également l'entrée. Le Royaume-Uni accueille le fabricant d'armes israélien Elbit Systems qui fournit la majorité des drones utilisés par l'armée du régime sioniste. « *Tactical Systems (U-TacS) est une coentreprise d'Elbit Systems, le plus grand fabricant d'armes d'Israël, et de la société d'armement française Thales* », a déclaré Palestine Action dans un communiqué.

À Leicester, des partisans pro-palestiniens de la communauté locale et de loin ont campé devant une usine d'armes appartenant à la plus grande société d'armement d'Israël, Elbit Systems notoirement connu comme le premier fabricant israélien de drones militaires, représentant jusqu'à 85 % de la flotte de drones israélienne. « *L'action d'aujourd'hui est une forme concrète d'exprimer la solidarité avec les Palestiniens alors que les gouvernements occidentaux insistent sur leur plein soutien à Israël malgré l'opposition croissante de leurs opinions publiques* », ajoute le communiqué.

Il a également déclaré que Palestine Action continuerait à faire face à la « complicité britannique » dans le génocide de Gaza jusqu'à ce que tous les liens du Royaume-Uni avec Israël soient rompus.

Palestine Action a dernièrement fait preuve de telles formes de contestation devant le site U-TacS après que le régime sioniste a massacré plus de 500 Palestiniens à l'hôpital baptiste Ahli Arab. La semaine dernière, le régime israélien a lancé un assaut contre l'hôpital Al-Shifa dans la bande de Gaza, qui hébergeait des milliers de patients et de personnes déplacées qui y cherchent refuge suite à une guerre israélienne incessante.

À noter que les usines de drone d'Elbit Systems ont fait l'objet de contestations de Palestine Action depuis plus de deux ans.

Au cours des dernières années, le mouvement pro-palestinien «Palestine Action» a réussi par une action directe à obliger les autorités à fermer deux des nombreux sites de la société israélienne basés au Royaume-Uni.

Les partisans du mouvement Palestine Actionont assiégé plusieurs fois les locaux de l'entreprise à travers le pays au cours des deux dernières années, obtenant la fermeture permanente de deux sites.

Cela a coûté à l'entreprise plus de 400 millions de dollars en contrats perdus avec le ministère britannique de la Défense. Le vide causé par leur expulsion forcée a été comblé par d'autres militants pro-palestiniens, parmi lesquels des habitants de Leicester qui disent que ce site est le prochain qui doit être fermé.

Le bilan de l'attaque israélienne contre Gaza s'élève désormais à 13 000 personnes, dont plus de 5 600 enfants et 3 550 femmes et 30 000 blessés.

PresseTV 21 Novembre 2023

Bangladesh : Les syndicats exigent la révision du nouveau salaire minimum



Les dirigeants syndicaux exigent du premier ministre Sheikh Hasina qu'il intervienne dans ce dossier pour réviser le salaire minimum nouvellement fixé à 12.500 BDT (112 dollars).

Les manifestations contre l'actuel salaire minimum se poursuivent à Dacca, la revendication des travailleurs et travailleuses d'un montant plus élevé n'ayant pas été satisfaite. La police a violemment réprimé les manifestations et, à ce jour, quatre personnes ont été tuées et plusieurs autres gravement blessées. La police a consigné plus de 60 affaires criminelles, dans le cadre desquelles près d'une centaine de travailleurs et travailleuses ont été arrêtés, y compris six dirigeants syndicaux locaux.

Suite à l'annonce par le gouvernement d'un nouveau salaire minimum fixé à la moitié de ce que les syndicats revendiquaient, les affiliés d'IndustriALL au Bangladesh ont organisé une conférence de presse ce 15 novembre pour réaffirmer ce que sont leurs revendications de longue date.

Les dirigeants syndicaux exigent du premier ministre Sheikh Hasina qu'il intervienne dans ce dossier pour réviser le salaire minimum nouvellement fixé à 12.500 BDT (112 dollars). Ils revendiquent notamment que le salaire de base représente 65 % du salaire total, contre 51 % actuellement, et qu'une augmentation annuelle de 10 % leur soit accordée.

Les syndicats exigent que les responsables arrêtés soient libérés immédiatement et que le harcèlement des dirigeants syndicaux par la police locale et les services de renseignements cesse immédiatement. Les meurtres des travailleurs protestataires doivent faire l'objet d'une enquête approfondie et les coupables doivent être traduits en justice. Les familles des personnes décédées doivent être indemnisées de manière adéquate et les blessés doivent recevoir immédiatement des soins médicaux de qualité.

Les dirigeants syndicaux exigent également que les usines qui ont été fermées en raison des manifestations soient rouvertes immédiatement et que les travailleurs et travailleuses reçoivent leur salaire complet. Les dirigeants ont souligné que les travailleurs et travailleuses sont également mis à l'index pour avoir participé à des actions de protestation et que cela doit cesser.

Le Comité directeur d'IndustriALL pour le secteur du textile et de la confection a publié une déclaration dans laquelle il réitère les revendications de ses affiliés au Bangladesh. Atle Høie, Secrétaire général d'IndustriALL, a déclaré : «*Le syndicalisme n'est pas un crime, mais dans le cas présent, au Bangladesh, il est sanctionné par l'emprisonnement, la mise à l'index et les brutalités policières. Quatre travailleurs ont même été tués. Les travailleurs et travailleuses méritent un salaire et un traitement décents et c'est ce que nous exigeons du gouvernement et des employeurs du Bangladesh.* »

IndustriAll 16 novembre 2023

Panama : le mouvement populaire continue de se mobiliser contre le contrat minier

Les pêcheurs et les agriculteurs de la région de Donoso, située dans la province de Colón, à côté de la grande mine Cobre Panamá, protestent contre l'entreprise canadienne First Quantum Minerals (FQM).

Les petits bateaux restés dans les Caraïbes panaméennes se joignent aux actions du mouvement populaire dans ce pays d'Amérique centrale qui proteste contre le contrat entre l'État et Minera Panama.

Les pêcheurs et les agriculteurs de la région de Donoso, située dans la province de Colón, à côté de la grande mine Cobre Panamá, empêchent tout navire d'accéder au port où opère la filiale de la société canadienne First Quantum Minerals (FQM).

Ils montent la garde depuis 15 jours sous le mot d'ordre : « Rien n'entre ici, rien ne sort ». "Nous sommes venus défendre la vie, l'eau, l'air que nous respirons et notre famille (...) Nous savons que le processus minier au Panama commence ici », a déclaré



le marin et professeur Carlos Cruz.

Ces manifestations ont contraint la société minière à réduire ses opérations de traitement des minéraux, a annoncé la société dans un communiqué cette semaine.

Des manifestations massives et des fermetures sur les principales voies de circulation, en opposition à la loi 406 qui approuve la concession, ont paralysé le Panama pendant 27 jours.

Télésur 16 novembre 2023





FINANCE

LOW COST HEALTH COVERAGE. Government subsidies available for families earning $111,000 or less a year. See if you qualify. Call for your free quote! 1-877-550-1238

HEALTH

HEARING AIDS!! High-quality rechargeable, powerful Audien hearing aids priced 90% less than competitors. Tiny and NEARLY INVISIBLE! 45-day money back guarantee! 855-598-5898

HEALTH

MEDICARE PLANS HAVE CHANGED!!! Make sure your plan will meets your needs in 2024. Our licensed agents can review the changes, address your needs and make sure you aren't overpaying! For a free quote, Call now! 1-866-766-2316

HEALTH

VIAGRA and CIALIS USERS! 50 Pills SPECIAL $99.00 FREE Shipping! 100% guaranteed. CALL NOW! 855-413-9574

HEALTH

ATTENTION OXYGEN THERAPY USERS! Discover Oxygen Therapy That Moves with You with Inogen Portable Oxygen Concentrators. FREE information kit. Call 888-514-3044

HELP WANTED

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HOME IMPROVEMENT

AGING ROOF? NEW HOMEOWNER? STORM DAMAGE? You need a local expert provider that proudly stands behind their work. Fast, free estimate. Financing available. Call 1-888-920-9937

HOME IMPROVEMENT

BATH & SHOWER UPDATES in as little as ONE DAY! Affordable prices - No payments for 18 months! Lifetime warranty & professional installs. Senior & Military Discounts available. Call: 866-393-3636

MISCELLANEOUS

DIRECTV Sports Pack - 3 Months on Us! Watch pro and college sports LIVE. Plus over 40 regional and specialty networks included. NFL, College Football, MLB, NBA, NHL, Golf and more. Some restrictions apply. Call DIRECTV 1-888-534-6918

TRAVEL SERVICES

SAVE ON YOUR TRAVEL PLANS! Up to 75% More than 500 AIRLINES and 300,000 HOTELS across the world. Let us do the research for you for FREE! Call: 877 988 7277.

Gaza paie le prix de la trahison des pays arabes

Par Bachar al-Assad

Texte intégral de l'allocution du président syrien Bachar al-Assad au Sommet extraordinaire des 57 pays arabes et musulmans le 11 novembre 2023, dans le contexte des massacres israéliens à Gaza et dans toute la Palestine.

Gaza n'a jamais été la « cause », la Palestine est la cause et Gaza une matérialisation de son essence, une expression criante des souffrances de son peuple. En parler isolément égare la boussole, car elle est une partie d'un tout et une étape sur une trajectoire.

Et la dernière agression sur Gaza est juste un évènement au sein d'un long contexte qui remonte à 75 ans de crimes sionistes et 32 ans d'une paix vouée à l'échec, dont le seul et unique résultat absolu[illegible]table est que l'« entité » es[illegible]e plus agressive et la situ[illegible]lestinienne plus injuste, avec encore plus d'oppression et de misère. La terre n'a pas été restituée et le droit n'a pas été rendu ni en Palestine ni au Golan.

Cette situation a engendré une équation politique dont la teneur [illegible] mansué[illegible] arabe à leur [illegible] équivaut à [illegible] de férocité [illegible] vers nous, et que plus de main tendue de notre part équivaut à plus de massacres contre nous.

À la lumière d'une telle équation extrêmement claire, il n'est pas possible de discuter de l'agression sur Gaza indépendamment du contexte des massacres sionistes contre les Palestiniens, par le passé, et la poursuite indubitable de ce contexte à l'avenir.

À la lumière d'une telle équation extrêmement claire, il n'est pas possible que nous dissociions ce crime permanent de la manière dont nous nous comportons, en tant qu'États arabes et musulmans, devant des évènements qui se répètent en les compartimentant et en les séparant de la cause palestinienne. Le maintien d'un tel comportement systématique face à l'agression de Gaza, aujourd'hui, signifie que nous préparons le chemin de la poursuite des massacres jusqu'à l'extermination du peuple et la mort de la cause.

L'extraordinaire de notre sommet d'aujourd'hui n'est ni l'agression ni la tuerie, car les deux sont permanents, immanents à l'entité et un trait de sa personnalité.

L'extraordinaire est le sion-[illegible] à d'immenses responsabilités sans précédent du moins humainement et politiquement, et cela si nous mettons de côté la sécurité nationale de notre région.



Le président syrien Bachar al-Assad au Sommet extraordinaire des 57 pays arabes et musulmans le 11 novembre 2023

Du point de vue humanitaire, il n'y a pas de différend entre nous quant à notre devoir de prendre en charge une grande part de la satisfaction à nouveau des besoins vitaux essentiels (des Palestiniens), soit à travers les aides immédiates, soit par la reconstruction des infrastructures nécessaires ultérieurement. Mais, allons-nous continuer à tourner dans le cercle vicieux des tueries et des aides, puis des massacres et des soutiens, des agressions et des communiqués ?

La question la plus importante est : « de quoi le Palestinien a-t-il besoin de notre part ? ». A-t-il besoin de nos aides humanitaires en premier lieu ? Ou bien a-t-il besoin, en priorité, de notre protection contre son extermination à venir ? Tel est notre rôle et c'est en cela que réside notre travail politique. Mais si nous ne possédons pas les vrais outils pour faire pression, aucune de nos démarches et aucun des discours que nous tenons n'aura de sens.

Au minimum, nous possédons des outils politiques efficaces et non simplement déclaratifs, au premier rang desquels l'arrêt du processus politique en direction de l'entité sioniste avec tout ce qu'il comporte comme intitulés économiques ou autres ; sa reprise étant conditionnée par l'arrêt immédiat, sur le long terme et non momentanément, des crimes commis contre tous les Palestiniens et dans toute la Palestine, ainsi que par l'autorisation de l'entrée immédiate des aides à Gaza.

Quant à parler de deux États, du lancement de l'opération de paix ainsi que d'autres détails et droits, ce ne sont pas une priorité du moment en cette situation d'urgence, malgré leur importance. D'autant plus que nous savons qu'en parler et en discuter sera infructueux et vain, en raison de l'absence d'un partenaire, d'un parrain, d'une référence ou d'une loi, et en raison de l'impossibilité de récupérer un droit alors que le criminel est devenu juge et que le voleur est devenu arbitre. Et c'est le cas de l'Occident aujourd'hui.

Ce n'est que par notre volonté, mes frères, et loin de toutes nos requêtes auprès des États occidentaux, des institutions internationales et autres afin qu'ils assument leurs responsabilités, alors qu'ils n'assument que des responsabilités colonialistes historiques fondées sur l'oppression et le pillage des peuples… ce n'est que par notre volonté, par l'opinion publique populaire torrentielle dans nos pays, et par la nouvelle réalité que la courageuse Résistance palestinienne a imposé dans notre région, que nous avons possédé de tels outils politiques.

Utilisons donc ces outils et exploitons le changement au niveau international, lequel nous a ouvert des portes politiques bloquées depuis des décennies pour les franchir et modifier les équations, afin que les précieuses âmes tombées en Palestine soient le digne prix de ce que nous n'avons pu réaliser par le passé et que nous devons réaliser au présent et à l'avenir.

Dr Bachar al-Assad

Traduction :
Mouna Alno-Nakhal
Arrêt sur info
19 novembre 2023

Brésil : Marche de la Conscience Noire à Sao Paulo



La 20e édition de la Marche de la Conscience Noire à São Paulo



Le professeur Bernadete da Silva participe à la Marche de la Conscience Noire sur l'avenue Paulista, à São Paulo (SP) / Monyse Ravena

Par Gabriela Moncau et Monyse Ravena

La Marche de la Conscience Noire à Sao Paulo dénonce les violences policières et célèbre la mémoire des dirigeants de la lutte antiraciste

Au son du bloc Ilú Obá de Min, l'événement a rappelé Zumbi, Dandara et le leader quilombola Mãe Bernardete Pacifico

La 20e édition de la Marche de la Conscience Noire à São Paulo (SP) a réuni des membres d'entités du mouvement noir, de partis politiques, de mouvements populaires et de syndicats sur l'avenue Paulista, dans la région centrale de la capitale. La rencontre a commencé vers midi, au Vão Livre du Musée d'Art de São Paulo (Masp). Juste derrière la banderole qui disait « le combat continue », l'événement était dirigé par le Bloco Afro Ilú Obá de Min.

La présence prédominante des jeunes contrastait avec celle des figures ancestrales vénérées dans les affiches et les discours. Outre des dirigeants historiques, comme Dandara et Zumbi – la date de la mort du leader du Palmares est celle qui a fait du 20 novembre la Journée de la Conscience Noire – le militant quilombola Bernadete Pacífico, exécuté à Bahia en août, a également obtenu une place de choix dans la manifestation.

Parmi les revendications de la protestation, la fin de la violence d'État contre la population noire et périphérique prédominait. Inaugurée fin juillet par le gouvernement de Tarcísio de Freitas (Républicains), l'opération Bouclier à Baixada Santista est restée dans les mémoires comme l'intervention formelle la plus meurtrière de la police militaire de São Paulo depuis le massacre de Carandiru en 1992. Accusé par les habitants d'avoir pratiqué la torture et des exécutions, des agents de l'État ont assassiné 33 personnes en 46 jours d'action. *« Je suis venu joindre ma voix à celle de mes frères et sœurs, non seulement dans un moment symbolique de lutte du peuple noir persécuté par l'État, mais aussi pour démontrer que, génération après génération, nous sommes debout.* », a déclaré Monique Brasil, habitante de la zone sud de la capitale São Paulo et membre du Mouvement populaire brésilien.

« Nous pleurons, nous pleurons la violence, mais nous avons beaucoup à célébrer nos aînés, qui ont accompli beaucoup de choses pour que nous soyons ici aujourd'hui », a ajouté Monique.



Non au racisme !





La Centrale des Travailleurs du Brésil (CTB) était présente à la 20e édition de la Marche de la Conscience Noire

À 17 ans, Rafaela Rodrigues suit le cours populaire de l'Uneafro et souhaite étudier la médecine. *« Chaque tambour, chaque discours, on ressent une émotion différente, car là où je vis, la majorité des gens sont blancs »*, a déclaré l'étudiant qui vit à Poá, dans la région métropolitaine de São Paulo. *« Être ici, voir des gens comme vous, avec des cheveux comme vous, une culture comme la vôtre, c'est vraiment bien »*, a-t-il déclaré.

En d'autres termes, mais avec un sens similaire, le professeur Bernadete da Silva dit qu'elle ne manque aucune marche de la conscience noire, car c'est un motif d'encouragement à la lutte. « Nous célébrons 20 ans de marche, de lutte, d'histoire. Appliquer la loi 10 639/03, ce qui n'est pas facile », illustre Silva, faisant référence à l'enseignement obligatoire de l'histoire et de la culture afro-brésilienne dans les écoles.

« Il n'est pas facile de travailler sur les questions raciales en classe, car bien souvent, on n'a pas de soutien et on se bat seul. C'est dans ces moments-là que nous cherchons la force », a décrit Bernardete da Silva, un habitant de Cidade Tiradentes, à l'est de São Paulo. "Grâce à cette marche, j'espère gagner en force pour continuer à lutter contre le racisme dans la société brésilienne", a-t-il ajouté.

« Le 20 novembre a été créé en 1978 et sa tradition est précisément d'organiser des événements de rue », rappelle Flávio Jorge, de la Coordination nationale des entités noires (Conen), soulignant que cette date est devenue un jour férié à São Paulo : « une réalisation du mouvement noir.

C'est la première année que cette date est un jour férié à São Paulo. Sous la pression du mouvement noir, le projet proposé par le député Teonílio Barba (PT) a été approuvé en septembre. Auparavant, la suspension était une décision de chaque municipalité.

Parce que cette année 1978 a également vu la fondation du Mouvement Noir Unifié (MNU) sur les marches du Théâtre Municipal, le lieu, au centre de la capitale de São Paulo, a été choisi comme point final de l'événement de ce lundi (20) .

Édition: Geisa Marqués
Brasil de Fato
20 novembre 2023

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023

A l'occasion de l'anniversaire
de naissance de.
Notre camarade Jean Lesly Vallon



Décédé récemment.
Ses amis, proches et camarades
ont décidé
De continuer à célébrer sa vie
Le Samedi 9 décembre 2023
L'intégralité de sa cérémonie
funèbre sera projetée
A 7h PM
Au local d'Haïti Liberté
1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210